

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-2-37) Lord TWEEDSMUIR

# LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 22 décembre 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME  
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BElair 3361\*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BElair 3361

Rédaction : BElair 2984

Gérant : BElair 3361

## Les fonctionnaires provinciaux réclament auprès de Québec

### La série de grèves

Nous vivons sous un régime de guerre civile — Est-il fou d'espérer que nous puissions tenter de nous en arracher? — C'est le temps de penser non seulement à aujourd'hui, mais à demain

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore quelle tournure prendra la grève des collets blancs. Mais quelle que soit l'immédiate issue qu'on lui trouve, un problème beaucoup plus grave que cette grève même s'imposera à l'attention publique. Tout le monde déjà le pressent. Les plus avisés ont l'impression de s'y heurter comme à un très dangereux obstacle.

Et c'est le problème général dont cette grève n'est qu'un symptôme. — un symptôme qui vient s'ajouter à combien d'autres? — Sous nos yeux, en fort peu de temps, nous avons vu s'interrompre les services essentiels à la sécurité de notre ville, s'interrompre aussi le service de transport dont dépend presque tous les citoyens. Tout autour de nous comme aux extrémités du pays, la grève affectait des industries de première importance, telle l'avionnerie, tels les charbonnages.

Il n'est pas besoin d'insister sur les conséquences de ces faits. Ils frappent tous les yeux.

Où faut-il en chercher le principe? Dans un ou des conflits d'intérêts sans doute, mais aussi — et c'est le point qu'il importe présentement de mettre en relief — dans un régime qui ne commande point avec vigueur de chercher à ces conflits une solution pacifique.

Le conflit d'intérêts, nous ne le supprimerons jamais, pas plus que les appétits humains. Il y aura toujours des gens qui, dans l'avoire commun, croient avoir droit à une plus large part que celle qui leur est dévolue. Et il arrivera sûrement que, maintes fois, ils n'auront pas tort.

Mais est-ce une raison pour organiser entre les partisans une sorte de guerre civile, pour risquer de compromettre l'avoire de tous, de causer aux tiers d'innombrables dommages?

Nous ne le croyons pas.

A l'heure actuelle, nous vivons sur le pied d'une guerre latente, quand elle n'éclate point avec des désordres variés. Tout ce que l'on parait avoir été capable de faire, en nos pays du moins, c'est de retarder l'éclatement de cette guerre, puis d'en régler théoriquement les conditions.

On n'a qu'à jeter les yeux autour de soi pour voir avec quelle rapidité se développent dans le domaine des relations sociales les méthodes et l'esprit de guerre.

Des corps se constituent, s'organisent, se créent des ressources, cherchent des alliances, puisqu'il faudra se battre. Des techniciens sont engagés pour préparer et diriger les opérations. L'objectif à emporter masque, aux yeux des

combattants, tout le reste. Le reste, c'est-à-dire les intérêts les plus évidents de ceux qui ne sont point partie au conflit. L'intérêt de la communauté entière parfois, ne compte pas plus pour les combattants sociaux que tel ou tel intérêt particulier pour le dirigeant militaire.

Nécessité de guerre, disent les chefs d'armée. Le même axiome est en train de s'imposer dans les conflits sociaux. Et Dieu sait où s'en arrêteront les applications.

La tentation est toujours bien forte d'employer l'arme — quel qu'en soit le caractère — qui paraît devoir emporter le morceau.

Nous le répétons: il ne nous paraît y avoir de solution générale, permanente, convenable, à cette situation déjà grave, plus grosse de conséquences encore pour l'avenir, qu'un régime d'arbitrage obligatoire qui assure à toutes les parties le maximum de justice possible, qui garantisse en même temps la continuation du travail, source et condition de la prospérité de tous.

C'est, en somme, le principe et le régime que l'on voudrait instituer entre les nations. Le gros obstacle dans ce cas, c'est qu'il n'existe point de pouvoir supranational qui puisse moralement s'imposer à tous, entre les mains de qui toutes les nations sentent leurs intérêts en pareille sécurité.

A l'intérieur d'un pays, c'est n'est plus la même chose. Il y a un pouvoir qui est le gardien accepté de l'intérêt général, dont la puissance devrait s'imposer à tous et qui peut, pour leur plus grand bien, comme pour le bien général, mettre de l'ordre entre les corps particuliers.

Est-il vraiment fou d'espérer, de demander que l'on crée un régime qui permette à ce pouvoir de mettre fin à la guerre civile, latente, mais toujours prête à éclater, dont nous sommes aujourd'hui les témoins et les victimes?

Nous n'avons pas le goût de broyer du noir; mais l'on ne saurait ne pas éprouver une vive inquiétude devant ce qui se passe, — et devant ce qui peut se préparer.

C'est le temps de penser, non seulement au conflit immédiat, mais à l'ensemble du problème.

...Nous sommes si visiblement dans le désordre, dans l'absurde, — dans un désordre et un absurde gros de tragiques possibilités, — que nous devrions pouvoir tenter un effort pour nous en tirer.

Le mal — il ne faut pas se lasser de le redire — dépasse de beaucoup la crise actuelle. Celle-ci ne fait que nous en dénoncer la profondeur et l'étendue.

Omer HEROUX

22-XII-43

## Les Canadiens se battent dans les rues d'Ortona

### Bloc-notes

(par Louis Robillard)

#### En Bolivie

La Bolivie nous a habitués à ses coups d'Etat. Les Boliviens, en majorité de sang indien ou métis, ont le caractère bouillant et renversent leurs gouvernements au feu de leurs mitrailleuses.

Le leader nationaliste Estensoro prend la place du président Penaranda en ayant recours à la force. Penaranda lui-même avait succédé au chef d'Etat German Busch que l'on avait supprimé par une balte.

Les révolutionnaires boliviens de 1943 réclament de nouveau pour leur pays un succès vers la mer; la Bolivie est un pays sud-américain de l'intérieur privé de communications avec l'Atlantique; elle possédait jadis un territoire côtier sur le Pacifique dont une guerre l'a dépossédée, il y a déjà longtemps (1879-1883).

La Bolivie, par la suite, a cherché une issue vers l'Atlantique, en réclamant un passage par le Paraguay; ce fut la longue dispute autour de la plaine du Gran-Chaco, dont nous avons encore le souvenir, mais qui n'a apparemment pas donné entière satisfaction aux Boliviens.

Le territoire de la Bolivie, formé de hauts plateaux et riche en mines d'étain, est enclavé entre une bande côtière du Chili et le Paraguay. Les Boliviens veulent sortir de leurs étroites frontières et obtenir la possession d'un port sur l'océan Pacifique à défaut d'une voie navigable en direction de l'Atlantique.

D'autres motifs entrent en ligne de compte dans la révolte contre le gouvernement Penaranda, mais le mobile primordial semble être la revendication d'une ouverture vers l'Atlantique, une sorte de corridor de Dantzig.

#### Que de papier!

On se plaint de nouveau la distribution du papier à journal. La ration canadienne est réduite de 600 tonnes par mois; les éditeurs américains devront se contenter de 10,000 tonnes mensuelles en moins. On nous contigenté en vue de fournir au Royaume-Uni et à d'autres pays d'outre-mer les rouleaux nécessaires à leurs matières imprimées.

Nos quotidiens seront de plus en plus à l'étroit, l'espace dans leurs colonnes sera évalué à prix d'or. La cession classique devient de rigueur. On nous fera tout à l'heure à nous servir de la phrase rebâtie, confuse à force d'être elliptique.

Mais en même temps, jamais, semblait-il, on n'a vu une dépense semblable de papier. Le besoin de

(suite à la dernière page)

### Le carnet du grincheux

M. Oscar Drouin, ministre, et l'un des collègues de M. Godbout, a démontré, chiffres en mains, que parmi les hauts fonctionnaires nommés par le gouvernement fédéral, la part des Canadiens français est de 4 p.c. exactement, or chacun sait que les nôtres forment plus de 30 p.c. de la population totale du Canada. O belle unité canadienne, ô fair play britannique, que d'injustices on commet en ton nom!

Il se trouve certain professeur pour demander tous les jours: Pourquoi sommes-nous divisés?

Comme c'est parti là, dit un autre grincheux, l'homme le plus ordinaire va bientôt payer un impôt de millionnaire sur son revenu.

Entendue à la radio des Etats-Unis une conférence de Kansas City, qui s'adressait "to the women of my sex", aux femmes de son sexe. C'est ce qui s'appelle pousser loin la précision.

La prostaïque mais commode chemise devient aussi précieuse qu'un bijou par sa rareté. Les magasins en prévoient la disette prochaine. Il ne restera bientôt plus que la chemise de l'homme heureux... c'est-à-dire la chemise de l'homme qui n'en a pas.

Remy de Gourmont écrit quelque part: Le fol n'est pas un argument contre le fait, contre l'œuvre. Elle n'est pas en art, en science, en poésie, en littérature, en philosophie. La folie peut expliquer pourtant bien des faits du temps présent.

Le Grincheux

22-XII-43

#### Citation d'actualité

"Les bons livres ne manquent pas aux lecteurs, ce sont les lecteurs qui manquent aux bons livres".  
G. HOORNAERT, S.J.

En page 2:  
"La Charte du Royaume Chrétien", par le R. P. Adrien Malo, O.F.M.

Criminels de guerre et criminels politiques — Les Allemands parlent de représailles contre les prisonniers anglo-saxons à la suite des procès de Kharkov — Le cas de Flandin, de Peyrouton et de Boisson — L'assassinat de Darlan

La guerre actuelle est en train de tout chambarder le droit international, de supprimer toutes les coutumes séculaires qui limitaient les effets malheureux des luttes politiques et des conflits armés. On est en train d'assimiler les erreurs et les abus politiques aux crimes de droit commun, on crée des commissions internationales pour punir les "criminels de guerre". Cette nouvelle conception remonte à la guerre de 1914-1918 au cours de laquelle on avait parlé de pendre le kaiser, mais elle n'avait pu prévaloir contre la force des traditions une fois les hostilités terminées. L'expérience des nations et des siècles avait conclu qu'il était impossible d'établir des tribunaux impartiaux pour punir les abus des chefs politiques et militaires et départager des responsabilités qui sont en somme collectives. L'expérience avait démontré qu'il est des cas où il est bien difficile d'éviter l'arbitrage des armes et qu'il valait mieux passer l'éponge sur les excès commis au cours de la lutte une fois la paix revenue. Les crimes politiques qui ne sont souvent que matière d'appréciation pouvaient entraîner la peine de mort lorsqu'il s'agissait d'assurer la sécurité de l'Etat et de maintenir l'ordre, mais ils étaient oubliés et effacés par l'amnistie dès que le calme était rétabli. Les tenants d'une nouvelle moralité politique et d'un nouveau droit des gens semblent cependant avoir réussi à faire triompher leur point de vue au cours de la guerre actuelle.

La conférence de Moscou a décidé de créer une commission internationale pour châtier les criminels de guerre qui seront jugés par les tribunaux mêmes des pays où ils auraient perpétré leurs crimes. Les Russes, pour leur part, paraissent avoir décidé de ne pas attendre la fin de la guerre pour instruire les procès des criminels de guerre. Ils ont annoncé ces jours derniers l'exécution de trois militaires allemands accusés d'avoir commis des "atrocités" à Kharkov ainsi que d'un Russe accusé de trahison: il s'agirait de Wilhelm Langfeld, un capitaine de la Gestapo, de Hans Ritz, vice-commandant d'une compagnie de troupes de choc, de Richard Ratzlaw, caporal de la police auxiliaire de la Gestapo, et de Mikhaïl Bulanov, un Russe qui aurait servi de chauffeur à la Gestapo. On notera qu'il s'agit uniquement d'officiers subalternes, d'exécutants qui peuvent avoir outrepassé leurs instructions par brutalité, mais qui n'avaient vraisemblablement rien à voir aux mesures arrêtées par les autorités d'occupation allemandes.

Les Allemands ont immédiatement pris des contre-mesures pour se protéger et menacé leurs ennemis de représailles. La radio allemande a annoncé en effet que "des tribunaux militaires allemands instruiront incessamment les procès de prisonniers anglo-saxons qui sont accusés d'avoir commis des violations graves du droit international". On peut s'étonner au premier abord de voir les Allemands indiquer leur intention de se venger sur les Anglo-Saxons des mesures prises par les Russes, mais la chose s'explique facilement si l'on se donne la peine d'y réfléchir. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont parties à la convention touchant le châtiment des "criminels de guerre", ce qui fournirait une première explication qui n'est cependant pas la principale. Les Allemands savent parfaitement bien que les représailles contre les Russes ne donneront guère de résultat en raison du fanatisme communiste, et à toujours caractérisé le régime soviétique et de la poigne de fer de Staline.

#### LES AFFAIRES FRANÇAISES

Chez les Français, les luttes politiques se poursuivent avec un acharnement déplorable, les purges succèdent aux purges et l'on traîne devant les tribunaux les anciens opposants qui ont été réduits à l'impuissance. C'est ainsi que le commissaire de la Justice du Comité français de la libération nationale, M. François de Menthon, vient d'annoncer l'arrestation de MM. Pierre-Etienne Flandin, ancien premier ministre, Marcel Peyrouton, ancien ministre de l'Intérieur à Vichy, Pierre Tixier-Vignancourt, ancien secrétaire général de l'Information à Vichy, Pierre Boisson, ancien gouverneur de l'Afrique occidentale française, et André Albert, tous accusés de trahison. Trois au moins de ces hommes, MM. Flandin, Peyrouton et Boisson, sont des personnages considérables.

M. Flandin est un ancien président du conseil qui est bien connu au Canada puisqu'il a représenté la France aux fêtes du 4e centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier en 1934. Il a accepté à un moment donné de remplacer M. Pierre Laval comme ministre des Affaires étrangères, mais il n'est demeuré que quelques jours en fonction. Il a apparemment quitté de son propre gré la France occupée pour venir offrir ses services au comité d'Alger.

M. Marcel Peyrouton, qui jouissait d'une réputation d'administrateur colonial émérite, a fini par rompre avec le gouvernement de Vichy quand il était ambassadeur en Argentine. Il s'est rendu à Alger sur la demande du général Giraud et apparemment aussi à l'invitation des autorités des Etats-Unis pour se mettre à la disposition du premier comité qui l'avait nommé gouverneur de l'Algérie. Il s'est effacé il y a quelques mois de bonne ou de mauvaise grâce pour faciliter un rapprochement entre le général Giraud et le général de Gaulle.

M. Pierre Boisson a repoussé l'expédition du général de Gaulle soutenue par la flotte anglaise pour s'emparer de Dakar. Il obéissait alors aux ordres de son gouvernement qui lui avait enjoint de sauvegarder

l'intégrité du territoire français. Après le débarquement des Alliés en Afrique-Nord, il a fort contribué à leur assurer la maîtrise du continent en se ralliant à la suite de l'amiral Darlan et en mettant à leur disposition toutes les ressources de l'Afrique occidentale française.

En même temps que l'on procède vigoureusement à cette purge, on a un peu éclairci le mystère qui entoure l'assassinat de l'amiral Jean Darlan. Le père du jeune étudiant qui a été sommairement exécuté à la suite de l'assassinat de Darlan, M. Bonnier de la Chapelle, vient d'obtenir une sorte de réhabilitation de son fils, en faisant proclamer par le Comité français de libération nationale qu'il n'était pas un agent au service de l'Axe.

Des dépêches d'Alger nous révèlent aujourd'hui que des hommes plus âgés qui n'ont jamais été mis en accusation ont exploité l'ardeur et l'idéalisme du jeune homme de 20 ans, qu'ils lui ont fourni l'arme dont il s'est servi ainsi que l'occasion de tirer sur l'amiral Darlan, que la rumeur d'un prétendu complot royaliste pour rétablir sur le trône le comte de Paris n'avait pour but que de mêler les cartes. Les dépêches ajoutent que si l'on écoute les chefs des mouvements clandestins en France Fernand Bonnier de la Chapelle deviendra le martyr de la lutte pour la libération.

Le mystère de l'assassinat de Darlan n'est cependant pas encore éclairci. Les dépêches ne nous révèlent point quels sont ceux "les hommes plus âgés" qui se sont servis du jeune étudiant pour supprimer Darlan.

#### LES OPERATIONS MILITAIRES

En Italie, les troupes de la 1ère division canadienne ont pénétré dans la ville d'Ortona où la bataille fait rage dans les rues. Ce petit port qui a été défendu avec acharnement était le point d'appui de la ligne de défense allemande sur la côte de l'Adriatique. L'assaut des troupes canadiennes avait été précédé d'un violent bombardement d'artillerie. Les troupes néo-zélandaises et anglaises qui combattent sur la gauche des Canadiens ont repoussé de violentes contre-attaques allemandes. Sur le front de la 5e armée, les troupes états-uniennes ont atteint les abords de San-Vittore sur la grande route de Rome tandis que les troupes françaises commandées par le général Alphonse-Pierre Juin attaquent les villages d'Acquafonda et de Cardito après avoir enlevé des hauteurs importantes.

Dans les Balkans, les partisans communistes du maréchal Broz (le camarade Tito) continuent à affirmer qu'ils sont à l'offensive dans tous les secteurs de la Yougoslavie même si les Allemands ont prétendu dimanche qu'ils avaient pris la ville de Jacje qui aurait servi de quartier général au maréchal Broz et de capitale de son gouvernement. Le premier ministre Emmanuel Tsouderos vient d'adresser par la radio un appel à tous les partisans grecs pour leur demander de cesser leurs luttes fratricides et de se unir s'ils veulent être tenus comme soldats de l'armée alliée du Proche-Orient. On rapporte que l'état-major bulgare a complètement isolé dimanche le port de Varna sur la mer Noire et on se demande si ces mesures extraordinaires ne se rattachent pas à l'évacuation des divisions allemandes et roumaines qui se trouvent emprisonnées dans la péninsule de Crimée.

En Russie, la 1ère armée balte a encore avancé de 5 milles et elle n'est plus qu'à 15 milles de la grande base allemande de Vitebsk. D'autres colonnes ne seraient qu'à 35 milles du centre ferroviaire de Polotsk et l'offensive menacerait toute la ligne de défense allemande qui couvre les Etats baltes. Dans l'extrême-sud, les Russes s'approprieraient à donner l'assaut à la ville de Kherson à l'embouchure du Dniéper après avoir supprimé la tête de pont allemande sur la rive orientale. Les Allemands auraient contre-attaqué pour leur part dans les secteurs de Zlobin, de Korosten et de Kirovograd.

Dans la région du Pacifique, on s'attend à une intensification des opérations à la suite de la visite que le général George-C. Marshall, le chef d'état-major de l'armée des Etats-Unis, vient de faire au général Douglas MacArthur et aux autres commandants à son retour des conférences de Téhéran et du Caire. L'aviation alliée qui continue d'être fort active dans toute la région a atteint 7 navires japonais au cours d'attaques contre un convoi au large de la Nouvelle-Irlande et contre le port de Rabaul. Les Japonais prétendent de leur côté avoir coulé 9 transports et 2 croiseurs alliés au large de la tête de pont d'Arave en Nouvelle-Bretagne. — Pierre VIGEANT.

22-XII-43

### En Yougoslavie

LE CAIRE, 22. (A.P.) — Les rapports reçus indiqueraient que le maréchal Josip Broz aurait regroupé ses formations partisans qui auraient été dispersées et entamées par des forces allemandes supérieures en nombre en Bosnie, dans le Monténégro et en Albanie avant qu'une offensive alliée de grande envergure soit possible. On sait cependant que Tito a reçu de l'assistance de l'aviation anglaise et états-unienne et on s'attend à ce que cette assistance s'accroisse encore.

#### Lettre d'Ottawa

## Les rumeurs d'un remaniement du cabinet fédéral

La nomination de M. Ian Mackenzie comme greffier de la Chambre des Communes permettrait la division du ministère des Pensions et de la Santé publique — La création d'un ministère de la Restauration sociale — Les députés libéraux qu'on mentionne comme devant faire partie du cabinet

(par Léopold Richer)

M. Mackenzie

Ottawa, 22 — Il arrive souvent qu'une rumeur soit née dès qu'elle voit le jour. Avant-hier, la *Canadian Press* disait que M. Ian Mackenzie, ministre des Pensions et de la Santé publique, serait nommé greffier de la Chambre des Communes, succédant ainsi à M. Arthur Beauchesne qui est à la veille de prendre sa retraite. M. J.-J. McGinn, député libéral de Renfrew-Sud, deviendrait ministre de la Santé publique; M. Cyrus MacMillan, ministre des Pensions, et M. J.-G. Turgeon, député libéral de Carleton Place, ministre de la Reconstruction ou de la Restauration sociale. Dès que cette rumeur eût été publiée, on a commencé à la nier. M. Mackenzie King a dit que son collègue ne se retirait pas de la vie publique, mais le principal intéressé, M. Ian Mackenzie, a laissé aux libéraux de Vancouver le soin de dire s'il devait, oui ou non, demeurer dans la politique active.

#### Elections partielles

La principale raison que l'on invoque pour démontrer que la rumeur n'a aucun fondement, c'est que le premier ministre ne consentirait pas à créer de vacances parlementaires, à ouvrir des comités, comme on dit, et à courir le risque d'élections partielles ou complémentaires. Les changements projetés toutefois, n'impliqueraient qu'une seule vacance parlementaire. Seul le comté de Vancouver-Centre deviendrait vacant, à la suite de la nomination de M. Ian Mackenzie comme greffier de la Chambre des Communes. Les autres nominations pourraient se faire sans changer quoi que ce soit à la représentation parlementaire actuelle. Reste à savoir si une seule vacance parlementaire affecterait la position du gouvernement. Tout dépend des intentions de M. Mackenzie King. S'il désire aller au peuple bientôt, il peut fort bien, sans se créer d'ennuis inutiles, nommer son collègue à la position occupée maintenant par M. Beauchesne.

Sans tenir compte des circonstances étonnantes qui peuvent modifier le jugement du premier ministre, étudions les mérites des suggestions de la *Canadian Press*. M. Ian Mackenzie est né en Ecosse en 1890. Venu au Canada en 1914, à l'âge de 24 ans, il a bien réussi dans la politique canadienne. Député libéral à l'Assemblée législative de la Colombie canadienne, de 1920 à 1930, secrétaire provincial en 1928, nommé ministre de l'Immigration dans le gouvernement King en juin 1930, élu député libéral fédéral le 28 juillet 1930, M. Mackenzie devait démissionner comme ministre deux mois plus tard, à la suite de la défaite du parti libéral. Il a été l'un des députés libéraux les plus actifs, de 1930 à 1935, alors que les libéraux étaient dans l'opposition. En 1935, il devenait ministre de la Défense nationale.

#### Le ministre

Brillant dans l'opposition, parce qu'il a des lettres et une remarquable faconde, M. Ian Mackenzie, n'a pas fait grande figure comme ministre. Il eut la tâche ardue et inhumaine de présenter les budgets ministériels de 1937 à 1939, alors que le gouvernement King s'acheminait vers une politique de participation active dans la guerre européenne. Le ministre n'a pas été désagréable pour les adversaires de la nouvelle politique libérale. Il a su garder le sourire, contrairement à d'autres ministres, en particulier à quelques-uns du Québec, qui ont pris un visage de bois dès les premiers mois de leur volte-face. L'affaire Bren, soulevée par le lieutenant-colonel George Drew, premier ministre (pro tempore) d'Ontario, lui a coûté le portefeuille de la Défense nationale. M. Ian Mackenzie est devenu ministre des Pensions et de la Santé publique le 19 septembre 1939.

(suite à la dernière page)

#### L'actualité

#### L'or du monde

(par Michelle Le Normand)

Certains avaient dit devant nous: "Les songes en équilibre, d'Anne Hebert, c'est bien".  
Quelqu'un, plus tard, avait encore assuré devant nous: "Les songes en équilibre, c'est vraiment très bien".

Dans les journaux, dans les salons, l'éloge de temps en temps revenait. Nous nous étions dit: il faut que j'achète ce livre.

Mais ce n'était pas pressé. Quand c'est chez nous, n'est-ce pas, cela peut attendre? Ce n'est pas primordial. Nous pouvons être très cultivés et n'avoir rien lu de ce qui est bien dans notre littérature. Ne pas connaître le dernier succès américain, ou anglais, ou français, c'est déshonorant, nous ne pouvons pas nous exposer à une telle humiliation. D'ailleurs, pareille chose ne peut pas nous arriver. Nous sommes trop curieux. Nous lisons trop. Nous lisons tout le temps!

"Les Songes en équilibre" attendait donc toujours notre bon plaisir. Parfois, dans une revue, un poème nous remettait en mémoire notre résolution. Et soudain nous avions un devant nous sur un comptoir, le petit livre blanc et bleu. Nous l'avons enfin acheté et ce matin, nous en avons coupé nonchalamment les pages. Nous avons une excuse à cette nonchalance. Nous ne sommes pas poète. Nous nous sentons, à certains jours, tellement prosaïque, pratique...

Mais, que de remords, après avoir ouvert le livre et lu et relu Jour de juin... Comme c'était charmant, et coloré, et empouissant, et jeune! C'était beau, plein d'images qu'on voyait, et qu'il ne fallait ni choisir, ni séparer, parce que cela détruirait l'album. Pourtant, après des petites filles, du chat, des javelles d'or, de cette féerie qui "montre sa chevelure noire, Garnie de pierres étincelantes, Mais elle n'a pas de visage, Même pas de mains Pour mettre à la place Et faire semblant de cacher ses traits absents" auprès des danseuses dans ce jour de juin... nous en avons reconnu une!

"Des danseuses, A careaux rouges, A careaux bleus, Il n'en demeure qu'une Qui ne danse plus. Puisqu'elle est couchée Et que les javelles d'or N'ont jamais existé." Celle-là, c'était Anne, qui était malade.

Nous ne sommes pas poète, nous n'entendons rien au rythme, ni aux rimes, ni surtout aux vers libres, mais, poète ou non, ce qu'elles ra-

(suite à la dernière page)

# La Charte du Royaume Chrétien

Par le R. P. Adrien Malo, O.F.M.

Professeur, prédicateur, auteur, le R. P. Malo est surtout un infatigable et méthodique travailleur. C'est sans doute pourquoi il réussit à mener à bonne fin une foule d'activités. Il n'est peut-être pas très original ni profond, mais toujours — ce qui est ordinairement mieux — ce qu'il est "juste".

Le nouveau volume qu'il offre au public nous semble revêtir ces caractéristiques et notes individuelles; bien qu'il marque un réel progrès sur les précédents, quant à la maîtrise des idées et de leur expression.

Il contient, comme il est dit dans l'Introduction, une retraite prêchée aux prêtres et travaillée par l'étude et l'expérience d'une dizaine d'années.

Préfacé par Son Eminence le cardinal Villeneuve, cet ouvrage veut être un commentaire surtout spirituel du Discours de la Montagne. Notons immédiatement la riche bibliographie où sont indiqués en particulier certains travaux récemment cités sur le sujet (pp. XV, XVII).

En plus de la table générale des matières du début (pp. XIII-XIV), on peut consulter, en fin de volume une longue et minutieuse table alphabétique de toutes les questions de quelque importance touchées au cours de l'ouvrage (pp. 227-318).

Le titre: *Charte du Royaume chrétien*, a déjà été employé par d'autres exégètes, comme le souligne du reste l'auteur dans son introduction. L'abbé Geslin spécialement, dans l'*Évangile selon saint Matthieu*, intitule précisément le chapitre consacré à son discours de la montagne: "La charte du royaume" (pp. 56-114).

Le R. P. Malo a divisé son travail en deux parties inégales. Dans une première beaucoup plus courte: *Explication du thème*, nous trouvons d'abord le texte du Discours de la montagne, d'après la traduction bien vivante de Buzy. Viennent ensuite des renseignements qui peuvent servir d'introduction à l'étude de ce fameux discours. Enfin, une exégèse sommaire du texte même. Toutes choses certes très utiles à la meilleure pénétration de la deuxième partie.

Pour bien montrer au Révérend Père et à ses lecteurs que nous avons attentivement étudié toutes ses pages nous le chicanerons un peu sur le plan du Discours qu'il propose à la page 27. Ayant nous-même passablement fréquenté ces parages spirituels depuis des années, nous pensons qu'après "les introductions" sur les Béatitudes et Malédiction qui fixent notre fin surnaïve et ses motifs essentiels, après la digression sur le de-

voir de l'apostolat de l'exemple enseigné sous les figures du "sel de la terre" et de la "lumière du monde", après l'affirmation qu'il est venu "perfectionner la loi", affirmation qui sert de proposition générale pour introduire immédiatement son Discours, le Christ entre dans le vif de son sujet. Et cela forme trois grandes parties:

I — Comment la perfectionne la loi en certains points importants; II — L'intention surnaïve: "dans le secret", pour le Père... qu'il faudra mettre dans ses actions, entre autres, l'aumône, la prière, et le jeûne;

III — Plus haut encore, dirions-nous, il faut ne pas même s'inquiéter des "choses" les plus nécessaires à la vie.

Enfin, après certains conseils sur des points spéciaux, sûrement un peu disparates, c'est la double comparaison de la maison bâtie sur le roc ou le sable.

Ce plan nous paraît davantage imposé par l'Évangile et non imposé à l'Évangile.

Nous devons avouer cependant que la retraite qu'il constitue la deuxième partie du volume, à partir de la page 67 à la fin, n'est pas à notre humble avis le commentaire spirituel du texte évangélique. Celui-ci sûrement en est le fondement principal, mais avec beaucoup d'autres éléments scripturaires, traditionnels, théologiques et ascétiques. On a fait entrer dans le cadre choisi plusieurs des thèmes classiques de retraites qui n'y viennent pas; ou plutôt n'en sortent pas directement d'eux-mêmes. Par contre des points sur lesquels le Christ a insisté sont passés quasiment sous silence. Nous comprenons très bien les raisons pratiques de cette méthode et de ces choix; mais il reste que cette retraite n'est pas, adéquatement parlant, le commentaire spirituel de "la charte du royaume chrétien".

Nous discuterions aussi, comme c'est l'habitude entre professeurs, sur l'ordre des sujets. Nous aurions préféré voir passer l'intention avant la mortification.

Pour en finir avec les remarques agaçantes! Nous avouons n'avoir relevé que trois fautes de typographie, aux pages 63, 95 et 243; ce qui est rare chez nous.

Nous sommes à l'aise maintenant pour louer sans réserve ce que l'auteur dit de la perfection. Il en prouve solidement l'obligation d'abord; puis en montre clairement la nature qui est d'aimer vraiment Dieu par-dessus tout. Il a d'énergiques pages sur les préjugés et le naturalisme pratique en particulier. La du reste (r. 91) se fait sentir l'influence très prochaine des expressions mêmes du R. P. Garrigou-Lagrange, O.P. (*Les Trois Âges de la Vie intérieure*, t. I, pp. 376 et suiv.). Sans peut-être la référence nécessaire. Distraction sans doute...

En tout cas le P. Malo n'a pas peur de dénoncer le mal. De longues citations du Cardinal Pie acheminent d'appuyer ce réquisitoire rigoureux.

Saint Thomas d'Aquin est utilisé assez souvent; mais il pourrait l'être encore davantage. Avec lui, on prouve définitivement. Car c'est l'autorité avec des arguments. Souvent les autres ne font qu'illustrer et confirmer.

Le sermon sur "la vie montante", à la fin du deuxième chapitre est d'une grande portée pratique par ce qu'il est dit du progrès et surtout des étapes successives de la vie spirituelle (pp. 153-154); si l'on veut avancer et faire avancer avec ardeur et ardeur à la fois.

Quant au développement du troisième chapitre (troisième jour de la retraite) sur "le rôle de la mortification", au-dessus de toute controverse, en dehors de tout clan, dans la grande lumière de la doctrine traditionnelle... tout est dit avec netteté et auancé à souhait. Cependant la question, délicate et épineuse, de l'usage des biens créés selon saint Paul pourrait encore être précisée et complétée tant par d'autres textes de l'Apôtre que du Christ, et justement par plusieurs Discours de la Montagne, Pie XII, dans sa récente et magistrale Encyclique sur le "Corps Mystique", ne vient-il pas de répéter plusieurs fois qu'il faut arriver à la mortification volontaire "de choses non coupables"? Dans le réel, c'est cela l'amour vrai. En plus — à notre humble avis et d'après notre petite expérience — pour être vraiment pratique il ne faut pas craindre de descendre dans le détail concret, quand il s'agit de mortification et de mortifications. Les saints l'ont fait dans leurs écrits, et cela à la suite du Maître en l'Évangile. Le dosage personnel final est affaire de prudence (sur-naturelle surtout), de direction et d'obéissance. Autrement la plupart restent dans la généralité des principes et ne s'échangent pratiquement pas.

L'exposé de l'auteur sur l'obéissance est très juste et très fort. Dans nos relations avec les personnes", surtout avec les supérieurs, c'est cette mortification que cela vaut tous les autres sacrifices; sans les remplacer, toutefois. Et cela authentique la sincérité, la pureté des motifs des autres pénitences.

Belles pages aussi sur l'intuition. Soulignons tout spécialement un développement exquis sur la prière qui doit, au moins, devenir une rencontre amicale avec le Seigneur (p. 231). Tout ce qui est dit des raisons comme de l'organi-

sation de la vie de piété est bien utile à toutes les âmes. Enfin le cinquième chapitre — qui est le cinquième jour de la retraite — parle de la charité fraternelle, de Marie et de l'Action catholique. Il faut bien parler de ces points essentiels dans une retraite... Les considérations sur la place réservée à Marie dans une vie sacerdotale sont remplies d'onction au meilleur sens du mot. Celles sur l'Action catholique sont d'un spécialiste de premier plan.

Puis c'est la conclusion qui est un merci, un magnifique.

À la fin de chaque chapitre, qui se trouve la fin d'une journée de la retraite, vient une méditation qui brièvement résume le chapitre et la journée; et d'une façon plus intime suggère des réflexions pour l'oraïson du lendemain matin.

Quelques autres remarques avant de terminer. Nous serions désolés si l'on s'arrêtait à nos réserves et critiques. Nous les avons faites en toute liberté et franchise pour montrer que nous avions lu et étudié ce livre jusque dans les détails. Et cela parce qu'il le mérite. Autrement comme en tant d'autres occasions — et c'est l'usage habituel (les avertis en la matière le savent) — nous nous serions contentés de lieux communs et de louanges "communes".

C'est ce nous n'avons pas voulu faire pour le nouvel ouvrage du R. Père Malo. Nous espérons que tous comprendront. Nous ajouterons qu'un intense climat sur-naturel baigne toute cette oeuvre. Avec une grande force et une parfaite sérénité sont dites des choses, des vérités qui doivent être dites. Puis tout est toujours prouvé méthodiquement.

Si ce travail venait de l'étranger, nous sommes sûrs qu'on l'applaudirait beaucoup. En tout cas c'est un des meilleurs ouvrages de spiritualité publiés chez nous, où ils sont rarissimes du reste. Quel beau cadeau à faire, à l'occasion des "Fêtes", à un prêtre, à des religieux, à n'importe quel vrai chrétien!

Robert FORTIN, S.S.

(1) Au prix de \$1.00 seulement au Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal. 10 sous pour le port.

## Assemblées, conférences, 22 décembre

**Mardi, 22 décembre**  
La Société historique: réunion à la Bibliothèque Municipale, 1210 rue Sherbrooke à 8 h. 15. Le conférencier: M. Jules Bazin, parlera de Louis Duloup, et s'adonnera de projections lumineuses.

**Jeudi, 23 décembre**  
Institut Pie XI à l'Institut des Sourdes-Muettes, 3725 rue St-Denis, cours d'action catholique à 4 h. 45; cours de doctrine sociale à 5 h. 30.

**Vendredi, 24 décembre**  
A la Centrale Sociale, 1037, rue St-Denis: cours d'action catholique à 7 h. 45; cours de doctrine sociale à 8 h. 30.

## Mort de Mme J. Brosseau

Nous apprenons la mort de Mme veuve Julien Brosseau, née Némard (Marie-Anne-Alphonsine), décédée le 20 décembre 1942 après un court séjour à l'hôpital Notre-Dame.

Mme Brosseau, née aux Trois-Rivières, avait épousé, en premiers noces, feu J.-F. Bureau, avocat des Trois-Rivières. Deux fils lui survivent de ce premier mariage: Edouard Bureau, de Québec, Michigan, et Ernest Bureau, de Montréal.

Mme Brosseau avait épousé, en deuxième noces, le lieutenant-colonel J. Brosseau, autrefois régimentaire à Laprairie et fondateur du 85e Régiment, aujourd'hui le Régiment de Maisonneuve.

De ce deuxième mariage, deux fils lui survivent: le lieutenant-colonel C.-A. Brosseau, V.D., croix de guerre, en service actif aux quartiers généraux à Montréal, et le lieutenant-colonel Paul Brosseau, E.D., commandant du centre d'instruction à Saint-Jérôme depuis son retour d'autre-mer, en service actif.

Mme Brosseau laisse, outre ses quatre fils, ses bruns, Mmes Edouard et Ernest Bureau et Mmes Charles et Paul Brosseau; ses petits-enfants, Marguerite Bureau, femme de Laurent Dansereau, Pierre et Norman Bureau, et Maryellen et Jacqueline Brosseau.

Les funérailles auront lieu demain. Le convoi funéraire partira de sa demeure, à l'Institut des Sourdes-Muettes, 3725 rue St-Denis, puis se rendra à l'église Saint-Louis de France où le service sera célébré à 9 h. 45, et de là, au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture.

## Romans, histoires

**Légendes pour les enfants**  
Série Alfred: *Journal de bord d'Alfred*, *Alfred le découvreur*, *Alfred et l'île des Cinq*, *Lili, soeur d'Alfred*. Chaque brochure: 25c. au comptoir, 30c. par la poste. Les quatre volumes, \$1.00 franco.

# L'Alliance Catholique des Professeurs forme son Comité de conciliation

Les instituteurs disposés à négocier avec la commission — Ils n'entendent cependant pas renoncer à leurs demandes et l'ultimatum qui expire le 14 janvier vaut toujours

En apprenant que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal avait formé un comité de conciliation, les instituteurs se sont empressés de mettre sur pied leur propre comité de conciliation. La commission scolaire avait siégé lundi après-midi et son président, M. Alfred Larose, avait informé l'Alliance Catholique des professeurs de la décision prise à 6 heures. Le même soir, le comité de conciliation de l'Alliance tenait une séance et choisissait pour le représenter dans les négociations, le président de l'association professionnelle, M. Léo Guindon, le secrétaire, M. Jean Huberdeau, et le président du comité de la convention collective, M. J.-C. Paré, la présidente de la section féminine, Mlle Thérèse Thériault, et M. James Berry, représentant des instituteurs de langue anglaise. Le comité de conciliation de la commission se compose du président, M. Alfred-F. Larose, de M. le chanoine Drouin, de M. J.-J. Perreault, et de M. Hugh O'Donnell.

Tout en se déclarant prêt à négocier, l'Alliance a fait savoir qu'elle ne retire aucun de ses revendications et que l'ultimatum qu'elle a signifié à la commission et qui expire le 14 janvier prochain vaut toujours.

Voici le texte de la déclaration remise à la presse par le président de l'Alliance, M. Guindon: "L'Alliance voit d'un bon oeil le premier geste posé par la Commission en regard de l'ultimatum

donné le 13 décembre dernier. "L'Alliance considère que ce comité de conciliation n'a qu'un but: permettre à celle-ci de préciser certains points des demandes des professeurs. "L'Alliance ne retirera aucune de ses demandes. "La date d'échéance demeure toujours le 14 janvier 1944 à midi. "Les délégués des professeurs au comité de conciliation seront: MM. Léo Guindon, président, Jean Huberdeau, secrétaire, J.-C. Paré, du comité de la convention collective, et Mlle Thérèse Thériault, présidente de la section féminine. M. James Berry représentera le groupe anglais. "L'Alliance espère ardemment que la Commission répondra à ses désirs de façon à donner satisfaction au personnel enseignant. "Il y aura assemblée générale vers le 8 janvier afin que rapport soit fait à tous les professeurs de l'attitude prise par la Commission."

Les instituteurs catholiques de langue anglaise ont approuvé en tous points l'attitude de l'Alliance, et désignent comme leur représentant, M. James Berry. La *Federation of English Speaking Catholic Teachers* a tenu hier soir au Congress Hall, une réunion plénière à laquelle assistaient plus de deux cents instituteurs et institutrices pour décider de son attitude.

## Dans le monde ouvrier

1,600 contremaitres en grève aux usines Ford à Détroit — Mesures relatives au congédiement des matelots — Emission de Noël des Syndicats catholiques — Rapport de l'enquête sur l'Aluminium Company of Canada

### Grève importante aux Etats-Unis

Détroit, 22 (A.P.). — Plus de 1,600 contremaitres ont quitté leur travail aux usines de bombardiers de la Ford Co., à Détroit, hier. Les grévistes sont membres de l'*Independent Foremen's Association of America* dont le président, M. Robert H. Keys, a révélé que la grève a été "spontanée de la part des hommes", mais que l'attitude de ceux-ci a été approuvée par l'union. (Cette union compte 2200 membres aux usines où a éclaté la grève).

On précise que les contremaitres veulent protester contre des déductions opérées dans leurs salaires parce qu'ils participent au mouvement syndical.

Un porte-parole de la compagnie a dit qu'il a daie la grève n'a pas interrompu la production.

### La fermeture de la navigation

Ottawa, 22 (D.N.C.). — M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, annonce que l'on a fait des arrangements spéciaux, sous l'empire des règlements du Service sélectif national (emplois civils), en vue de faciliter la marche à suivre en ce qui concerne le congédiement des matelots à la fermeture de la navigation au printemps.

Les fonctionnaires du Service sélectif ont prêtés leurs facilités pour la distribution des formules nécessaires à l'occasion du congédiement des hommes à la fin de la saison de navigation, et ont visité les navires lorsque possible. Les officiers et les hommes congédiés sont enregistrés pour d'autres emplois essentiels au cours de l'hiver, et le placement est déjà en marche. Plusieurs de ces hommes vont profiter de l'hiver pour suivre des instructions et passer des examens en vue d'obtenir leurs certificats de navigateurs et d'ingénieurs.

Il est proposé que les hommes qui doivent retourner à la navigation l'année prochaine puissent continuer à bénéficier de l'ajournement de service militaire en raison de leur occupation. Même si ces marins s'adonnent à un travail que le Service sélectif ne permet généralement pas de quitter, il leur sera permis de retourner à la navigation au printemps — au fait, le Service sélectif prend des mesures pour aider à retrouver ces hommes lorsqu'on aura de nouveau besoin d'eux sur les lacs.

Ces arrangements ont été faits en consultation avec le directeur des matelots marchands et l'Union des marins canadiens.

### L'affaire de l'Aluminium

Ottawa, 22 (D.N.C.). — M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a annoncé aujourd'hui la réception du rapport d'une Commission de conciliation et d'enquête, qui avait été établie sous le régime de l'arrêté en Conseil C.P. 4020, pour étudier la situation à l'Aluminium Company of Canada, Limited, d'Arvida, P.Q., en ce qui concerne l'intermédiaire de négociation de ses employés.

La Commission était composée de M. Cyprien Miron, de Montréal, président, et de MM. Adrien Villeneuve, de Montréal, et Louis-Philippe Boily, de Jonquière, P.Q., délégués respectivement par l'*International Union of Aluminum Workers*, local 22022, et du Syndicat des ouvriers de l'Aluminium d'Arvida. Le rapport majoritaire de la Commission, signé par le président et par M. Louis-Philippe Boily, représentant du Syndicat national catholique, recommande: (a) la vérification des dossiers d'affiliation de l'*International Union of Aluminum Workers*, local 22022, et du Syndicat national catholique, Incorporated; (b) que, pour une période d'un an, l'*International Union of Aluminum Workers*, local 22022, soit acceptée comme partie contractante dans la convention qui

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL. La plus grande pharmacie de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en caoutchouc ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et exportes à votre service suivant selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT HA. 7251

## Deux évaluateurs supplémentaires aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 22 — La ville des Trois-Rivières a retenu les services de deux nouveaux évaluateurs en vue de la préparation du rôle d'évaluation de 1945. Déjà la ville a deux évaluateurs permanents: M. J.-Omer Lacroix, président, et M. François Bellefleur. Les deux nouveaux évaluateurs sont MM. J.-Ernest Fleury, I.C., professeur à l'École technique, et F. H. Williams, représentant de l'Industrial Evaluation Co., de Montréal. La résolution stipule que ces deux derniers seront spécialement affectés à l'évaluation des biens de 5 compagnies: la Canada Iron Foundry, la Canadian International Paper Co., la Consolidated Paper Corporation, la Wabasso Cotton et la St. Lawrence Mills. MM. Fleury et Williams recevront \$2,500 par mois dont une proportion de 25% demeurera entre les mains de la ville jusqu'à l'homologation du rôle ou à son maintien par la Cour d'appel. MM. Fleury et Williams fourniront un personnel considérable pour l'exécution de leur travail. Ils auront droit à des dépenses de voyages n'excédant pas \$5,000 chacun et à des honoraires de \$75 par jour pourvu que le total n'excède pas \$1,500. Leur travail devra être terminé le 1er août 1944 au plus tard. La résolution a été proposée par l'échevin Arthur Guimont et appuyée par l'échevin Nap. Alarie. M. J.-Omer Lacroix reste président du bureau des évaluateurs. L'échevin Alphonse Lamy fut le premier à parler en marge de cette question, l'une des plus importantes adoptées par le conseil municipal depuis quelques années. Il déclara que le conseil ne voulait pas partir en guerre contre les compagnies mais simplement se préparer à régler à la satisfaction des contribuables et des industries le problème de l'évaluation. Le maire Rousseau souligna, à la suite de M. Lamy, que le meilleur moyen d'éviter la guerre était de se préparer. Il déclara que tout le conseil était décidé à donner justice aux compagnies. MM. Napoléon Alarie, Arthur Guimont, Frédéric Poliquin, Emmet Boland, Adrien Mailhot parlèrent tous dans le même sens que M. Lamy.

## Etudiants de Québec à Mexico

Mexico, 22 (A.P.). — Vingt étudiants canadiens venus ici en vertu d'un échange d'étudiants pour étudier l'espagnol, l'histoire du Mexique et les conditions sociales de ce pays, ont passé la première journée de leur séjour à s'installer. Ils assistent aujourd'hui à une réception officielle à l'Université Nationale. Ces étudiants viennent de l'Université Laval de Québec.

CHARBON de BELLOC. Le grand désinfectant de l'estomac. Pour les victimes de troubles digestifs. Poudre ou pastilles. En vente dans toutes les pharmacies. Agent général au Canada. J.-ALFRED OUMET, 84 est. rue St-Paul, Montréal.

## On demande à emprunter

Institution demandée à emprunter \$60,000.00, 3%. 1ère hypothèque sur propriété de \$150,000.00. Ecrire à case 288, le "Devoir".

EXAMEN DE LA VUE Paul-E. Talbot, Optométriste. 6761 St-Hubert, CA. 7616. A St-Jérôme, 330 St-Georges, Tél. 171.

MAISON D'ENSEIGNEMENT ST. JEROME'S COLLEGE. KITCHENER, ONTARIO. CLASSES PREPARATOIRES COURS COMMERCIAL. Enseignement spécial dans la langue anglaise. PRIX RAISONNABLES.

RIEN. Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez-nous les noms de vos père et mère et, par le retour du courrier nous vous indiquerons la date et l'endroit de leur mariage, les noms de vos grands-parents et le coût des recherches à faire pour compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogiques.

Gabriel DROUIN. ARCHIVISTE et GENEALOGISTE. Institut Généalogique Drouin. 4184, rue Saint-Denis — Montréal. Généalogie complète de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien — Nos archives contiennent soixante et un millions (61,000,000) d'actes de baptême, de mariage et de sépulture de 2,200 paroisses du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, du Maine, du Vermont et du Michigan. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires. Demandes notre brochure explicative. Une oeuvre nationale digne de votre encouragement.

Imprimés de deuil. MEMENTOS — REMERCIEMENTS. Imprimés ou gravés. Prix et spécimens sur demande. L'Imprimerie Populaire, Limitée, 430, Notre-Dame est., Montréal. Tél. Blsair 3361.

CALENDRIER. 126 mois. DECEMBRE 31 jours. Demain: JEUDI, 23 DECEMBRE 1943. STE VICTOIRE, vierge et mariée. Lever du soleil, 7 h. 39. Coucher du soleil, 4 h. 19. Lever de la lune, 3 h. 26. Coucher de la lune, 2 h. 12. Premier Quartier, le 4, à 6 h. 3m. du mat. Pleine Lune, le 11, à 3 h. 3m. du mat. Dernier Quartier, le 19, à 3 h. 3m. du soir. Nouvelle Lune, le 26, à 10 h. 50m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

TROIS SOUS LE NUMERO ABONNEMENTS PAR LA POSTE EDITION QUOTIDIENNE CANADA \$6 70 (Sauf Montréal et la banlieue) E.-Unis et Empire britannique 8 00 UNION POSTALE 10 00 EDITION HEBDOMADAIRE CANADA 2.00 E.-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: Beau et froid avec neige

MAXIMUM et MINIMUM: Aujourd'hui maximum — 6. Même date l'an dernier — 10. Minimum aujourd'hui — 2. Même date l'an dernier — 14.

BAROMETRE: midi 29.58.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de Meslé 444 Sherbrooke est. apt. 8.

On redoute de mauvais traitements pour les prisonniers

LONDRES, 22 (A.P.). — De sombres menaces de représailles contre les prisonniers de guerre alliés proviennent d'Allemagne aujourd'hui, au moment où les propagandistes nazis travaillent à susciter l'indignation populaire contre les procès de Kharkov et où Paul-Joseph Goebbels appelle les aviateurs britanniques et américains des "Huns de l'air."

L'agence de nouvelles allemande D.N.B. a dit dans une émission radiophonique sur les procès soviétiques que les tribunaux militaires nazis s'occupent bientôt de ces prisonniers anglais et américains coupables d'une violation grave de la loi internationale.

Goebbels a déclaré à la police berlinoise et aux groupes de protection contre les raids qu'il fallait s'attendre à d'autres attaques contre la capitale allemande, mais qu'un jour viendra où les défenses anti-aériennes toujours plus puissantes et les futures représailles mettront un terme à l'activité des Huns de l'air.

S'emparant des procès de Kharkov comme nouvelle justification de la brutalité allemande, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a prétendu que les procès ont été décidés en principe à la conférence de Téhéran et c'est pourquoi les Anglais et les Américains partagent la responsabilité. L'agence allemande accuse notamment le premier ministre Churchill et le président Roosevelt de s'être associés aux procédures de Kharkov qu'elle qualifie de procès de sorcellerie du moyen âge.

Le gouvernement Franco publie d'importants décrets

La Phalange sera dissoute ou incorporée dans l'armée régulière — Tous les prisonniers politiques, sauf ceux qui ont été trouvés coupables de meurtre, sont libérés — Les incidents de Saragosse et de Valence — Infantes décoré

Madrid, 22 (A.P.). — A la suite de cinq longues séances du cabinet espagnol présidées par le général Franco, le gouvernement d'Espagne a annoncé qu'à l'occasion de la fête de Noël, 3,200 prisonniers politiques ont été libérés sous condition.

(Une dépêche précédente rapportait que tous les prisonniers politiques, sauf ceux trouvés coupables de meurtre — soit environ 8,000 — ont reçu leur amnistie.)

De même, il a annoncé que le général Esteban Infantes, commandant de la "légion bleue" espagnole qui se battit aux côtés des Allemands en Russie, a été décoré de la médaille militaire, l'une des plus hautes décorations de l'armée espagnole.

Le gouvernement Franco a encore recommandé aux Cortès (la législature espagnole) de rétablir le droit des Espagnols à en appeler des décisions du gouvernement.

Un autre décret du gouvernement, publié aujourd'hui, annonce la réorganisation de la puissante milice des Phalangistes: tout indique que la Phalange sera ou supprimée ou incorporée dans l'armée régulière.

L'incident de Valence — Washington, 22 (A.P.). — On s'attend ici à ce que le général Franco clarifie sa position quant aux protestations logées auprès des autorités espagnoles par le gouvernement des Etats-Unis contre des actes de vandalisme qui ont été commis par deux membres de la Phalange espa-

Nomination de l'archevêque de Westminster

Londres, 22 (C.P.). — Le Souverain Pontife a nommé le très révérend Bernard Griffin, âgé de 44 ans, archevêque de Westminster. Le prélat a servi pendant la première grande guerre dans la marine et l'aviation et depuis 1938, il était évêque auxiliaire de Birmingham. Il succède au cardinal Hinsley, décédé en mars dernier.

Congé aux grévistes

Les autorités municipales ont décidé que les fonctionnaires actuellement en grève auront congé les lundis qui suivront Noël et le jour de l'An, et que l'hôtel de ville sera fermé ces deux jours-là.

Rejet d'une requête pour meilleurs salaires

Ottawa, 22 (C.P.). — Le conseil national du Travail a rejeté l'appel fait par les United Steelworkers of America (C.I.O.) d'une décision rendue antérieurement par le conseil régional du travail de la Nouvelle-Écosse. Ce dernier conseil a refusé l'augmentation de salaire demandée par les employés de la Standard Clay Products de New-Castle. Le conseil d'Ottawa a donc confirmé ce refus.

Le conseil régional a reconnu que les salaires des ouvriers sont bas, mais il a constaté en même temps que la situation financière de la compagnie ne permet pas d'augmentation. L'usine, dit-il, perd de l'argent dans ses opérations de production de 1943. Cependant il a autorisé l'examen périodique des livres de la compagnie afin que les salaires soient relevés si les affaires s'améliorent.

Le bureau d'arbitrage de Lachine

Le bureau d'arbitrage chargé d'étudier les différends entre la ville de Lachine et ses policiers et pompiers a tenu sa quatrième séance hier soir. M. Jean Martineau, avocat, président du bureau. Les témoignages hier soir ont porté sur les salaires qui varient entre 46 cents et \$1.25 l'heure. La principale difficulté entre les intéressés c'est l'attitude de la ville qui refuse de reconnaître l'union des policiers et pompiers de Lachine affiliée au C. G. T.

gnole au consulat américain à Valence, samedi dernier. Cet incident a été rapporté à Washington par l'ambassadeur américain Carlton Hayes, de Madrid.

Cet avant-midi, le ministère des Affaires étrangères d'Espagne a exprimé ses "plus profonds regrets" à l'ambassadeur Hayes et il a promis que les deux Phalangistes qui se sont rendus coupables de cet acte de vandalisme, seront punis. Les deux hommes ont été arrêtés par la police espagnole, sous l'accusation de s'être présentés au consulat américain à Valence, d'avoir déchiré des photographies placées sur les murs, et d'avoir harangué les visiteurs qui se présentaient au consulat. Le secrétaire général de la Phalange, M. José Luis Arrese, a aussi présenté des excuses aux Etats-Unis, au nom de son groupe.

L'incident de Saragosse — Londres, 22 (C.P.). — Un porte-parole du Foreign Office a dit, aujourd'hui qu'à la suite de nouveaux échanges de notes entre Madrid et Londres au sujet d'un incident fâcheux qui s'est produit à Saragosse, cette affaire est désormais close. On sait que la Grande-Bretagne avait protesté énergiquement auprès du gouvernement espagnol, la semaine dernière, parce qu'un Phalangiste avait insulté le consul britannique à Saragosse, Madrid répondit à cette protestation en disant que le gouvernement Franco n'était pas responsable des actes des Phalangistes.

Engagement de rue à Milan

A la frontière italo-suisse, 22 (A.P.). — Plus de vingt personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées au cours d'un engagement de rue hier à Milan, pendant les funérailles du commissaire fasciste Aldo Resega. Des coups de feu et des grenades ont été lancés sur le cortège venant de fenêtres le long de la place Carducci, où les antifascistes s'étaient installés pour attendre la fin des obsèques. Les fascistes et les troupes nazies ont répondu à l'attaque et la panique s'est emparée de la foule.

On prétend que les autorités fascistes et nazies ont l'intention de procéder à une exécution massive dans une tentative de mettre un terme aux attaques contre les chemises noires, Italiennes et les soldats allemands.

Le général MacArthur resterait à son poste

Sydney, Australie, 22 (C.P.). — Le gouvernement ne prend pas sérieusement la rumeur que le général Douglas MacArthur a l'intention de se rendre aux Etats-Unis le printemps prochain. On annonce officiellement que le premier ministre John Curtin ne connaît absolument rien de ces rapports et l'on insiste sur le fait que l'Australie serait consultée en premier lieu, car elle participe à sa direction militaire et le général est particulièrement responsable au gouvernement australien.

Conseils du roi

Québec, 22 (D.N.C.). — M. Léon Casgrain, procureur général, nous a remis à midi et demi, la liste des avocats qui viennent de recevoir le titre de conseil du Roi. Voici les nouveaux: Kenneth Archibald, Montréal; C. H. T. Ballantyne, Montréal; Léo Bureau, Rouyn; Alcide Côté, St-Jean; Chs-Ed. Dorion, Ville-Marie; Jean-Paul Gagné, Montréal; Langis Galipeault, Québec; Jules Landry, Chicoutimi; Antonio Laplante, Québec; Jean Létourneau, Montréal; Léon Mendelsohn, Montréal; Claude Richardson, Montréal; Edouard Rinfret, Montréal; Léon Rouillard, Québec; John J. Spector, Montréal; C. A. Sylvestre, Montréal; Jean St-Germain, Montréal; Paul Ste-Marie, Hull; Alfred Tourigny, Montréal; Alfred M. West, Montréal.

LA GREVE MUNICIPALE

Le maire Raynault se rend chez les grévistes

M. Savignac dénonce le gouvernement par oukases — A quoi doivent servir les surplus — Au refuge Meurling — Le piquetage

La grève des fonctionnaires municipaux semble prendre à midi une nouvelle tournure. Pendant que les autorités provinciales étudient les demandes des grévistes, on répète aux quartiers généraux et dans des groupes influents du mouvement, que tout ce que les fonctionnaires veulent, c'est le même traitement que les policiers et les pompiers.

Comme les policiers, pompiers et employés manuels ont eux-mêmes, adopté une attitude nouvelle quant à leurs augmentations de salaires, cela peut modifier beaucoup la position des fonctionnaires et abréger la grève.

Ce matin le bureau d'arbitrage qui a enquêté sur les griefs des policiers, pompiers et employés manuels, bureau composé de MM. Roger Brassard, président; Paul-Emile Marquette, représentant des employés, et C.-A. Sylvestre, représentant de la ville, s'est réuni aux bureaux du gouvernement provincial.

M. Brassard a expliqué que l'enquête reprenait à la demande du ministère provincial du travail, et que comme la seule question à l'étude serait celle des salaires des trois groupes, il lui semblait que le bureau devrait siéger à huis clos. MM. Marquette et Sylvestre ont dit n'avoir pas d'objection. L'avocat des employés, Me G.-M. Desaulniers, n'avait pas de préférence pour l'audition publique ou non. Me J.-C. Martineau, avocat de la ville, a demandé à consulter ses supérieurs, puis a informé le bureau que les autorités municipales préféreraient l'audition publique. Après discussion de la question le bureau a opté pour l'enquête à huis clos.

Le fait que le bureau siège pour étudier la question des salaires signifie que ces trois groupes d'employés affiliés au C.C.T. acceptent un nouvel arbitrage sur la question des augmentations de salaires qu'ils prétendaient tout d'abord résoudre par l'offre de M. Honoré Parent antérieurement à la grève de la semaine dernière.

Les fonctionnaires ayant exigé le même traitement que les policiers et pompiers n'auraient plus de raison de ne pas accepter eux aussi un arbitrage. Mais ils ne veulent pas du bureau d'arbitrage qui a déjà entendu leur cause et qui s'est prononcé en majorité contre la reconnaissance du Syndicat affilié à la C.T.C.C., tandis que l'autre bureau avait recommandé la reconnaissance des trois Fraternités affiliées au C.C.T.

Pour que la situation soit absolument parallèle et comporte les mêmes garanties, les fonctionnaires seraient consentants à accepter le même bureau d'arbitrage que les trois autres groupes, le bureau Brassard, à condition qu'il soit entendu qu'on leur accorde des salaires comparables à ceux qui seront accordés aux autres. Ce compromis honorable pour tout le monde pourrait bien abréger la grève en cours.

Un problème technique d'ordre légal peut soulever un conflit de juridiction. Pour établir un bureau d'arbitrage il faut une procédure précise: un vote des employés avec élection de leur représentant, une nomination par la ville de son représentant, le choix du président par les deux, ou à défaut par le gouvernement provincial.

Or si on recommençait toute la procédure, il se pourrait que les partisans de la Fraternité essaient de supplanter le Syndicat; c'est ainsi un projet, du moins une possibilité dont les chefs du Syndicat doivent tenir compte. Sans doute pour régler la grève les juristes trouveraient bien un détour qui sauvegarderait le statu quo, pourvu que les premiers intéressés, les fonctionnaires, fassent un front commun.

M. Raynault

M. le maire Raynault s'est rendu à la fin de l'après-midi, aux quartiers généraux des fonctionnaires en grève, place Jacques-Cartier, et leur a adressé la parole. Il a dit d'abord que c'est le devoir du maire de sympathiser avec tous les groupes de Montréalais qui éprouvent des difficultés, et qu'il a tenu à leur exprimer sa sympathie. Il a ensuite cité la déclaration qu'il a faite la semaine dernière lors de la grève des policiers et pompiers, à propos du relèvement général des salaires dans la province, pour les ramener au niveau des salaires dans les autres parties du pays.

Dans le moment, a continué le maire, on discute vos demandes à Québec avec vos représentants; il ne serait pas avantageux pour vous que le maire en dise trop long, je ne voudrais pas vous nuire. Mais je tiens à vous dire que tout ce qui fait partie du redressement général des salaires chez nous est une bonne chose, et qu'il faut savoir considérer l'ensemble; il faudra que vous soyez sympathiques aux autres groupes de la population qui ont aussi des revendications légitimes.

Je tiens à ajouter toutefois qu'on s'apercevra peut-être plus tard que ça n'irait pas plus mal si on laissait conduire les affaires de Montréal par les gens de Montréal. M. Raynault a terminé ses remarques en félicitant les grévistes de leur attitude digne et calme.

M. Savignac

M. J.-M. Savignac, conseiller et ancien président de l'exécutif, a parlé ensuite. Après avoir exprimé sa sympathie pour les grévistes et leurs demandes, il a dit que le gouvernement par oukases et ordonnances ne peut pas aller loin. Pour lui, dit-il, j'ai passé presque tout le temps du chômage à la tête de l'administration municipale. J'ai gouverné, a-t-il dit, et par le cœur. La population a vécu des jours bien tristes, les employés également; nous ne pouvions pas augmenter leurs salaires selon nos desirs, mais nous les reconstruisons, nous cautions avec eux, nous les encourageons, nous leur montrons de la sympathie et tout le temps du chômage s'est passé sans grève, sans trouble.

Maintenant que l'abandonne revient, qu'on se plait à le dire à tout bout de champ dans des conférences afin de discréditer les anciennes administrations, qu'on accuse des surplus de \$4 millions, on néglige de partager les miettes de ce gâteau entre les employés municipaux. Je trouve cela injuste. Le coût de la vie augmente pour vous comme pour certain membre de la Commission municipale qui a eu une augmentation de \$50 par se-

maine. Je trouve injuste qu'on vous paie un bon de \$1.98 quand des villes comme Verdun, qui vivent de Montréal, paient \$4.25 à leurs employés.

Je vous félicite de votre belle tenue, vous faites honneur à votre ville et à la population, vous revendiquez vos droits calmement et fermement; cela vous attire la sympathie de la population. On dit que les grèves vont augmenter les taxes. N'avez crainte, on se servira des surplus dont on se vante tous les quinze jours. Je vous assure que le conseil ne votera pas d'augmentation de taxe. Qu'on organise la taxe scolaire sur une base provinciale et les contribuables de Montréal seront soulagés de \$9 millions.

LA GREVE MUNICIPALE

Lemoine pourrait ainsi prendre dès aujourd'hui possession des locaux plus habitables mis à leur disposition par la ville. Les chefs des grévistes ont réitéré à cette occasion leur intention de ne rien entraver des services nécessaires à la santé du public.

Les salaires

Le comité exécutif essaie de trouver moyen de faire payer les employés non permanents préposés à l'enlèvement de la neige, qui devaient être payés hier ou aujourd'hui. Un bon nombre de chèques destinés à ces employés étaient prêts quand le service des finances avait aussi une équipe de pointeurs qui vérifiaient. On a pensé à l'hôtel de ville au début de la grève que la mise en grève des pointeurs des finances paralyserait l'enlèvement de la neige, mais on a constaté ensuite que tout allait normalement grâce aux pointeurs de la voirie, qui ne sont pas des collets-biancs.

M. J.-Omer Asselin, président de l'exécutif, a réitéré ce matin sa déclaration que la meilleure chose que les fonctionnaires puissent faire, ce serait de retourner au travail et de référer leur demande au bureau d'arbitrage qui sera nommé. Je suis sûr, a-t-il dit, que ce bureau leur donnera ample justice et qu'ils gagneront leur cause; nous les aidons; mais les appels à la violence ne les aideront certainement pas.

Télégrammes

C'est aux bureaux d'arbitrage déjà constitués pour étudier les griefs des employés de la ville que le président de la Commission municipale, M. L.-E. Potvin, s'en remet pour régler les litiges en cours. Il a envoyé lundi à M. Edgar Rochette, ministre provincial du Travail, les deux télégrammes suivants:

Montréal, 20 décembre 1943. Conformément à notre requête du 24 août 1943 et d'accord avec le rapport majoritaire du tribunal d'arbitrage dans l'affaire des policiers, pompiers et employés de travaux publics. Versus la Commission municipale de Québec représentante la Cité de Montréal, vous demande à ce qu'il soit donné suite par arbitrage aux conclusions dudit rapport pour étudier les dispositions contractuelles de travail entre les trois associations d'employés de la Cité de Montréal et la Commission municipale de Québec représentante ladite cité.

L.-E. POTVIN

Montréal, 20 décembre 1943. Avons conformément recommandations Commission arbitrage en vertu de loi différends ouvriers de Québec reconnu syndicaux fonctionnaires municipaux comme agence de négociations Stop. Vous priions demander au tribunal arbitrage continuer son travail en vue de régler les termes d'une convention collective de travail entre le Syndicat et la Commission municipale de Québec représentante la Cité de Montréal, le tout d'accord avec requête du syndicat en date 13 octobre 1943.

L.-E. POTVIN

M. Rochette a accusé réception de ces télégrammes et a déclaré qu'il les communiquera aux parties intéressées.

C'est cette attitude de M. Potvin qui a provoqué la grève des fonctionnaires. Le bureau d'arbitrage qui a étudié leur cas ne pourra pas siéger parce qu'un de ses membres, le représentant des fonctionnaires, M. Gérard Picard, a démissionné en protestation contre la réponse de la Commission municipale. Ce bureau d'arbitrage était présidé par M. le juge Alfred Savard, de la Cour supérieure, et composé de MM. Picard et C.-A. Sylvestre, ce dernier représentant les autorités municipales. Ce bureau a présenté un rapport majoritaire recommandant le refus de reconnaître l'affiliation du syndicat aux Syndicats catholiques nationaux et à la C. T. C. C. M. Picard avait fait un rapport de son côté. La Commission municipale a reconnu le syndicat, malgré le rapport majoritaire du bureau.

Des lundi soir M. J.-Omer Asselin, président du comité exécutif, avait envoyé des télégrammes à M. Godbout et aux ministres Casgrain, Rochette et Drouin. Voici les réponses qu'il a reçues:

M. Godbout a répondu: "En réponse à vos télégrammes, ai demandé à l'hon. Oscar Drouin de vous voir hier soir pour coopérer pleinement avec vous nos efforts. Drouin est encore à Montréal où il reste à votre disposition".

M. Drouin a répondu: "N'ai reçu vos deux télégrammes d'hier soir que ce matin à mon arrivée au palais de justice. Ils étaient adressés à mon bureau et ne m'ont pas été communiqués avant l'ouverture de ce bureau. Cependant, je vous ai vu cette nuit et nous avons eu une longue conversation sur ces sujets.

Piquetage appuyé

Les fonctionnaires grévistes renforcent leur mouvement déjà presque unanime par des pressions plus vigoureuses. Les rares fonctionnaires qui n'ont pas voulu se joindre aux grévistes, ont reçu de leurs camarades des conseils énergiques.

M. Arthur Hooper, assistant-greffier, était à son bureau ce matin. Des grévistes sont venus l'avertir qu'ils ne répondraient pas de ce qui pourrait lui arriver s'il persistait dans son attitude. Devant ces menaces voilées, il a cédé et s'en est allé chez lui.

Un autre haut fonctionnaire est resté au travail, mais il a dit aux journalistes qu'il a dû obtenir les services de six policiers pour protéger sa maison hier soir, à cause des menaces qu'il avait reçues; on le menaçait de briser les vitres et d'endommager sa propriété.

Le logement

Aux quartiers généraux des grévistes on a annoncé vers midi que le Syndicat autorisait ceux de ses membres qui avaient la fonction de voir au démantèlement des familles logées dans des conditions intolérables, de faire ce travail nonobstant la grève. Des familles de la rue

Les fonctionnaires provinciaux demandent de meilleurs salaires

Ils veulent la même augmentation que réclament les municipaux — On fait signer une requête — Le boni de vie chère

Les représentants de l'Association des fonctionnaires de la province de Québec, ce qui comprend les employés des services intérieurs et extérieurs, font actuellement signer une requête pour obtenir de meilleurs salaires, le boni de vie chère, l'assurance gratuite, etc. Ils déclarent que ladite requête a été signée, déjà, par la majorité des employés. Ce soir une délégation doit partir pour Québec, rencontrer les autorités provinciales et discuter l'affaire.

Voici le texte de la requête: Considérant que le but de l'Association des Fonctionnaires de la Province est la protection et la défense des intérêts matériels, intellectuels et moraux de ses membres;

Considérant que ladite Association a l'autorité et la compétence pour régler les griefs collectifs de ses Associés;

Considérant que les employés de la Province ont absolument confiance en leur Association, et qu'ils ont l'intention de lui adresser à l'exclusion de tout autre groupement leur demande d'amélioration de travail, nous, Fonctionnaires de la Province réclamons ce qui suit:

1o Des augmentations de salaire égales à celles que réclament les fonctionnaires municipaux;

2o Le boni de vie chère à tous ses employés indistinctement;

3o Que l'article 40 de la loi du Service Civil protège tous les employés, même les ouvriers permanents auxquels s'applique la loi des pensions;

4o Assurance gratuite à tous sans restriction d'âge.

Domages de \$1,000,000

Point Tupper, N.-E., 22 (C.P.). — Cinq locomotives et d'autre matériel ont été détruits de bonne heure aujourd'hui par un incendie qui a rasé la salle de garde du Canadian National ici. Les dommages sont évalués non officiellement à \$1,000,000. Trois locomotives ont été tirées du brasier sans subir de dommages. Le feu a également détruit la salle de repos des mécaniciens et chauffeurs. L'incendie, qui a éclaté vers 2h, ce matin est d'origine inconnue. Des explosions ont secoué l'édifice en flammes, nuisant ainsi au travail des pompiers, au moment où des barils d'huile et d'autres matières inflammables prenaient feu.

L'offensive aérienne alliée se poursuit

Londres, 22 (C.P.). — Les bombardiers de la R.A.F., poursuivant leur offensive incessante contre les nazis, ont attaqué des objectifs non déterminés hier dans l'ouest de l'Allemagne. Des escadrilles d'avions alliés ont franchi aussi la Manche en direction du nord de la France. Les dernières opérations se sont effectuées sans perte.

Disette de papier-journal

Chicago, 22 (A.P.). — Par suite de la disette de papier-journal, le Chicago Daily News a annoncé aujourd'hui qu'il ne publiera aucune annonce, sauf les décès et les avis légaux, les bulletins ecclésiastiques et les annonces de ciné, du 23 décembre au 3 janvier.

Le pilote avait bu avant l'échouement

Toronto, 22 (C.P.). — Le juge F. H. Barlow a pris aujourd'hui en délibéré jusqu'au 4 janvier en Cour d'amirauté, la cause d'accident de navigation survenu le 27 septembre dernier. Ce matin-là, le cargo MacPherson a touché un haut-fond et s'est échoué causant des dommages d'environ \$74,000. Il était chargé de matériel de guerre.

Le pilote M. A. Hogue a déclaré hier qu'il avait bu avec des amis avant de monter à bord, mais qu'il n'était pas ivre. Il a pris son dernier verre à une heure du matin et l'accident est arrivé deux heures plus tard.

Gains chinois au sud de la rivière Lin

Tchoungking, 22 (A.P.). — Le haut commandement chinois a annoncé hier soir que les troupes japonaises ont été expulsées de la région au sud de la rivière Lin, redonnant ainsi à la Chine la moitié de son district consacré à la culture du riz. Les ennemis sur la rive nord de la rivière ont dû également reculer. Les Chinois poursuivent l'ennemi dans toutes les directions.

Deux enfants perdent la vie dans un incendie

Toronto, 22 (C.P.). — Deux garçons d'une dizaine d'années ont été brûlés à mort aujourd'hui dans l'incendie qui a ravagé l'édifice de la compagnie Kerr Butter Scotch Candy, à Toronto. Quatre autres personnes ont reçu des coupures et des écorchures à la tête. Plus de 50 employés s'en sont tirés indemnes. Les pompiers ont trouvé les corps des victimes dans les ruines après l'incendie, causé par une explosion survenue près de la bouilloire. On évalue les dommages à \$30,000. Les autorités de la compagnie ont dit que les deux jeunes garçons ne travaillaient dans leur établissement que depuis hier.

La route Montréal-Québec

Le ministère de la Voirie annonce qu'il a ordonné la fermeture de la route Montréal-Québec à la suite de la neige tombée hier, et poussée par le vent. Comme on sait, cette route n'est ordinairement pas ouverte l'hiver.

M. Augustin Frigon promet un meilleur service

Ottawa, 22 (C.P.). — M. Augustin Frigon, président intérimaire de Radio-Canada, a dit, aujourd'hui, dans une interview à la Canadian Press, que le nouveau réseau national de Radio-Canada qui sera inauguré le 1er janvier prochain, permettra à la Société de donner un plus grand nombre de programmes canadiens et aussi d'utiliser les talents de plus nombreux artistes de chez nous. En 1944, le budget de la Société pour les traitements aux artistes sera de \$1 million, soit une augmentation de \$100,000 sur l'année 1943.

Eisenhower deviendrait généralissime allié

On avait déjà mentionné le nom du général Marshall — Les considérations qui militent en faveur d'Eisenhower

Londres, 22 (A.P.). — On croit que dans les circonstances actuelles, toujours sujettes à changement, le général Dwight D. Eisenhower est le candidat le mieux vu pour devenir commandant en chef allié pour l'invasion à l'ouest. Dans ces conditions, la campagne sur le théâtre méditerranéen relèverait en général des autorités britanniques.

Le vainqueur en Afrique-Nord et en Sicile a pris la vedette, malgré des rumeurs antérieures voulant que le général Georges C. Marshall ait d'abord été choisi pour le commandement suprême.

L'impression qui prévaut ici, c'est que les deux hommes ont été jugés acceptables par les chefs alliés à la conférence de Téhéran, mais que depuis lors des considérations proprement américaines ont fait prendre de l'avance à Eisenhower. Il semble maintenant que la maladie du premier ministre Churchill puisse retarder l'accord final sur le choix.

Au début, on semblait craindre que la nomination d'Eisenhower créât l'impression, évidemment fautive, que la guerre italienne et méditerranéenne passait au second plan. Voici les principales réponses à cette objection:

- 1. Un général anglais comme sir Harold Alexander, vétéran dans ce théâtre de guerre, intimement lié à Eisenhower et connaissant ses méthodes, pourrait prendre la direction sans modifier considérablement les plans.
- 2. En Italie et dans la Méditerranée en général la prépondérance des forces alliées, sur terre et sur mer, appartient aux Anglais.
- 3. Il est connu ici qu'après les premiers chocs de débarquements alliés dans l'ouest, les armées sur le nouveau front seront en majorité américaines.
- 4. Enfin, la Méditerranée préoccupe davantage les Anglais que les Américains.

La route Montréal-Québec

Le ministère de la Voirie annonce qu'il a ordonné la fermeture de la route Montréal-Québec à la suite de la neige tombée hier, et poussée par le vent. Comme on sait, cette route n'est ordinairement pas ouverte l'hiver.

M. Augustin Frigon promet un meilleur service

Ottawa, 22 (C.P.). — M. Augustin Frigon, président intérimaire de Radio-Canada, a dit, aujourd'hui, dans une interview à la Canadian Press, que le nouveau réseau national de Radio-Canada qui sera inauguré le 1er janvier prochain, permettra à la Société de donner un plus grand nombre de programmes canadiens et aussi d'utiliser les talents de plus nombreux artistes de chez nous. En 1944, le budget de la Société pour les traitements aux artistes sera de \$1 million, soit une augmentation de \$100,000 sur l'année 1943.

Suivez la mode: offrez un livre en cadeau! LETTRES DE MON MOULIN — Alphonse Daudet. Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10. MERMOZ — J. Kessel (pour public averti). Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60. L'EQUIPAGE — J. Kessel, roman pour adultes. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"





# LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

## Les mères de famille payées pour rester au foyer?

C'est ce que suggère le président du Stephen's College, Mr James Madison Wood

Les journaux de lundi soir nous apprennent deux nouvelles au sujet du travail de guerre: l'augmentation continue de la main-d'œuvre féminine, surtout dans la province de Québec qui se place bonne deuxième après l'Ontario et le renvoi des trois usines D.I.L. de Montréal de quelque 3.000 ouvriers des deux sexes, parce qu'il faut réduire la production, — on a plus de munitions que la nécessité de guerre l'exige présentement. Peut-être que si l'on s'était contenté d'employer des hommes dans les usines, surtout dans l'industrie lourde, on n'en serait pas réduit à congédier et les hommes et les pères de famille parce qu'il y a maintenant surproduction inutile dans des usines de Montréal.

Pendant ce temps, aux Etats-Unis comme au Canada, devant la vague montante de la criminalité juvénile, des médecins, des sociologues, des professeurs sont de plus en plus effarés de leurs constatations, et tous, d'un commun accord, reconnaissent l'absence des mères comme cause première de la débauche des jeunes.

Le président de Stephen's College, M. James Madison Wood, vient d'écrire dans la dernière livraison de Women's Home Companion que les Etats-Unis ont actuellement à faire face à une crise aiguë sur le front domestique parce que chaque jour il y a de plus en plus de mères américaines à "troquer leur tablier pour les salopettes".

Chaque jour, les journaux et les rapports de chaque poste de police nous démontrent la gravité de la situation, poursuit M. Wood, et il continue: Nos jeunes délinquants apprennent toutes les formes de vices et de crimes: ivrognerie, rapt, goût des narcotiques, vol et même meurtre. Pendant que nous combattons les "gangsters" internationaux, nous coupons dans notre sein nombre de jeunes bandits qui auraient pu devenir d'honnêtes et d'utiles citoyens, si leurs mères n'avaient mis le travail au dehors avant leur devoir envers leurs enfants et la société. M. Wood préconise une loi du retour de la mère au foyer et va jusqu'à suggérer que ces mères, si c'est nécessaire, soient payées pour rester à la maison!

"Comme nation, dit-il, nous ne pourrions faire de meilleur placement". Et il ajoute, très sensément: "Nous payons volontiers pour des écoles de réforme, des pénitenciers et des maisons pour enfants illégitimes, nous devrions payer bien plus volontiers pour supporter le foyer américain. Actuellement, ce plan se paierait par lui-même en sauvant les millions que nous coûte la délinquance juvénile".

Eh! oui, c'est bien beau tous ces souhaits de réforme, mais tout le monde sait bien que maintenant les choses vont suivre leur cours jusqu'à la fin de la guerre. Une loi préventive aurait pu tout sauver. Mais voilà, aux Etats-Unis comme ici, on n'a rien fait pour que les mères restent à leur poste; on a tout tenté, au contraire, pour leur faciliter le travail au dehors.

On est épouvanté à présent de l'abandon des enfants et du sort qui leur est fait. Et ce n'est pas le seul aspect tragique du problème. La directrice des services sociaux de l'orphelinat Saint-Vincent de Chicago déclarait tout dernièrement: "Avec de nombreux pères servant dans les forces armées, les mères trouvent difficile de vivre de leurs allocations et elles placent leurs enfants dans les garderies ou les laissent avec des amis ou des voisins. Cette nouvelle formule de liberté provoquée chez de nombreuses femmes l'oubli de leurs obligations à l'égard de leurs enfants et de leurs maris éloignés du foyer, et la première chose que vous apprenez, c'est qu'elles sortent avec d'autres hommes".

Voilà une autre catégorie de mères de familles qui devraient être payées pour rester chez elles à soigner leurs enfants. La place de la mère est au foyer, dit après tant d'autres le président Wood. En effet, qu'elle soit femme de soldat ou femme d'ouvrier ou veuve, dès qu'il y a des enfants, des adolescents dans une maison, la mère n'a pas à chercher ailleurs d'autres obligations et son devoir envers la société et son pays est tout trouvé: gardienne de la famille.

Germaine BERNIER

### Hygiène et Beauté

#### La clé d'un parfait maquillage

Toutes les jeunes femmes savent que le maquillage ne doit pas changer le genre de beauté particulier à chacune, mais l'améliorer, le perfectionner. Les tons de peau varient à l'infini, depuis la transparence et la blancheur nacrée de l'albâtre jusqu'à l'ocre chaud des terres pleines de soleil; aussi, les chimistes-cosméticiens ont-ils tenu compte de ce caprice de la nature et, par un mélange habile à obtenir les teintes les plus subtiles. Naturellement on ne peut pas changer les rouges à lèvres 2 ou 3 fois dans une journée, en passant par le naturel au plus éclatant, mais il n'en est pas ainsi de la poudre qui doit absolument s'harmoniser à la couleur de la peau; trop pâle ou trop foncée, elle produit un effet singulier qui change l'expression et altère la personnalité.

#### Commencer par le commencement

La crème de fond est la clé d'un maquillage réussi; de son choix dépendent le velouté de la peau et l'uniformité des tons. Il vaut mieux ne pas employer de fond de teint pour les peaux grasses, mais les autres ne peuvent s'en passer et, selon leur grain, le choisir plus ou moins gras, et plus ou moins coloré selon la pigmentation de l'épiderme. Après avoir étendu sur le visage, attendre environ une dizaine de minu-

les avant d'employer le fard qu'on applique sur un léger nuage de poudre, ou avant cette dernière s'il s'agit d'un rouge en crème, puis, couvrir de poudre soigneusement étendue avec une brosse douce et souple.

Un beau maquillage exige une attention minutieuse et ne peut produire un résultat satisfaisant si on le laisse au petit bonheur ou si on doit l'effectuer en grande hâte; prendre son temps et n'user que de produits recommandés et vous conviendrez parfaitement, comptez parmi les conditions essentielles au succès d'un "beau soir".

#### Un beau conte de Noël

##### "Imagerie"

par Cécile CHABOT illustré par l'auteur

Un conte... qui raconte le voyage de Joseph et de Marie allant de Québec à l'île d'Orléans pour la messe de minuit dans l'église de Ste-Pétronille.

Un livre que tous les jeunes lecteurs demanderont pour leurs étrennes. — des étrennes qui ne vieilliront jamais parce que l'histoire restera toujours aussi belle qu'une neuve.

La nuit de Bethléem transportée chez nous... avec le miracle qui s'est accompli dans la crèche.

Un conte qui a fait gagner un premier prix à l'auteur, car les grandes personnes aussi ont leurs concours. (Concours organisé par le Département de l'Instruction publique décembre 1942).

Un livre qui contient de belles, belles images! (Comm.)

Prix: \$0.75; par la poste: \$0.80.

## "Santa Claus" pour les pauvres

Tous à l'arrière de la cour noire, on dirait la maison incrustée dans la terre. La seule lumière de ce foyer sombre, c'est le feu rouge qui passe sur le devant, et au bord cassé d'un rond du poêle...  
Tout à coup bébé pleure. Il était là tout près dans son berceau, presque invisible, et la maman aussi qui vient de se lever dans la pénombre. La maison n'est pas déserte, ah! non, mais les enfants sont toujours couchés tôt, depuis qu'ils ne prennent que deux repas par jour. Ainsi ils ont moins faim.

Et ce soir, pendant qu'ils dorment, rêvant à Noël tout proche, la fête féerique des chrétiens, la maman, qui aime de plus en plus l'obscurité, songe, se parlant à elle-même: Les fêtes, oui les fêtes! Les journaux ont l'air de croire qu'il suffit de vouloir pour qu'elles soient heureuses. Mais il y en a beaucoup que cette joie bruyante, rend plus tristes que jamais. Si la vie était un conte de fées, il y aurait peut-être, à Noël, sur notre table, une dinde et des pâtés fumants, du vin, des chocolats, des liqueurs...

Mais ce soir, si proche du grand jour, leur père n'a rapporté que treize dollars, pour toute une semaine de travail. C'est tout ce qui reste, après tous les prélèvements nécessaires.

C'est pour sept enfants et pour nous deux qu'il apporte si peu de chose. Cinq des sept ont froid aux pieds en se rendant à l'école et ensuite presque toute la journée... Neuf qui ne mangent jamais assez... Et le boulanger menace de ne plus laisser de pain.

Neuf, qui n'ont chaud qu'en été, et le propriétaire crie de plus en plus fort à chaque visite.

Et Noël s'en vient... Quand j'étais chez nous, ce n'était pas riche, mais c'était chaud et gai les fêtes; pas de jouets extravagants pour les enfants, ni de cadeaux de luxe pour les grands, mais chacun avait sa part.

La maman, dans le noir, croit voir les yeux bruns, les yeux bleus qui rient en parlant de Santa Claus et des étrennes.

"Chacun sa part". Ce serait bon peut-être de leur dire comme chez nous et comme le veut M. le curé: C'est le petit Jésus qui apporte les cadeaux, cette nuit-là pendant qu'on dort si bien... Mais moi qui sais que dans leurs bas tendus, je ne pourrais rien mettre pour les réjouir, j'hésite. Et au pied de cet arbre qu'un marchand leur a donné et qu'ils ont décoré avec ce qu'ils ont trouvé dans les rebuts, je sais bien moi qu'à moins de miracle, ils ne danseront pas de joie. Quand on aura donné au boulanger qui réclame, au propriétaire qui menace, quand pour le dîner, on aura pu acheter un rôti, il restera plus rien, plus rien... Il vaudrait peut-être mieux les laisser croire à ce vieux bonhomme rouge à barbe blanche! Si les bas restent vides, ils oublieront le bonhomme et son peu de pouvoir.

Mais leur dire: C'est le tout petit Jésus qui vient les mains pleines chez les enfants sages, et voir dans leurs yeux des larmes, parce qu'ils seraient délaissés, sans comprendre. Non, il ne faut pas leur dire: Jésus vous a oubliés, Jésus est passé sans entrer... Ils croiraient Dieu pour toujours, de cette crainte qui fait douter de tout amour!

Et la maman, épuisée de chagrin, de révolte, de crainte presque désespérée, à la lueur du dernier tison rouge, regarde de tout près à travers ses larmes, bébé qui sourit dans son sommeil, sans doute à un enfant très beau, et non au vieux bonhomme rouge. Mais comment lui garder ce sourire?... G. N.

(Mont-Joli).

## Les rations de décembre

Restent valides jusqu'avis contraire:

— Conserves, D-1 à D-7 inclusivement.  
— Sucre, 1<sup>er</sup> à 18 inclusivement.  
— Thé-café, 1 à 20 inclusivement.

Deviennent valides dès jeudi:  
— 23 déc. — Viande, 31.  
— Beurre, 42, 43.  
— 30 déc. — Viande, 32.

Ne sont plus valides après le 31 décembre:

Le carnet no 2 en entier.  
Sucre, 1 à 13 inclusivement.  
Tous les coupures de sucre pour conserves.

Beurre, nos 38 à 41 inclusivement.  
Viande, nos 26 à 29 inclusivement.  
Et tous les numéros antérieurs.

Les coupures de viande, deux d'un même numéro, deviennent valides tous les jeudis.

Les coupures de Beurre, deux à la fois, portant des numéros consécutifs, deviennent valides tous les 15 jours.

Les coupures viande et beurre qui sont valides le ou avant le 15 du mois sont bons jusqu'au dernier jour du même mois. S'ils sont valides le ou après le 15, ils sont bons jusqu'au dernier jour du mois suivant.

Les coupures de sucre, thé-café et conserves restent valides tant qu'ils ne sont pas déclarés nuls.

VALEUR DES COUPONS  
Cupon de sucre (rouge): 1 livre.  
" " (vert): 2 onces.  
" " café (vert): ½ livre.  
" " beurre (mauve): ½ livre.

## Prière à Notre-Dame de Noël

Vous êtes toute pure et toute patissable,  
O Vierge blanche!  
Comme la plaine neigeée,  
Votre figure est douce et penchée  
Et votre regard est doux  
Comme le flocon subtil qui se pose.

Dans vos voiles, O Femme heureuse,  
Vous pressez l'Enfant-Dieu,  
Vous protégez la lumière  
Et vous en êtes inondée.  
Mère, regardez-nous  
Car, en cette nuit vibrante et divine,  
Vous demeurez Universelle entre toutes.

Vous vous donnez tout entière  
Dans un renoncement suprême.  
Baissez vers nous vos yeux et vos mains,  
Immaculée,  
Car vous êtes notre mère,  
Car, c'est notre humanité  
Qui naît de vous avec Jésus  
En cette étable.  
Voyez notre misère et notre chancellement,  
Nous sommes vains et superbes.  
Apportez-nous, ô Transparence,  
Votre lucidité et votre paix.

Vous êtes toute blanche  
Et pareille à la plaine neigeée,  
O Vierge Mère,  
Notre-Dame de Noël!

Jean DOMINIQUE

## Mlle M.-F. Hersey décédée à Toronto

Pendant 36 ans infirmière à l'hôpital Victoria de Montréal

Mlle Mabel-Frances Hersey, O.B.E., surintendante des gardes-malades à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, où elle a passé 36 ans, de son stage d'étudiante, à sa retraite, il y a cinq ans, est décédée à Toronto hier, à l'âge de 71 ans, à la suite d'une longue maladie. Au cours de sa fructueuse carrière, Mlle Hersey a été honorée de plusieurs décorations et titres universitaires. Bien qu'elle se retire pour raisons de santé, Mlle Hersey a toujours continué de porter un vif intérêt à l'avancement de la profession dont elle était membre.

## Au Sacré-Coeur

La présidente et les membres du Conseil de la Congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Coeur remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part à la souscription organisée pour leurs œuvres. La distribution des prix eut lieu mercredi le 15 décembre, au couvent de la rue Atwater. Et, voici la liste des heureuses gagnantes:

1<sup>er</sup> prix: Mme D'Avignon-Delfosse, 2150 ouest, rue Sherbrooke, Bon de la Victoire, don de Mme Joseph G. Trudeau; 2<sup>e</sup> prix: Mlle Berthe Lavoie, 80 est, rue Laurier, nappe et serviettes en toile brodée, offertes par Mademoiselle Thérèse Gravel; 3<sup>e</sup>me prix: Mme Geo.-E. Stevenson, 5600, Campden Place: 8 tasses à café, don de la Congrégation des Enfants de Marie; 4<sup>e</sup>me: Mlle R. Granger, Hôtel Queen's; sautoche offerte par Mme J. T. Ostell; 5<sup>e</sup>me: Mlle Nellie Wood, 1425 S. Mathieu; service à déjeuner en toile de lin, don de Mme Jean Barcelo; 6<sup>e</sup>me: Mme André Brisset des Nos, 3531 Van Horne; cadre pour photo offert par Mme J. T. Ostell.

## Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

" viande (brun):  
Groupe A: ½ livre;  
Groupe B: ¾ livre;  
Groupe C: 1 livre;  
Groupe D: 1 ½ livre.

Conserves sucrées: coupons D du nouveau carnet no 3, valeurs diverses.

Voici un cadeau original et pratique!

## ELEGANTS BERETS D'HIVER



EN FEUTRE ..... \$2.00  
FEUTRE "BEAVER" ..... \$2.50

CHEZ CHARLEBOIS  
11 MAGASINS A VOTRE SERVICE

### In memoriam

#### Berthe Saint-Jacques

Lorsque j'ai vu dans le journal qu'elle était morte subitement, et seule, j'en ai eu du chagrin, et j'ai pensé que c'était peut-être un suprême sacrifice que Dieu lui avait demandé.

Elle était bonne, serviable, humble, toujours prête à aider les autres, et infiniment compatissante. Elle aimait les gens intéressants, les belles conférences, tout ce qui était vivant et beau.

Elle avait ce don très rare de prendre sur ses épaules les croix de ses amis. Comme Simon de Cyrène aida Notre-Seigneur à porter sa Croix.

Une de ses amies m'a dit: "Chaque fois que quelque chose arrivait, que j'avais du chagrin, une épreuve, Mlle Saint-Jacques était là". Sa grande sympathie, si vraie, faisait du bien. Elle souffrait avec ses amis, des malheurs de la Pologne, pays martyrs, envahi, occupé, détruit et crucifié de nouveau tous les jours, pays qui ressuscitera, car il est fidèle à Dieu.

On s'use le coeur à partager les souffrances de ceux que l'on aime, mais la compassion, que nous a enseignée Notre-Seigneur, est un des plus beaux dons du coeur humain.

Berthe Saint-Jacques est morte seule, comme tant de réfugiés, d'exilés, de prisonniers dans l'Europe tragique qui souffre atrocement, et achève la Passion du Christ, pour que ceux qui viendront après nous connaissent un monde meilleur et un retour en chrétienté. Que Dieu, dont la miséricorde est infinie, l'accueille en Paradis, et que de là-haut, dans la lumière sereine qui n'aura pas de fin, elle continue à aider ceux qu'elle aime.

Madeleine THIBAUDEAU

## Importance d'un déjeuner substantiel pour un écolier

Les médecins inspecteurs des écoles et les infirmières visiteuses rapportent qu'un très grand nombre de nos enfants partent pour l'école le matin sans avoir déjeuné.

Une telle situation est sérieuse, beaucoup plus sérieuse que le réalisme des mamans ou les autres personnes responsables de la santé de ces enfants. Premièrement, un enfant a besoin de trois bons repas par jour pour suffire aux besoins de sa croissance et de son activité et, secondement, l'enfant n'a pas assez de résistance pour rester sans manger, à partir de l'heure du souper qui est ordinairement pris de bonne heure jusqu'au lendemain à midi, heure où il revient de l'école.

Durant la matinée, l'enfant qui n'a rien déjeuné est fatigué, se sent faible, quelquefois même s'évanouit; l'hiver, il est beaucoup plus sensible au froid. Il ne peut suivre avec profit les leçons qui se donnent en classe parce que la fatigue l'empêche de concentrer son attention sur les su-

★ EATON ★

## Jour d'occasions à la Ville des Jouets

### Chevaux berçants

Beau jouet à prix modique qui deviendra le favori de son propriétaire. Peint de couleurs brillantes, solidement fait. Environ 27" de long. Siège à 15 1/2" de terre. **2.39**

Occasion du Jeudi

### Chevaux rembourrés

Des chevaux que les petits pourront monter! Forts, bien faits, rembourrés, simili-cuir, sur roues. Dossier environ 12" de terre. Occasion du Jeudi **2.95**

Ville des Jouets, au quatrième

**THE T. EATON CO LIMITED**  
OF MONTREAL

jets étudiés. Il a moins d'entrain au jeu, ce qui l'empêche de prendre tout l'exercice physique dont il a besoin pour se développer normalement.

Au repas du midi, l'estomac qui n'a rien reçu de substantiel depuis la veille est mal préparé pour recevoir un repas souvent lourd et toujours pris trop vite parce que l'enfant a faim.

Dans ces conditions, le travail de la digestion maintiendra l'après-midi la sensation de fatigue du matin et le rendement de l'écolier en sera encore diminué. L'enfant qui ne déjeune pas le matin ne peut donc profiter de ses études dans la mesure de ses capacités intellectuelles et perd une partie importante de la culture physique que lui est essentielle. La mère de famille consciente de ses responsabilités et soucieuse de l'avenir de ses enfants se fera un devoir de fournir à ceux-ci, et dans les meilleures conditions possibles, un repas ayant une influence indiscutable sur leur développement physique et mental.

Le Service de santé publiera dans un prochain communiqué ce qu'il considère comme un menu bien balancé.

**LE SERVICE DE SANTE**

Après la capitulation de Tripoli, le général Alexander télégraphia le message suivant à M. Churchill: "Cher Monsieur, les ordres que vous m'avez donnés le 15 août, 1942, furent exécutés. Les ennemis de Sa Majesté, ainsi que leur équipement, ont été complètement éliminés d'Égypte, de la Cyrénaïque, de Libye et de la Tripolitaine".

Il se peut que nous n'ayons pas toutes les fourrures... mais

**NOUS AVONS UNE FOURRURE POUR TOUTE FIN... A LA PORTEE DE TOUTE BOURSE!**

## Joyeux Noël! Bonne Année!

Que 1944 vous soit généreux en bonheur vrai, en joie sereine et en une prospérité digne de votre constance.

**ALEX. FAUCHER**  
1272 est, rue Ste-Catherine - FR. 1127

UN SEUL MAGASIN

UN MANTEAU DE FOURRURE N'EST PAS UN LUXE MAIS UNE NECESSITE POUR BRAVER LE FROID DE NOS HIVERS CANADIENS

**ALEX. FAUCHER**  
1272 est, rue Ste-Catherine - FR. 1127

UN SEUL MAGASIN

FOURRURES DE QUALITE



### Seuls les meilleurs produits entrent chez Gatehouse

Pour vendredi, nous offrons:

FILETS D'AIGLEFIN — DORE — POISSON BLANC — MORUE — TRUITE DE LAC — PETONCLES — EPERLANS — AIGLEFINS FENDUS ET FUMES.

Nous souhaitons à tous nos clients un très joyeux Noël.

**Gatehouse**

Livraison au détail **VENDREDI**

8 A.M. - 2.30 P.M.

PL. 8121

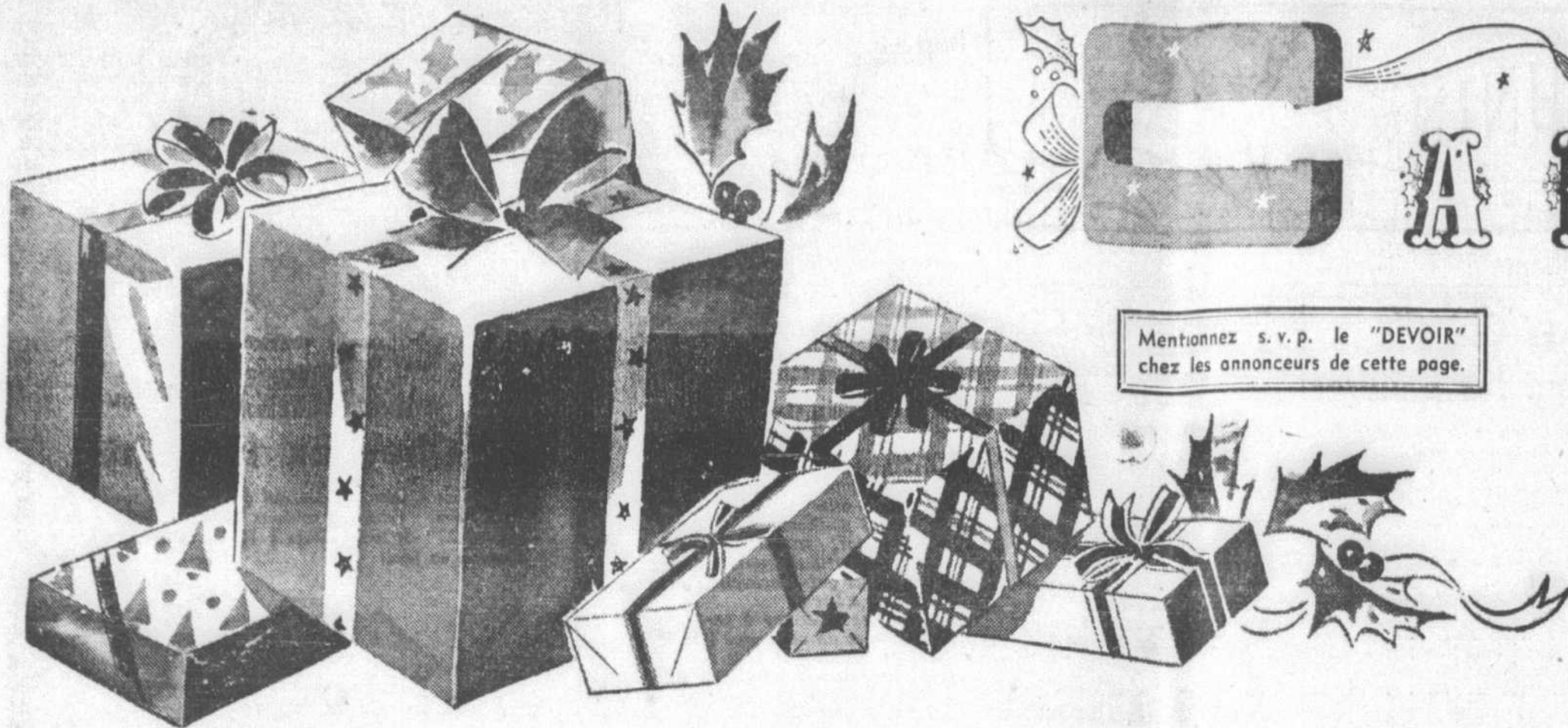
# C A D E A U X

Mentionnez s. v. p. le "DEVOIR" chez les annonceurs de cette page.

## POUR TOUS

Les annonceurs de cette page s'unissent pour offrir à leurs clients, à leurs amis et à toute notre population leurs vœux de la saison :

**Joyeux Noël !**  
**BONNE ET HEUREUSE ANNEE !**  
**ET VICTOIRE POUR 1944 !**



*Vivent les plaisirs de la neige !*

- SKIS
- PATINS
- TOBOGGANS

et autres articles de sport de première qualité.

Nous avons un bel assortiment de bibelots, cadres, miroirs, lampes, vaisselle, verrerie, etc.

Vous aurez l'embaras du choix chez

**J.-R. GRÉGOIRE**  
 QUINCAILLERIE  
 3605 est, rue Ontario - FA. 1167

**Avez-vous besoin d'un Paletot ?**

Si oui, achetez-le sagement. Nous avons un choix de pardessus d'excellente coupe, de tissus résistants et d'ajustement parfait. Les dernières nuances de gris, fauve et brun. Unis et chevronnés, en tweeds et donegals.

Pas de compromis possible avec la qualité.

Nous avons aussi de beaux complets en tweeds et en worsteds dans les gris, bleu et brun. Grands 34 à 44 dans les styles les plus nouveaux.

**H.-O. VIAU**  
 MEUBLES, POURRURES, VETEMENTS pour dames et messieurs  
 4270 ouest, rue St-Jacques - WE.1169  
 Succursale à :  
 4741 avenue Verdun, Verdun - YO. 3329

Conditions de paiement conformes aux ordonnances de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

**AIME-T-IL LES SPORTS D'HIVER ?**

Si OUI

IL FAUT LUI ACHETER DES SKIS NEUFS, OU DES PATINS, OU DES BATONS DE HOCKEY, QUE VOUS CHOISIREZ CHEZ

**J. M. RAVARY Inc.**  
 QUINCAILLERIE  
 4041 est, rue Ste-Catherine AM. 1525

LA MONTRE INCOMPARABLE **Mido** SUPER AUTOMATIQUE

**MULTIFORT**

Cette montre de renommée universelle se remonte par elle-même, est à l'épreuve de l'eau, de la poussière, de l'électricité et résiste aux coups les plus durs. Venez voir notre assortiment complet.

**BAOUST ET FILS Ltés**  
 BIJOUTIERS DIAMANTAIRES  
 3679 rue S.-Catherine E. 345A rue S.-Catherine E. (près Nicolet) (près S.-Denis)  
 FR. 31499

**DIAMANTS**

MONTRES — BIJOUX — BIBELOTS  
 Choix exceptionnel de cadeaux pour les Fêtes.

**W. RIOPEL**  
 HORLOGER-BIJOUTIER  
 902 EST, RUE BELANGER DO. 0640

Si le choix de "son" cadeau vous embarrasse, A. Bonin vient à votre secours et vous suggère une jolie robe de chambre.

Vous trouverez aussi chez A. Bonin un bel assortiment de cravates, foulards, gants, chaussettes, etc.

**A. BONIN**  
 MERCERIES POUR HOMMES  
 6557, rue St-Hubert - CA. 8922

**Etes-vous indécis ?**

Visitez nos étalages irrésistibles. Vous y trouverez des étrennes pour tous les membres de la famille. — Aussi de beaux cadeaux pour les futures mariées et pour celles qui sont mariées depuis longtemps!

- \* Bibelots
- \* Coutellerie
- \* Vaisselle
- \* Miroirs
- \* Lampes
- \* Cendriers
- \* Patins
- \* Skis, et autres articles de sport.

**Albert Robert**  
 QUINCAILLERIES  
 2534 EST, RUE BEAUBIEN - CR. 2680  
 2076 EST, BOUL. GOUIN - DU. 2986

En donnant des livres pour étrennes, vous ne manquez sûrement pas de faire plaisir à ceux à qui vous les destinez.

Biographies - Histoire - Romans - Aventures - Dernières nouveautés, etc.

**J.-O. PINEAULT**  
 LIBRAIRE  
 466 est, avenue Mont-Royal HA. 6221

Le cadeau par excellence pour Noël

**SOURDS** Votre degré de SURDITE exige le nouvel appareil **GEM-V-4**

Service garanti pour la vie. Approuvé par l'Association Médicale des États-Unis. Démonstration gratuite. Confidentielle. Tel. CALUMET 6865. Prix, qualité, réception incomparable.

**RAVOX**  
 St-Joseph O. coin Esplanade RADIO-PHONE

**OFFRIR** à votre parent, à votre ami de nouvelles heures de joie, en lui permettant avec un GEM-V-4 d'entendre à nouveau votre voix, celle de son entourage, les concerts, la radio, les sermons, etc.

Offrez des bijoux pour les Fêtes

Choix de montres:

LONGINES, GRUEN, BULOVA, TAVANNES, MIDO AUTOMATIQUE

Rehaussez votre personnalité et prouvez votre bon goût en offrant des bijoux provenant d'une bijouterie recommandable.

Bague à diamant bleu. Monture ou blanc ou jaune 14 et 18 carats finement ciselée.

\$50 \$75 \$100 et plus

**J. Omer ROY**  
 MONTRES • DIAMANTS • BAGUES  
 1658, MONT-ROYAL EST AM. 2618

COMPLETEZ VOTRE TENUE DES FÊTES PAR L'ADDITION D'UN CHAPEAU DE BELLE QUALITÉ DANS LES FORMES NOUVELLES. BONNES MARQUES ET NUANCES EN VOGUE.

**GASTON HINTON Limitée**  
 MERCERIES  
 3987 est, Ste-Catherine - FR. 4244

**Un Cadeau pour toute la Famille**

Mobilier de salle à déjeuner

Pour de belles étrennes à vos enfants, visitez notre département de jouets où règne déjà l'atmosphère des Fêtes.

**LAMARRE FRERES**  
 MEUBLES  
 3723 ouest, rue Notre-Dame FI. 4681

Joyeux Noël

Que 1944 soit une année de paix, de bonheur et de prospérité pour tous.

**J.B. Lefebvre** Limitée  
 MONTREAL SHOE STORES

Depuis vingt-cinq ans au service du public, M. Raphaël Roy, maintenant à son compte, invite tous ses clients et amis à venir visiter sa nouvelle bijouterie.

Beau choix de montres, bagues et bijoux — Réparations par un expert.

**Raphaël ROY**  
 Horloger - Bijoutier - Diamantaire  
 6587 rue St-Hubert TA. 4174

**JOUETS**

**J.-N. ARSENAULT**  
 DISTRIBUTEUR EN GROS SEULEMENT  
 447-453 est, rue Ontario, Montréal (HOPITAL DE JOUETS)

**LE TEMPS PRESSE !**

Procurez-vous dès maintenant les cadeaux que vous voulez offrir pour les fêtes.

- \* Bagues et ions
- \* Montres pour messieurs et dames
- \* Bijoux
- \* Cadrons, horloges
- \* Cadeaux variés.

**O. MIRON**  
 HORLOGER-BIJOUTIER  
 429 rue JARRY (près Saint-Denis) DO. 3665



## Notre Message des Fêtes

A une clientèle que nous voudrions mieux servir

Les conditions présentes auxquelles nous devons faire face par suite de la guerre ne nous permettent pas de donner au public toute l'attention, toute l'assistance et le service de premier ordre que nous avions ambitionnés à son endroit. Mais cette guerre, tôt ou tard, se terminera, par une victoire, nous n'en pouvons douter, et, alors, nous en sommes convaincus, tout redeviendra dans l'ordre. En attendant, voici le message de chacune de nos maisons, contributrices de cette page :

Courage, Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année 1944 !



### ET EN AVANT, POUR VAINCRE LES DIFFICULTES ET LES EPREUVES !

**JOYEUX NOEL !  
BONNE ET  
HEUREUSE ANNEE**

à nos élèves et à leurs familles  
pour 1944

**VICTOIRE A NOS ARMEES**

**CANADIAN SCHOOL OF ELECTRICITY LIMITED**  
282 ouest, rue Ontario, Montréal HA. 4745

*Joyeux Noël ! Heureuse Année !*

Que l'an nouveau apporte à notre clientèle et à nos amis l'accomplissement de leurs vœux les plus légitimes — avec le cordial merci de notre compagnie.

**COMPAGNIE NATIONALE DE  
BEURRE D'ERABLE INC.**

51 EST, AVENUE LAURIER DO. 2433

**JOYEUX NOEL ! BONNE ANNEE**  
à notre clientèle et à nos amis.  
Merci de la confiance que vous nous témoignez.

BIERE ET PORTER  
VIANDE DE CHOIX, POISSON ET VOLAILLE

**les épiceries  
A. MARCIL**

1120 est, avenue Mont-Royal CH. 3159  
5818 ouest, rue Sherbrooke WA. 2711

**Joyeux Noël à tous !**

A notre clientèle nos sincères remerciements pour son patronage durant l'année qui se termine et l'expression de nos sentiments les plus dévoués pour 1944.

**A. SALVAIL**

BOUCHERIE-EPICERIE  
MAGASIN E. M.

3648, RUE ADAM AM. 3031

**JOYEUX NOEL !  
BONHEUR ET PROSPERITE**  
à tous nos clients et amis pour 1944.

PRODUITS MOUETTE  
Spécialité : Thé, Café, Epices, etc.

**Legault & Masse**

IMPORTATEURS ET EPICIERS EN GROS  
423, RUE SAINT-CLAUDE  
(près Hôtel-de-Ville) HA. 8164-8165

*Joyeux Noël à tous*

BONNE ANNEE et MERCI à notre clientèle de son encouragement si appréciable.  
TOUJOURS DE L'AVANT CHEZ

**P. E. CHEVALIER** Prop.  
BOUCHER-EPICIER MAGASIN E. M.  
1546, RUE DESERY FA. 3618

VENEZ VOUS SERVIR VOUS-MEME.

**Joyeux Noël**  
NOS MEILLEURS VŒUX  
pour 1944

\*\*\*

ALFRED ALLARD, président  
J.-H. CHARBONNEAU, vice-président  
A.-D. PLANTE, sec.-trés.  
MARCEL ALLARD, directeur  
JEAN ALLARD, directeur.

**Compagnie de Biscuits STUART**  
BISCUITS — GATEAUX — TARTES Limitée  
235 ouest, avenue Laurier CR. 2167

*Joie  
Santé  
Victoire*

PRODUITS "CONDOR"

Nous formons des vœux pour que la Nouvelle Année vous apporte

*Succès  
Bonheur  
Santé*

**Boudrias Frères Ltée**  
359 est, rue Notre-Dame  
Montréal

*Joyeux Noël à tous*

LE PRESIDENT, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON CHARBONNEAU LIMITEE SOUHAITENT A TOUS UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ANNEE.

PUISSIE 1944 APPORTER AU MONDE LA PAIX PROMISE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTE.

**CHARBONNEAU Ltée**  
BISCUITS ET PATES ALIMENTAIRES  
1800, RUE NICOLET FA. 1116

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs vœux de bonheur à tous.

Un chaleureux merci pour la confiance que vous nous avez manifestée au cours de 1943.

**JARRY AUTOMOBILE**  
LIMITEE  
4384 RUE SAINT-DENIS PL. 8221

*Joyeux Noël ! Bonne Année !*

— Que 1944 soit pour tous une année de bonheur et de prospérité.  
— Merci à notre clientèle pour l'encouragement reçu au cours de l'année qui s'achève.

**H. PAGEAU**  
SPECIALISTE EN FOURRURE FI. 6906  
1793 Avenue de l'Eglise, Côte Saint-Paul

FOURRURES DE CHOIX  
REPARATIONS

LES FRERES SANSOUCY remercient leur clientèle choisie de son encouragement durant 1943 et l'assurant de leur entier service pour 1944.

**Joyeux Noël ! Bonne Année !**

**SANSOUCY**  
VIANDES DE CHOIX — EPICERIES  
FRUITS ET LEGUMES  
CHEZ

- ARTHUR - 3995 Hochelaga - CL. 2839
- ALBERT - 3946 Adam - FA. 3607
- J. ALBANI - 1497 Aird - CL. 5254
- LUCIEN - 4810 Ste-Catherine est - CL. 3048
- ROLLAND - 6559 1ère Ave Rosemont - CR. 7340

HA. 8151

Le président, les administrateurs et le personnel de la maison COUVRETTE-SAURIOL LIMITEE s'unissent pour offrir à notre population, à leur clientèle si appréciable, et à tous leurs amis, des vœux de BONHEUR, de SANTÉ et de VICTOIRE pour 1944.

EPICIERS EN GROS

**BERNARD COUVRETTE**  
PRESIDENT  
50, rue de Brésoles Montréal

DEPUIS 43 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

On se souvient encore de ces atours quand notre maison fut fondée en 1900.

Faits divers

Le présumé complice de Bibeau l'accuse d'avoir battu à mort Patrick Campbell

Incendie dans un magasin de parfums — Deux mois de travaux forcés — Les accidents mortels en 1943 — Affaires de Cour — Marchands à l'amende

L'enquête préliminaire de Paul Bibeau, accusé du meurtre de Patrick Campbell, Irlandais de 19 ans, dans les cuisines de la maison Ellis Rogers, 4738, rue Iberville, le 7 mars 1931, s'est poursuivie hier devant le juge Edouard Archambault. Le principal témoin a été le présumé complice de Bibeau, son beau-frère, William Durocher, qui a accusé l'inculpé d'avoir battu à mort le jeune Campbell, parce que lui, Durocher, n'aimait pas l'Irlandais. Il aurait invité Bibeau à aller le battre. L'autre témoin fut la femme de Durocher, sœur de Bibeau, qui, le lendemain de l'attentat, a lavé la chemise de son frère tachée de sang. Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, assistant, à l'époque, du Dr Wilfrid Dérome, a fait l'autopsie du cadavre. Il a relevé 25 blessures. Le crâne était fracturé à trois endroits. La mort a été causée par ces fractures qui ont amené une hémorragie cérébrale. Le tribunal a trouvé suffisamment de preuves pour citer Bibeau à l'examen volontaire.

Incendie dans une parfumerie

Un incendie qui a duré trente minutes a éclaté, à 5 h. 14, hier après-midi, à l'usine de la compagnie Exki Perfume, 1925 ouest, rue Sainte-Catherine. Les dommages ne sont pas considérables. En plus du magasin au rez de chaussée, l'édifice comprend deux logements privés. Le chef de district, Charles Heaney dit qu'il y a eu une légère explosion et que des bouteilles ont été projetées dans la rue. Personne n'a été blessé. L'incendie a éclaté à l'arrière de la boutique. Trois lances ont dû être employées. La circulation a été interrompue pendant une demi-heure.

Deux mois de travaux forcés

Abie Woolman, 22 ans, 3973, rue Clark, accusé d'avoir à plusieurs reprises refusé du travail offert par le service sélectif national, a été condamné hier par le juge Armand Cloutier à deux mois de travaux forcés.

Les accidents mortels en 1943

Il ne reste que dix jours avant la fin de l'année. Les accidents mortels, depuis le 1er janvier se chiffrent à 105, dans la ville de Montréal. C'est trois de moins qu'en 1942. Depuis le début du mois de décembre, on compte 8 accidents mortels de la circulation, deux de moins qu'en décembre 1942. Les autorités de la police espèrent que, dans l'avenir, le nombre des accidents de la rue va diminuer. Du mois de mai jusqu'au mois de novembre, il y eut des accidents mortels tous les mois. On ne compte que 22 accidents mortels de la circulation au cours des quatre premiers mois de 1943, comparativement à 42 pour la même période, en 1942. Depuis le mois de mai cependant, le nombre a augmenté d'une façon alarmante. Les statistiques indiquent 7 accidents mortels au mois de juin, 12 en novembre, 15 en octobre, 10 en septembre, août et juillet et 11, en mai.

L'affaire des faux coupons d'essence

Québec, (C.P.) — Le juge Laetare Roy a ajourné hier au 29 décembre le procès de Georges Lemieux, de Québec, accusé de possession de faux coupons de rationnement d'essence. A l'enquête préliminaire, hier, M. Eric O'Connor, général de la Federal Press de Montréal, a dit que les coupons produits en Cour sont évidemment contrefaits. La Federal Press a le contrat exclusif d'impression des coupons d'essence.

Le travail de la gendarmerie canadienne

Ottawa. — Un rapport transmis au ministère du Travail par le commissaire de la Gendarmerie royale

Les livres qui éclairent

- Vers le Roi d'Amour, par le R. P. Mateo...
Iésus Roi d'Amour, par le même...
A propos de l'Évangile, par le R. P. G. Hoerant...
La Souffrance et Nous, par le R. P. Samson...
L'irréprochable Providence, par le R. P. Dohet...
La Foi Vivante, par Paul L'Ermitte...
La Harpe de saint François, par Felix Timmermans...

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Pour conserver nos forêts

Plan de 25 années, proposé par M. Omer Lussier

Québec, 22 — M. Omer Lussier, ingénieur forestier, a lancé, ce soir, au dîner du congrès des ingénieurs forestiers, l'idée d'un plan de 25 ans, comportant une dépense de 200 millions de dollars, payée par les gouvernements fédéral et provincial, pour la conservation et le développement de nos ressources forestières.

M. Lussier croit que pour prévenir la dilapidation de nos forêts et augmenter leur rendement, il faudrait un programme de 25 ans dont les grandes lignes sont les suivantes: Construction d'une école forestière, digne de l'importance de nos forêts, au coût de \$500,000; budget annuel de l'entretien de l'école, \$100,000; développement de la Côte Nord et de la r. on Matagami-Mistassini, budget annuel de \$1,500,000; reboisement de 800,000 acres de terrain appartenant aux particuliers et restauration de 5,000,000 d'acres de forêts privées, budget annuel de \$1,500,000; exploration de l'Ungava et études scientifiques de ses possibilités, budget annuel de \$1,500,000.

La moitié de ces dépenses devraient être soldées par le gouvernement du Dominion, a précisé M. Lussier, et l'autre moitié par le gouvernement provincial, qui pourrait s'en faire rembourser la plus grande partie par ceux qui bénéficieraient de ce plan au cours d'une période plus ou moins longue. Le résultat final d'une telle politique serait de rendre habitable tout le territoire de notre province à une population quatre fois plus nombreuse que la présente.

Dans son étude de nos ressources forestières, M. Lussier a dit: On estime à 600,000 milles carrés la superficie de la province de Québec y compris l'Ungava. Les conditions de sol, de climat et de topographie ne peuvent nous faire espérer de livrer à l'agriculture plus de 8% de ce territoire, soit environ 50,000 milles carrés, de sorte que 550,000 milles carrés devront toujours rester vierges, soit en forêt, soit autrement.

Tout projet de développement économique et social de la province doit tenir compte de ces faits. Ceci ne veut pas dire, cependant, que ces immenses territoires soient sans valeur et ne peuvent contribuer à la prospérité de la population. Au contraire, mais pour atteindre ce but il faut les développer suivant un plan qui tienne compte de toutes nos conditions et qui diffère totalement de la conception entretenue par ceux qui pensent que notre avenir dépend seulement de l'agriculture ou de l'industrie qui en dérive. Notre potentiel forestier est considérable, et si nous y joignons les ressources corollaires qui s'y ajoutent telles que faune, flore, poissons, nous avons raison d'entretenir de grands espoirs dans notre avenir économique. En effet, nous pourrions doubler pratiquement la capacité industrielle de nos produits forestiers sans entraver l'épuisement du capital si nous sommes assez sages de le faire avec une prudence raisonnable. Sous ce rapport, cependant, notre façon d'agir dans le passé et même actuellement n'est pas sans causer de graves inévitables aux techniciens. En effet, cette abondance de ressources naturelles se rencontre seulement dans les territoires non habités de la province. Partout où la civilisation, ou mieux, le peuplement a pénétré, on constate une surexploitation et une destruction des forêts qui dépassent très souvent leurs facultés de reconstruction. Par exemple, la partie sud du Saint-Laurent, région qui comprend les deux tiers de notre population totale et dont la superficie est de 25,000 milles carrés, manquera probablement de bois de cette espèce d'ici peu si l'on ne change les méthodes actuelles de coupe, si l'on n'applique pas d'une façon intensive les règles d'une sylviculture bien comprise. Dans ce territoire, il faudrait recourir immédiatement à un vaste programme de reboisement artificiel et d'assainissement des forêts dégradées, éclaircies des jeunes forêts, etc., sur les terrains privés comme sur les terres publiques. Des avantages spéciaux sous forme de primes, crédit à longs termes, devraient être offerts aux particuliers afin de les encourager à mettre leurs propriétés en valeur par des plantations et des travaux d'amélioration. Ceci pourrait être une contribution importante dans les travaux de réhabilitation d'après-guerre et aux temps des crises d'emploi.

Les territoires vacants de la couronne, tels que ceux de la Côte Nord ou Matagami-Mistassini, constituent notre principale réserve forestière. Toutefois, ils sont considérés à bon droit comme économiquement inaccessibles à cause de l'éloignement des centres industriels, du manque de voies de communication et du défaut de main-d'œuvre qu'on ne saurait trouver à proximité. Il importe donc d'entreprendre de grands travaux publics tels qu'amélioration de divers chemins, construction de chemins, développement de havres pour mettre ces ressources à la disposition de l'industrie. Ceci devrait aussi faire l'objet des travaux d'après-guerre et les gouvernements provincial et fédéral devraient dépenser des sommes considérables pour rendre exploitables ces richesses qui, dans l'état actuel, ne sont d'aucune utilité.

Les officiers d'aviation au Cercle universitaire

Les officiers du Corps royal d'aviation canadien étaient hier soir les hôtes du Cercle Universitaire à un dîner offert sous la présidence du docteur Oscar Mercier. Ils étaient pour la plupart accompagnés de leurs femmes. On sait que depuis le début de la guerre, les officiers de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation sont considérés comme membres du Cercle. Le commodore de l'air Adélaïde Raymond, qui n'a pu assister au dîner, était représenté par le capitaine de groupe Roger Delahaye, qui a prononcé une courte allocution pour remercier le Cercle Universitaire de sa bienveillance à l'égard des officiers canadiens. Le Dr Mercier a souhaité la bienvenue aux visiteurs. La fanfare du dépôt de l'effectif No 5, à Lachine, a fait les frais de la musique.

Diversissements militaires des Fêtes

Les soldats de l'Armée canadienne et les membres du Service féminin de l'Armée canadienne fêteront, durant la période des fêtes, de programmes de diversissements qui leur seront offerts par différents clubs et de nombreuses organisations militaires de la métropole. Plusieurs familles contribueront par ailleurs à rendre joyeuse cette période pour nos militaires en les recevant et en organisant des réceptions en leur honneur. Les membres de l'Armée canadienne qui aimeraient profiter de l'occasion d'être ainsi reçus dans une famille montréalaise doivent s'enregistrer le plus tôt possible à l'un des endroits suivants: La Paestrie Nationale, 840, rue Gherrier; Red Triangle Club, Square Phillips; Hütte de Guerre des Chevaliers de Colomb, 1191, rue de la Montagne; L. O. D. E. 1420, rue Drummond; L. O. N. A. House, 3456, rue Ontario, pour le personnel du C. W. A. C. seulement; Centre d'information pour officiers, hôtel Mont-Royal, pour les officiers seulement.

Pour coucher en ville, nos militaires trouveront toutes les accommodations aux mêmes endroits ainsi qu'au Khaki Club, 1227 rue Osborne. Le Canadian National s'est aussi occupé d'installer 200 lits à la gare Bonaventure pour la période du 21 décembre au 8 janvier. Ce sont des lits militaires avec draps, oreillers et couvertures. Ce service sera absolument gratuit. Aux clubs que nous avons déjà mentionnés, des spectacles de va-

Nouvelles de guerre

Centralisation à Ottawa des projets de travaux d'après-guerre

Suggestion du Comité de reconstruction — Priorité du fédéral sur les provinces et sur les municipalités — Retour de militaires d'outre-mer — Officiers de l'Air au Cercle Universitaire — Divertissements militaires aux Fêtes — Fixation de la coupe et des prix du veau

Ottawa, 22 (C.P.) — Un porte-parole du ministère des travaux publics déclare qu'il est probable que tous les projets de travaux publics actuellement élaborés par les autorités fédérales, provinciales et municipales en vue de l'après-guerre seront confiés à une organisation centrale. Cette suggestion est lancée par le Comité de reconstruction de la Chambre des communes.

Le bureau central dresserait une liste de tous les projets actuellement en formation d'un bout à l'autre du pays, et verrait à ce qu'ils soient exécutés au bon moment. La réalisation des projets s'effectuerait à mesure qu'on pourrait disposer de main-d'œuvre et de matériaux. Par exemple, les travaux prioritaires du fédéral seraient ceux relatifs aux affaires militaires pressantes sur les provinces et des municipalités, de façon à ne pas dispenser la main-d'œuvre à celles-ci qu'après avoir satisfait les exigences du gouvernement fédéral.

Le fédéral, ainsi que les municipalités et les provinces, ont déjà tracé plusieurs plans et devis, mais, ajoute le porte-parole, aucune coordination n'a encore été faite dans ce domaine. Il se peut qu'une assemblée soit convoquée pour discuter de cette question qui intéresse Ottawa et les provinces, sur la reconstruction. Plusieurs membres du Comité proposent même la création d'un ministère de la reconstruction.

Soldats, marins et aviateurs de retour

Des soldats, marins et aviateurs viennent de rentrer à Montréal après des mois de longues absences. Ils sont arrivés le 21 décembre, jour de Noël dans leur famille et de revoir la blanche neige canadienne.

Parmi les membres de l'Armée de terre, on remarque les suivants, appartenant au district militaire de Montréal: le capitaine Maurice Rousseau, du Régiment de S-Hyacinthe; le major R. White; le major J. Y. Stanfield; le major F. G. Wray; le lt G. W. Rogers, sergent-quartier-maître de compagnie R. C. Phillips; le sg-maj, régimentaire A. E. Carr; le sg-maj, de comp. A. Cloutier, 194 rue DeMontigny est, F.M.R.; le sg-maj, de cie L. Boucher, 2293A rue Joliette, du Rég. de Lévis; le sg-maj, Léopold Dugal, 2442, rue Florian, du Rég. de Moncton; les sergents B. Desjardins, 1120 rue Ste-Catherine O. F.M.R., Fernand Boisseau, 4671, rue DeLorimier, du Rég. de S-Hyacinthe; H. Bramhall, C. Lapierre, K. O. France, G. Wilson, D. F. Ongle, P.-E. Lafrance et J. A. Chaffier; les caporaux L. Gilbert, F. G. Bulcan et F. G. Bulgin, 3652, av. du Parc; les canonniers J. L. Brooks, F. J. Curotte, A. Lavoie et F. F. Smith; et les soldats K. Harkness, J. P. Reilly, S.-R. Onnet, R. Monette, J. A. McKenzie, R. C. Charbonneau, J. Murray, 840 rue Champaneur, Outremont; M. C. Dufort, H. J. Taylor et W. J. Tackaberry.

En quelques lignes

Les victimes canadiennes de l'aviation outre-mer annoncées aujourd'hui comprennent l'officier-pilote Joseph-Raymond Gaudet, de Lewisville, N.-B., présumé mort; le sous-lieutenant d'aviation A.-E. Vidal, de White Rock, Colombie canadienne, présumé mort; l'aviateur-chef T.-O.-C. Pouyal, de la Jamaïque, tué en service au Canada. Le sergent-major Fred Young, de retour d'outre-mer après trois ans de séjour là-bas, a retrouvé hier sa femme et sa fille au Forum, assistant au programme organisé pour les parents et enfants de militaires. Descendant du train hier midi, il s'est rendu chez lui pour trouver sa femme absente. Il n'avait pas le téléphone. Il apprit qu'elle était partie de bonne heure pour le Forum afin d'avoir une bonne place. Au Forum, il réussit à repérer sa femme et sa petite fille. Il courut vers elles les embrasser. — On mande de Vancouver que les membres de l'équipage du navire qui, samedi soir, a lancé une bordée d'obus en direction des installations militaires de la côte occidentale de l'île de Vancouver comparaitront devant une commission navale d'enquête, donne-t-on à entendre dans les cercles maritimes. Les autorités militaires, on gardé secret le nom du navire qui s'est livré à des exercices de tir assez précis que les obus sont tombés à quelque cent verges seulement des installations militaires. On croit qu'il s'agit d'un navire côtier. Le capitaine du navire que l'on soupçonne en premier lieu, a nié que ses hommes aient tiré en direction de la terre ferme. — On rapporte de Washington

riétés seront présentés pour distraire les militaires. On peut s'informer des heures et des jours de ces spectacles aux clubs en question. Pour les hommes et leurs familles, l'Armée du Salut, 640 rue Calcraft, fournit, pour des prix très modérés, lits, repas et autres confort. Pour toutes informations, nos militaires pourront s'adresser à des cabines aménagées spécialement pour l'occasion et que voici: "Welcome Room" des services de guerre de la Légion canadienne à la gare centrale du C.N.R.; "Travelers Aid" à la gare Windsor; Bureau d'information, 1013 édifice Carré Dominion.

Loi Croix Rouge ferme ses portes deux jours

Durant la période des fêtes, la maison de la Croix Rouge sera fermée le jour de Noël et du jour de l'An seulement.

Ceci a été annoncé par les présidents, Mmes François Faure et Andrew Fleming. Elles déclarent aussi que les salles de travaux seront fermées du 24 décembre jusqu'au 31 janvier, mais que le bureau d'administration ne sera fermé que pour les deux fêtes seules.

Pendant que les salles de travaux seront fermées, les présidents demandent que les travailleurs fassent beaucoup de travail chez elles, c'est-à-dire qu'elles viennent chercher les articles qu'il reste à faire pour qu'il n'y ait aucun retard dans l'objectif de la Croix Rouge durant les deux semaines qui suivront.

Coupe et prix du veau

Ottawa, 22. — Une ordonnance émise par l'Administration des vivres à la Commission des prix et du commerce, fixe la coupe et les prix du veau vendu au détail. Cette ordonnance entre en vigueur le lundi, 27 décembre.

La Commission des prix, en agissant ainsi, suit la ligne de conduite qu'elle s'est donnée, il y a quelques mois au sujet de la viande qui est présentement en vigueur pour le bœuf et l'agneau. Accompagnant l'ordonnance qui a été envoyée à tous les bouchers de détail par tout le Canada, se trouvent un tableau des prix du veau et un tableau des coupes de veau, qui devra être placé dans un endroit bien en vue, ainsi qu'une lettre d'instructions.

C'est le premier décret auquel on ajoute une disposition spéciale demandant au détaillant, dans l'intérêt national, de ne pas vendre sa marchandise au prix de plaisir, s'il n'y a pas nécessité de le faire, afin de permettre un commerce normal. Une déclaration de la Commission souligne que toutes les ventes normales aident à maintenir une saine relation entre l'argent que l'on paie et la marchandise que l'on achète. Ainsi, le commerce de la viande se trouve sollement établi et pourra soutenir les difficultés du temps de guerre tout en empêchant les maux qui suivent inévitablement l'inflation.

Les prix de plafond permettent une marge raisonnable de profit au petit détaillant qui vend la meilleure qualité de veau qu'il s'est procuré au prix maximum de gros. Tout boucher qui achète la meilleure qualité de veau à un prix inférieur au prix maximum de gros ou qui achète des qualités de moindre valeur à des prix moindres, ne doit nécessairement pas demander les prix maximums de détail. Egalement, les bouchers de campagne et de grands centres, ainsi que ceux des magasins à chaîne, dont les frais généraux sont beaucoup moindres que les autres, ne doivent pas, s'ils le peuvent, exiger le prix maximum de détail.

L'ordonnance donne la liste des morceaux auxquels le veau peut être vendu au détail et fixe des prix maximums à la livre pour chaque morceau, dans chacune des quinze zones du Canada.

Qu'as-tu fait de ta jeunesse?

par HENRI BERAUD
Ouvrage paru en France en 1941
"Écris pour ceux qui ne verront pas ce que j'ai vu..."
Volume de 232 pages.
Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.
Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

que la production canadienne de pulpe a dépassé les prévisions et permettra des livraisons accrues de papier à journal aux États-Unis pendant le premier trimestre de l'année 1944, a révélé aujourd'hui la commission de la production de guerre; mais les éditeurs ne pourront en profiter immédiatement. Le surplus de la production sera acheté par le gouvernement américain qui en fera réserve au cas de disette dans la deuxième partie de l'année.

L'Office de la statistique fédérale annonce aujourd'hui que l'indice du prix des produits de ferme, au Canada, a atteint 104,2% en novembre, une hausse de 6 sur le mois d'octobre, et un nouveau sommet en temps de guerre. Ceci veut dire que l'indice du prix des produits de ferme a dépassé la série générale des prix du gros pour la première fois depuis 1937.

Le sergent d'aviation Donald Mervin Cornish, de Scout Lake, Sask., vient d'obtenir à Londres la Distinguished Flying Medal pour avoir détruit deux sous-marins ennemis en trois nuits.

On précise à Ottawa que les distilleries canadiennes ont cessé de fabriquer de l'alcool potable pour consacrer tout leur outillage à l'alcool industriel. Pendant quelques semaines, des distilleries ont fabriqué en 1943 de l'alcool pour consommation.

Expressions courantes anglaises

par JOSEPH PROULX, prof.
Cet ouvrage, unique en son genre, est exactement ce qu'il vous faut pour vous familiariser avec la langue anglaise dans ses idiosyncrasies, ses expressions familières, etc. Vous y trouverez près de 4,000 expressions présentées sous une forme simple et dans l'ordre alphabétique.
Au comptoir: \$0.75. Par la poste, \$0.80. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

Mort de M. F.-X. LeDuc à 78 ans

M. F.-X. LeDuc, ancien gérant de la Banque de Montréal, succursale à l'angle des rues Laurier et Saint-Laurent, est décédé hier soir à sa demeure, 516 rue Bloomfield, à l'âge de 78 ans. Il était bien connu dans les cercles d'affaires de la ville et il avait pris sa retraite en 1930. Il habitait Outremont depuis près de 40 ans. Né à Montréal en 1865, il fit ses études commerciales et classiques et commença sa carrière à la Banque du Peuple, jusqu'au moment où il passa à la Banque de Montréal, quand cette dernière fusionna avec les banques aujourd'hui disparues.

M. LeDuc était syndic de la fabrique de Saint-Viateur et un membre et un cofondateur de l'Alliance Nationale. Il laisse dans le deuil son épouse, née Charland (Marie-Eugénie), deux fils: le R. P. Jean LeDuc, O.M.L., de Hull, Joseph-Edouard, gérant du service des réclamations à la Yorkshire Insurance Company, Paul, artiste commercial, et Pierre, gérant à Valcartier de la succursale de la Banque de Montréal; trois filles, Françoise et Louise, de Montréal, et Mme Roland Paiement (Madelaine); deux frères, Alfred et Edouard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église Saint-Viateur.

Opige riche en malt

Winnipeg, 22 (C.P.) — La teneur en protéine de l'orge de la récolte de cette année, suivant un rapport émis par les laboratoires de la Commission canadienne des grains, n'est que de 12 p. c., ce qui marque une légère diminution de la moyenne des cinq dernières années. Le rapport mentionne, toutefois, que la récolte est riche en malt.

Le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier

Délégation de députés à Ottawa — Le ministre Michaud promet de saisir le cabinet du projet d'abolition

Ottawa, 22 — Le ministre du Transport, M. Michaud, a assuré la délégation de députés fédéraux de la région de Montréal qui lui ont demandé de faire abolir par le cabinet le péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria à Montréal, qu'il soumettra le projet au cabinet. Le ministre de la Voirie, M. T.-D. Bouchard, accompagnait les députés fédéraux.

Les autorités fédérales étudient cette question depuis quelques temps déjà. Seules les nombreuses difficultés que présente le problème les ont jusqu'ici empêchées d'en venir à une solution définitive. Actuellement, le pont Victoria appartient au Canadian National, et son coût initial n'a pas encore été défrayé. De même en est-il, et à plus forte raison, du pont Jacques-Cartier, de construction plus récente, administré et construit par la Commission des Ports.

Il semble que le gouvernement ait à l'étude un projet pour vendre à l'achat des deux ponts, qui seraient administrés directement par le gouvernement fédéral. Reste à savoir si telle sera bien la solution sur laquelle on s'arrêtera. Hier, la délégation de Montréal a soumis le problème à M. Michaud. L'entretien a duré une partie de l'avant-midi. M. Michaud a promis de saisir le cabinet de cette question prochainement. On peut donc s'attendre à une décision des autorités fédérales dans un avenir rapproché. Les choses en sont là.

Les députés suivants faisaient partie de la délégation: MM. Joseph Jean, (Mercier), Elphège Marier (Jacques-Cartier), Gaspard Fau-teux (Ste-Marie), Raymond Eudes (Hochelaga), Sarto Fournier (Maisonneuve), Eugène Fournier, (St-Jacques), Louis-Philippe Côté (Verdun), Martial Bédoume (St-Jean d'Iberville-Napierville), T. P. Healy (Ste-Anne), etc. Tous les députés sont repartis pour Montréal dans l'après-midi.

Les crédits de l'assistance par prêt-location consentis aux Alliés par la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique et la Russie exceptés (mais y compris la Turquie), se sont évalués, à la date du 1er décembre 1942, à \$186,000,000 (\$825,840,000).

Molière
Sa vie dans ses oeuvres
par Pierre BRISSON
Une biographie de l'homme, une étude de son génie et des chefs-d'oeuvre qu'il a laissés.
320 pages, format 5 1/4 x 8.
Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.
Pêcheur d'Islande
par Pierre LOTI
Un roman de la mer. Le chef-d'oeuvre de Loti.
275 pages.
Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

TARIF
des annonces classifiées
du "DEVOIR"
Téléphone: BElair 3361
L'ent le mot 25c minimum com-tant.
Annonces facturées 14c le mot.
40c minimum.
NAISSANCES - SERVICES - SERVI-CES ANNIVERSAIRES - GRANDS-MARIAGES - REMERCIEMENTS - FORTS-SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot minimum de 50c. FIAN-CILLES - PROCHAINS MARIAGES. \$1.00 par insertion.

IMMEUBLE
Achat, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Adressez-vous à l'agent d'immeuble:
ALBINO SAMSON
C.P. 627 - Sherbrooke, P.Q.
Bureau: 8, rue King est.
APPEL 11, TEL. 1657-5.
Institutrice demandée
On demande une institutrice pour autre commission générale dans l'enseignement jusqu'à la dixième année inclusivement; elle devra également être en mesure de fournir la preuve des succès remportés. Bon salaire sera payé pour personne qualifiée.
Ecrire à case 11, le "Devoir". 23-12-47

Apportez de l'Entrain à la Saison
EMPORTEZ-EN UN CARTON CHEZ VOUS AUJOURD'HUI!
"Pepp-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

# M. Perrault Casgrain s'oppose à la centralisation

## Exposé de la position politique du Québec au Kiwanis-Saint-Laurent — Rappel d'histoire en matière de fiscalité — Les provinces doivent continuer d'exercer leurs droits

M. Perrault Casgrain, ministre sans portefeuille dans le cabinet Godbout, était aujourd'hui le conférencier invité au club Saint-Laurent-Kiwanis, à son déjeuner hebdomadaire à l'hôtel Ritz-Carlton. Il a consacré sa causerie à exposer la situation politique dans la province de Québec, en montrant tout ce qui s'est accompli depuis le début du siècle et signalant aussi tout ce qui reste à faire.

M. Casgrain a souligné la valeur de nos ressources forestières et agricoles, du tourisme, des mines, il a prôné la décentralisation géographique et la protection de la famille, il s'est montré favorable aux syndicats coopératifs, aux caisses populaires, aux coopératives de production. Il a aussi parlé des exigences actuelles de l'éducation, de la santé publique, de la législation sociale.

Tout cela, a-t-il remarqué, demande de l'argent et les provinces ne disposent pas de sources de revenus aussi abondantes que le pouvoir central. On voit donc que la plupart de nos problèmes ont une origine fiscale. M. Casgrain expose alors la situation particulière à cet égard et remonte pour l'expliquer aux temps de la Confédération. Nous donnons ici au texte cette dernière partie de sa causerie :

### La répartition des pouvoirs

Lors de la rédaction du pacte de la Confédération, le gouvernement central a assumé les charges qui concernaient l'ensemble du pays. Les services postaux, la défense du pays, la navigation, les pénitenciers, les chemins de fer, les télégraphes, les havres et canaux. Comme corollaire les provinces ont consenti au Canada, le droit de taxer dans tous les domaines (taxes directes et indirectes). La grande source de revenus provenait des taxes indirectes et conséquemment moins sensibles à la hausse de la masse des contribuables. Les taxes directes, plus difficiles à imposer parce que plus mal vues du contribuable, étaient alors considérées comme une source de revenus infime et presque négligeable. Elles furent laissées aux provinces.

Comme les obligations qu'elles assumaient leur paraissaient bien légères à côté de celles du Canada, les provinces n'ont gardé que le droit d'imposer des taxes directes et encore doivent-elles exercer ce droit concurremment avec le Canada.

Mais quels changements depuis! Permettez-moi d'en signaler quelques-uns :

En 1857, la voirie était inexistante. La construction et l'entretien des chemins étaient si peu coûteux que les municipalités s'en occupaient seules, sans que la province y contribuât.

L'automobile et le camion n'étaient pas inventés et on ne soupçonnait pas ce que coûterait à la province une voirie moderne. Je vous ai dit combien Québec a dépensé dans ce seul domaine depuis vingt ans.

Il n'était pas prévu que le développement de l'industrie révolutionnerait tellement la vie que tout le monde aurait besoin d'être instruit, et qu'en se chargeant de l'éducation, les provinces assumaient un fardeau onéreux. Pour les besoins du peuple on avait des écoles très élémentaires administrées par les commissions scolaires. Pour ceux qui désiraient une instruction plus avancée, quelques maisons d'enseignement secondaire pour faire des médecins, des notaires et des avocats et aussi de rares ingénieurs paraissent amplement suffisantes. Personne ne songeait qu'un jour viendrait où un budget d'éducation, pour la province de Québec, de plus de \$4,000,000.00 ne paraîtrait que le commencement des dépenses nécessitées par une réforme éducative vaste et profonde.

La législation sociale consistait à maintenir quelques hôpitaux et des asiles d'aliénés. Les provinces ne payaient que pour partie de l'entretien des aliénés et les rares hôpitaux qui existaient alors étaient maintenus exclusivement par la charité privée. On était loin de soupçonner que le budget de la Santé et du Bien-Être social s'élèverait un jour à plus de \$8,000,000.00, que les pensions aux mères nécessiteuses et la part de la province pour la pension des vieillards et l'assistance aux aveugles représenteraient un autre montant de plus de \$8,000,000.00, ce qui fait une dépense annuelle de \$12,000,000.00 au bas mot pour les soins sociaux. Pourtant, ce budget qui est celui de la présente année serait bien insuffisant pour opérer les réformes réclamées par les sociologues contemporains.

Il est manifeste, qu'en temps normal, c'est-à-dire en temps de paix, le fardeau des obligations du Canada et des provinces, s'il n'est pas révisé, n'est certainement pas équilibré de la même façon que lors de la signature du pacte de la Confédération.

### L'octroi aux provinces

Or, même dans ce temps-là, on a jugé qu'il ne fallait pas laisser aux provinces ce qui n'est pas leur affaire, et pour éviter d'être administrés avec cette seule ressource. Le Canada s'est engagé à payer un certain montant à chacune d'elles pour le maintien de leurs gouvernements et législatures. La province de Québec devait recevoir \$70,000 pour sa part. En outre le Canada payait 80 cents par tête à chaque province jusqu'à concurrence d'une population de 100,000 âmes, ce qui faisait pour la province de Québec un maximum de \$320,000, soit un subside total possible de \$390,000 par année. Si on jugeait que la province avait besoin de cette somme pour équilibrer son budget, on estimait en même temps qu'elle était suffisante. Les parties contractantes déclaraient, en effet que ces subventions libéreraient pour toujours le Canada de

toute autre réclamation de la part de la province de Québec.

En 1907, on amenda la constitution. Le montant de \$70,000 pour le maintien du gouvernement de la Législature fut transformé en un montant de \$240,000 pour fins locales et le soutien du gouvernement et de la Législature. Le montant de 80c par tête jusqu'à concurrence de 400,000 âmes devait maintenant se payer jusqu'à concurrence de 2,500,000 âmes avec 60 cents par tête pour l'excédent. Pour une population de 2,500,000 âmes cela faisait \$2,000,000 qui s'ajoutaient au montant de \$240,000, soit \$2,240,000 en tout, au lieu du montant maximum de \$390,000 prévu quarante ans auparavant, c'est-à-dire une génération, ce qui n'est qu'un instant dans la vie d'un peuple.

L'amendement de 1907, plus prudent dans sa rédaction que la loi de 1867, ne disait plus que ce paiement "libérerait le Canada à jamais à l'égard des provinces". En 1907-1908, la province de Québec avait un budget de \$4,636,320.23. Je ne sais jusqu'à quel point l'augmentation de l'octroi fédéral y a contribué, mais la province de Québec termina cette année financière 1907-1908, avec un surplus de \$1,035,696.71.

### Il faut une plus forte subvention

Pour assurer le développement de notre province, de façon à ce qu'elle ne soit en arrière d'aucun territoire d'Amérique, il faudrait donc aujourd'hui, une subvention annuelle beaucoup plus forte d'Ottawa. Il n'est pas nécessaire — et c'est là l'idée principale que je veux vous laisser, messieurs — il n'est pas nécessaire d'attendre que la Confédération ait 80 ans révolus pour rajuster le subside aux provinces, comme on l'a fait lorsque la Puissance du Canada a eu quarante ans d'existence.

C'est tout de suite qu'il faut réviser, en l'accentuant, le geste de 1907.

L'éducation, la santé, la voirie, l'électricité, la voirie forestière, la législation sociale, tout cela doit se développer. Chaque province est un actif pour la Confédération.

La prospérité et la paix sociale de chacune d'elles font celles du pays. Les richesses tangibles que représente le développement des ressources matérielles et celles moins tangibles mais aussi réelles que représente la santé publique et l'instruction profitent à tout le pays.

Les dépenses additionnelles faites par les provinces sont en réalité un placement qui rapporte au Canada. Le gouvernement fédéral, souverain dans sa sphère d'action, doit continuer à s'occuper de ce qui est de son domaine. Les provinces, souveraines dans leur sphère d'action, ne doivent pas être privées de l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs par une fiscalité défectueuse.

Il ne saurait être question, comme les socialistes, dans leur soif de révolutions, le réclament, de convoquer une assemblée constituante pour abroger l'Acte de la Confédération que nous devons conserver. Nous n'avons pas besoin de cette révolution. Celles de l'Angleterre, de la France, des Etats-Unis, de la Russie et de la Chine suffisent au monde pour des siècles à venir. Mais il est très facile, par un simple amendement analogue à celui de 1907, adopté de concert avec les provinces, de modifier soit le subside, soit les ressources fiscales, ou les deux. Les mêmes réformes sont réclamées dans tout le pays et si les provinces n'en prennent pas l'initiative, les partisans de la centralisation feront pression auprès du gouvernement fédéral pour que celui-ci s'en charge, en alléguant que les provinces sont impuissantes à réaliser des progrès justement réclamés par toute la population.

Les plus ardents partisans de la centralisation au Canada, actuellement, sont ceux qui préchent la révolution et nous savons qu'ils ont choisi la manière forte pour arriver à leurs fins.

### Le projet Canol

Washington, 22 (A.P.) — Le sénateur Connally (dém. Tex.) s'est prononcé en faveur du projet pétrolier Canol. Il a appuyé la déclaration du général Somervell qu'on avait commencé cette entreprise pour la défense de l'Alaska à un moment où la guerre sous-marine posait une grave menace et qu'il n'y avait pas de pétrole disponible pour transporter de l'essence en Alaska. M. Connally a dit que M. Somervell ne défendait pas le projet au point de vue économique, qu'il n'a pas prétendu que ce serait une exploitation profitable en temps de paix, pas plus que ne le serait la fabrication des bombes; mais que le projet s'est révélé très utile pour la guerre et que sa continuation est essentielle pour la stratégie alliée d'une offensive mondiale.

### L'amiral Fletcher

Washington, 22 (A.P.) — M. Frank Knox, ministre de la marine, a annoncé hier la nomination de l'amiral Frank J. Fletcher, comme commandant de la région du Pacifique nord. Il remplace le vice-amiral Thomas G. Kirkald, récemment envoyé dans la région du Pacifique sud-ouest.

### La mairie de Toronto

Toronto, 22 (C.P.) — Cette année, l'élection à la mairie est disputée par le maire sortant en charge, M. Conroy, et par le contrôleur Lewis Duncan. Le vote a lieu le jour de l'An. La mise en nomination n'est faite hier. Le maire Conroy a été élu par acclamation en 1942 et en 1943. A date il a été maire pendant neuf ans. Il y a neuf candidats au poste de contrôleur.

# "Le roi du baseball"

## A Alger — L'odyssée de l'Arabe "Baseball Joe", ancien habitant de Montréal

(Par MAURICE DESJARDINS)

Alger, le 4 décembre (Retardée) (C.P.) — Il y a boîte de nuit et boîte de nuit, mais il faut chercher longtemps dans les villes méditerranéennes pour en trouver une plus pittoresque que "Le Roi du Baseball" située rue Sadi-Carnot à Alger.

Pendant que j'attendais ici mon passage d'avion pour retourner en Italie, j'ai passé une soirée intéressante dans l'établissement vivant de couleur qu'administre l'Arabe Mohammed Bobene. J'étais, avec le sergent-major Mervyn Yabsley, d'Ottawa, l'invité de trois sympathiques sergents américains: Louis Velie, de Chicago, Tim Pasma de New-York. Tous quatre travaillent dans l'incroyable fourmilière du Grand Quartier général allié.

Avant de m'engager dans le ténébreux couloir qui mène à l'étrange estaminet j'ai voulu savoir pourquoï Mohammed avait décidé d'offrir sa boîte d'un nom rappelant le sport national des Etats-Unis. Yabsley m'a appris que Mohammed avait beaucoup voyagé, et qu'au cours de sa carrière mouvementée il avait servi trois ans dans l'armée américaine et avait joué au baseball à Panama et à Portorico. Mohammed, qui se fait appeler "Baseball Joe", connaît bien Québec et Montréal, ayant même habité plusieurs mois rue Sainte-Catherine.

L'épisode canadien dans la vie de ce personnage est entouré de mystère. Lorsque je lui demandai ce qu'il avait fait à Montréal, il se

contenta de sourire et de dire qu'il avait beaucoup fréquenté les "salles de pool".

Mohammed, ou "Joe", parle couramment l'anglais, le français, l'italien et l'arabe. Vêtu d'un chandail noir et coiffé d'une tuque de laine noire, il circule somnolamment parmi les tables de bois noir du restaurant, bousculant les trois filles de table, une Française, une Italienne et une Arabe, qui commencent à baragouiner quelques mots d'anglais, assez pour répondre aux taquineries des sergents américains qui, seuls, ont droit d'entrer dans la boîte.

A des prix fort raisonnables, les sergents de l'Oncle Sam et leurs invités font honneur à un menu de poulet, oeufs et pommes frites qu'ils arrosent d'un champagne local, très local même, et très jeune. Il y a aussi un faible muscatel et un douteux brandy. Mais à la guerre comme à la guerre, répète sans cesse l'astucieux Arabe.

Vers huit heures, deux musiciens arabes, guitare et mandoline, entrent silencieusement et vont s'asseoir sur les chaises qui leur sont réservées en permanence. Ils sont fiers des airs américains qu'ils ont appris et qui composent leur maigre répertoire. Quand ils jouent, ils ont l'air sinistre, presque aussi sinistre que Joe lui-même, mais lorsqu'ils passent le chapeau leurs visages bruns s'éclaircissent d'un large sourire. A mesure que la soirée avançait, il m'a semblé que le chapeau était passé plus fréquemment.

Il y a du bruit, de la fumée, de la musique, chez le "Roi du Baseball". Pendant que les Américains retrouvent durant quelques heures l'atmosphère étouffante des boîtes de nuit de leur pays, Mohammed, de temps à autre, se retire dans la minuscule réduit qui lui sert de bureau et compte les liasses de francs grasseux qui font de lui avant longtemps un homme aussi riche que le mieux payé des joueurs de baseball.

# Le vote des soldats américains

Washington, 22 (A.P.) — En réponse à des questions qu'on lui a posées au sujet du vote des soldats, le président Roosevelt a répondu, au cours d'une conférence de presse, que sa politique à ce sujet est des plus simples. Chaque soldat américain aura le privilège de voter aux élections de 1944, à moins que les circonstances de la guerre ne s'y opposent.

# M. Baker, inspecteur vétérinaire en chef

Ottawa, 22 (C.P.) — Le ministre de l'Agriculture annonce la nomination du docteur Mark Barker, inspecteur vétérinaire en chef du ministère, comme directeur vétérinaire général. Il succède au Dr A.E. Cameron qui a pris sa retraite en mars dernier.

# Forte peine pour fraude

Kansas City, 22 (A.P.) — Le juge John Caskie Collet a condamné hier Dahne W. Winebrenner, de Galloway, Ore., vendeur, et Cornelius G. Loose, employé civil suspendu à Wright Field, à deux ans de prison sous l'accusation de conspiration pour frauder le gouvernement américain dans des contrats de guerre d'une valeur de \$17,000,000. Les inculpés doivent en plus payer chacun \$10,000 d'amende.

# Jeunes cambrieurs à Toronto

Toronto, 22 (C.P.) — Un adolescent a été arrêté et un autre a échappé à la police de bonne heure hier à Toronto. Il s'agit d'une tentative de vol à main armée dans un magasin de la ville où l'on comptait s'emparer de vêtements évalués à \$3,000. La police trouva une partie des vêtements à la porte du département de l'expédition.

# Cours d'aviiculture dans la province

Québec, 22. — En coopération avec le service de l'Aide à la jeunesse, la division de l'aviiculture au ministère provincial de l'agriculture organise une série de cours avicoles dans quelques districts de la province. Ces cours sont offerts aux avicultrices et avicultrices de 18 à 30 ans, et durent une semaine. La première série en a été donnée la semaine dernière à St-Jovite, comté de Terrebonne, et a remporté beaucoup de succès. L'assistance moyenne a été de 50 personnes, et toutes se sont déclarées heureuses de pouvoir bénéficier d'un tel enseignement.

Les cours sont donnés par les spécialistes du ministère provincial de l'agriculture et les professeurs de nos écoles d'agriculture. En janvier et février prochains, d'autres centres avicoles bénéficieront de ces semaines d'étude, entre autres Ste-Anne de la Pocatière, Ste-Croix, St-Anselme, Lennoxville, St-Barthélemy.

# Le général MacArthur, candidat républicain ?

Quartiers-généraux alliés, Nouvelle-Guinée, 22 (A.P.) — Il n'a été possible hier d'obtenir aucun commentaire du général Douglas MacArthur ou de son état-major sur les plus récentes rumeurs dans la presse américaine qui veulent qu'il accepte la candidature républicaine à la prochaine élection présidentielle. On dit que le commandant dans le sud-ouest du Pacifique et ses principaux collaborateurs sont trop occupés avec la campagne en cours en Nouvelle-Bretagne pour se livrer à des observations sur les questions politiques.

# Société St-Jean-Baptiste

## Cours de coopération, 1ère année, au Monument National

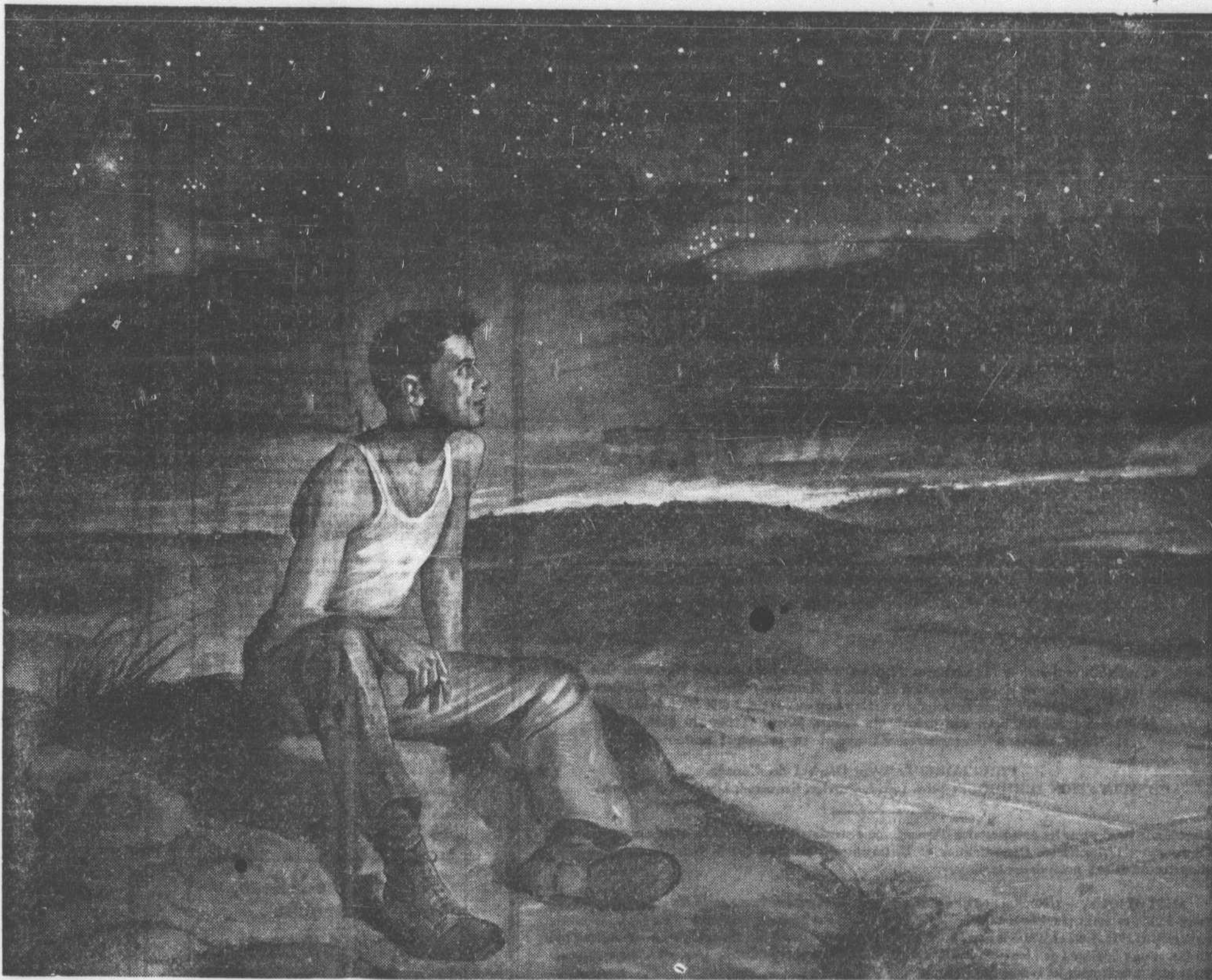
Contrairement à ce qui a été annoncé, le cours de coopération, première année, donné par M. François-Albert Angers, n'aura pas lieu le jeudi soir 23 décembre au Monument national. Ce cours reprendra le mercredi soir, 12 janvier, au lieu de jeudi 13 janvier. Cependant pour les autres semaines à venir ce cours continuera le jeudi soir.

## Enquête sur la Législature de l'Etat de New-York

Albany, N.Y., 22 (A.P.) — Le gouverneur républicain Thomas E. Dewey a ordonné hier une enquête spéciale par grand jury sur la Législature de l'Etat de New-York, considérée comme contrôlée par les Républicains. Cette enquête est la quatrième ordonnée cet automne par M. Dewey en contre-manoeuve contre une enquête sur la dépense législative lancée par le procureur de district John-T. Delaney. Jusqu'aujourd'hui, Delaney n'a pu obtenir son enquête en raison de la validité douteuse des sub poenas émis. Le tribunal doit se prononcer là-dessus.

## Pour nourrir les enfants affamés d'Europe

Toronto, 22 (C.P.) — Le comité canadien du fonds pour sauver les enfants a rendu publique hier une résolution présentée au premier ministre King à Ottawa pour demander au gouvernement canadien de tout faire en son pouvoir pour prendre les mesures requises pour venir en aide aux enfants affamés de France, de Belgique, de Hollande et de Norvège.



# Nuit de Noël - 1943

"Nous voici arrivés à cette nuit — la nuit qui a toujours été, chaque année, la plus importante de ma vie.

"Mais ce qu'elle est différente celle-ci. Au lieu d'entendre les cloches des carioles, j'entends les tanks qui roulent sur le roc. Au lieu de pendre mon bas à la cheminée, je fais sécher mes 'chaussons' d'uniforme sur les arbustes. Au lieu d'un arbre rempli de cadeaux, nous recevons des obus de 155 de l'Allemand.

"Et cette étoile qui brille là-bas c'est bien l'étoile de Noël — je la reconnais. Elle brille au-dessus de notre maison je parie... elle brille sur papa, maman, les petits, Marie.

"Tout à l'heure ils chanteront des cantiques de Noël. Mon Dieu que c'est beau! Il y aura un grand feu dans la cheminée et les décorations de l'arbre de Noël brill-

leront comme des diamants. Dans quelques instants ils iront pendre leur bas et finalement ils iront tous se coucher et les petits rêveront au Père Noël pendant toute la nuit tout comme ça m'arrivait à moi.

"Joyeux Noël, papa et maman! Joyeux Noël, les petits! Joyeux Noël, Marie! Ne vous inquiétez pas pour moi! Tout va bien et si tout continue à bien aller je serai avec vous pour le prochain Noël."

Ne trahissons pas le gars qui est en alerte ce soir sur une colline balayée par le vent. Que notre rendement ne soit pas inférieur au sien. Travaillons plus fort encore dans les champs, dans les mines, à l'usine. Achetons encore plus de Bons de la Victoire et de Certificats d'Épargne de Guerre. Prenons la résolution bien ferme de le ramener chez nous avant que n'arrive Noël prochain.

LA MAISON SEAGRAM

# COMMERCE ET FINANCE

## BOURSE DE NEW-YORK

Valeur	Ouv.	Haut	Clôt.	Valeur	Ouv.	Haut	Clôt.
Air Reduction	40 1/2	40 3/4	40 1/2	Northern Pacific	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Allied Chemical	147 1/2	147 1/2	147 1/2	Ohio Oil	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Allis-Chalmers	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Omnibus	7 1/2	7 1/2	7 1/2
American Can & Foundry	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Owens-Ill. G.	38 1/2	38 1/2	38 1/2
American Locomotive	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Pacific Gas & E.	31 1/2	31 1/2	31 1/2
American Power & Light	2 1/2	2 1/2	2 1/2	Packard Motors	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Do. 6% prf	46 1/2	46 1/2	46 1/2	Parsons	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Do. 5% prf	42 1/2	42 1/2	42 1/2	Pennsylvania R.R.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
American Bell	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Phillips 66	46 1/2	46 1/2	46 1/2
American Smelting	37 1/2	37 1/2	37 1/2	Public Serv. Corp.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
American Steel Foundry	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Procter & Gamble	56 1/2	56 1/2	56 1/2
American Sugar	30 1/2	30 1/2	30 1/2	Public Serv. of N.J.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
American Tel. & Tel.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Pulman Inc.	32 1/2	32 1/2	32 1/2
American Tobacco	36 1/2	36 1/2	36 1/2	Pure Oil	16 1/2	16 1/2	16 1/2
American Water Works	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Radio Corporation	9 1/2	9 1/2	9 1/2
American Woolen	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Do. C.V. prf	70 1/2	70 1/2	70 1/2
Do. prf	63 1/2	63 1/2	63 1/2	Republic Steel	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Anacosta	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Ryan's Family Bk.	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Armour	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Schenley	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Armstrong	35 1/2	35 1/2	35 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Atchafalpa	35 1/2	35 1/2	35 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Baldwin	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Baltimore & Ohio	5 1/2	5 1/2	5 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Bethlehem Steel	37 1/2	37 1/2	37 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Borden's Co.	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Borg-Warner	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Briggs Mfg.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Budd Mfg. Co.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Canada Pacific	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Case J. I.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Caterpillar	43 1/2	43 1/2	43 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Celanese Corp.	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Ches. & Ohio	45 1/2	45 1/2	45 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Chrysler Motors	81 1/2	81 1/2	81 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Col. Gas & E.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Commonwealth	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Cong. Natl.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Crucible Steel	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Deere & Co.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Delaware & Hudson	32 1/2	32 1/2	32 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Dist. Seagram	32 1/2	32 1/2	32 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Douglas Air	48 1/2	48 1/2	48 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
DuPont de N.	141 1/2	141 1/2	141 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Eastman Kodak	139 1/2	139 1/2	139 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Elec. Auto Lite	38 1/2	38 1/2	38 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Flintkote	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
General Electric	37 1/2	37 1/2	37 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
General Food	43 1/2	43 1/2	43 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Goodrich	42 1/2	42 1/2	42 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Goodyear	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Great W. Ry. Prf.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Greyhound	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Hiram Walker	52 1/2	52 1/2	52 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Home Ind. B.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Houston Oil	7 1/2	7 1/2	7 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Howe Sound	31 1/2	31 1/2	31 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Hudson Bay	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Inspiration	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Int. Nickel	170 1/2	170 1/2	170 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Int. Paper & P.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Do. prf	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Kennecott	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Kresge S.S.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Le. & M. B.	65 1/2	65 1/2	65 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Lockheed	14 1/2	14 1/2	14 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Low's Inc.	58 1/2	58 1/2	58 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Louis & N.	67 1/2	67 1/2	67 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
MacK Trucks	33 1/2	33 1/2	33 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Macy Co.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
G. L. Martin	16 1/2	16 1/2	16 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
McIntyre P.	47 1/2	47 1/2	47 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Mead Corp.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Monsiey & Ward	43 1/2	43 1/2	43 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
National Biscuit	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
National Cash B.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
National Distillers	54 1/2	54 1/2	54 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
National Lead	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
National Power & Light	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
National Steel	29 1/2	29 1/2	29 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
New York Central	15 1/2	15 1/2	15 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Nor. & W.	183 1/2	183 1/2	183 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2
North American	17 1/2	17 1/2	17 1/2	Shawmut	42 1/2	42 1/2	42 1/2

La superficie de la terre non défrichée couvre 82,326,353 acres, comparativement à 77,395,922 en 1931, augmentation de 6,45%.

La terre défrichée des fermes occupées comprend 56,792,626 acres en culture en 1941 contre 58,334,625 en 1931, diminution de 2,6 p.c. La superficie en pâturage est de 8,666,910 acres comparativement à 8,011,949, tandis que la superficie en jachère d'été s'établit à 23,649,852 acres contre 17,007,346, augmentation d'un peu plus de 39 p.c. La superficie d'après terre défrichée couvre 3,331,858 acres en regard de 2,379,389.

La superficie non défrichée des fermes occupées, dont le total est de 82,326,353 acres en 1941, comprend 22,487,677 acres de terre boisée contre 26,647,535 en 1931; 52,744,771 acres de prairie ou de pâturage naturel contre 42,576,184; 7,094,507 acres de marais et de terre improductive contre 8,162,203.

La superficie de la terre des fermes occupées en 1941 se répartit comme suit par province (chiffres de 1931 entre parenthèses): le Du Prince-Edouard, 1,168,858 (1,191,202) acres; Nouvelle-Ecosse, 3,816,646 (4,302,031); Nouveau-Brunswick, 3,964,109 (4,151,596); Québec, 19,287,775 (17,304,164); Ontario, 22,364,316 (22,840,898); Manitoba, 16,891,322 (15,131,685); Saskatchewan, 59,960,927 (55,673,460); Alberta, 43,277,295 (38,977,457); Colombie canadienne, 4,033,570 (3,541,541); Yukon, 2,781 (5,197).

**L'industrie du bois**

Les établissements s'occupant principalement ou entièrement de la fabrication de formes, d'embauchoirs, de talons et d'autres crépines en bois ont une production évaluée à 81,717,678 en 1942 contre 81,678,003 en 1941. Cette industrie comprend 16 firmes: 11 dans le Québec, 3 en Ontario et 2 en Nouvelle-Ecosse. Il y a en outre un certain nombre d'établissements classifiés dans d'autres groupes industriels qui fabriquent des quantités relativement peu importantes de crépines en bois comme produits secondaires.

**Dividendes autorisés**

St. Lawrence Flour Mills Co., 35 cents par action ordinaire et 1/3-4 p.c. par action privilégiée, tous deux payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

### Les nouvelles en raccourci

**Superficie des terres occupées**

D'après les chiffres préliminaires, la superficie totale de la terre des fermes occupées au Canada en 1941 est de 174,767,599 acres, à rapprocher de 163,119,231 acres en 1931, augmentation de 11,648,368 acres ou de 7.1%. La superficie de la terre défrichée en 1941 s'établit à 94,441,246 acres, en regard de 95,733,309 acres en 1931, augmentation de 6,707,947 acres ou de 7.8%.

Canadian Fairbanks-Morse Co., 1-2 p.c. par action privilégiée, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

Canadian Ingersoll-Rand Co., 75 cents par action, payable le 22 décembre aux actionnaires inscrits le 17 décembre.

Zeller's Limited, dividende trimestriel régulier de 20 cents, plus un dividende supplémentaire aussi de 20 cents, sur les actions communes ainsi que le dividende trimestriel régulier de 37 1/2 cents sur les actions privilégiées, tous payables le 1er février, aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

**Baisse des valeurs sur le marché**

La valeur des inscriptions sur la Bourse et le Club de Montréal a accusé une baisse de \$369,384,841 en novembre, prise le total, à la fin du mois dernier, figurait à \$6,786,094,068 en regard de \$7,127,400,009 à la fin du mois précédent.

Comme il ne figurait qu'à \$6,271,894,100 à la fin de novembre 1942, il est donc évident que les stocks inscrits sur la place locale sont encore plus élevés que l'an dernier.

Le groupe des marchandises était le seul à ne pas accusé de baisses pour le mois dernier. La valeur des titres de ce groupe figurait, en effet, à \$85,676,448, contre \$85,510,400 en novembre de l'an dernier. Tous les autres compartiments de valeurs accusaient des contractions en novembre.

**Le prix des volailles**

La Coopérative fédérée fournit les commentaires suivants:

**POULETS VIVANTS A ROTIE.** La demande est active et les prix sont fermes.

**POULETS A ROTIE.** Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix sont fermes.

**POULETS A GRILLER.** Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

**DINDES.** Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

**POULETS ET POULETS ABATTUS.** Les arrivages sont régulièrement abondants et les prix sont fermes.

**DINDES ABATTUES.** Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

**OIES ABATTUES.** Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

**A MONTREAL**

Semaine finissant le 18 décembre

**POULETS VIVANTS A ROTIE, ROUES ET BLANCS**

A-6 lbs et plus	28
A-6 lbs et plus	27
C-6 lbs et plus	25
A-moins de 6 lbs	26 1/2
B-moins de 6 lbs	25 1/2
C-moins de 6 lbs	24 1/2

**POULETS VIVANTS A ROTIE, GRIS**

A-6 lbs et plus	28 1/2
B-6 lbs et plus	27 1/2
C-6 lbs et plus	25 1/2
A-moins de 6 lbs	26 1/2
B-moins de 6 lbs	25 1/2
C-moins de 6 lbs	24 1/2

**POULETS VIVANTS A GRILLER, ROUES ET BLANCS**

A-2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs	29 1/2
B-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs	27 1/2
C-moins de 2 lbs	25 1/2

**POULETS VIVANTS A GRILLER, ROUES ET BLANCS**

A-2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs	29 1/2
B-2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs	27 1/2
C-moins de 2 lbs	25 1/2

**POULETS VIVANTS, TOUTES RACES, SAUF LE GHORNI**

A-5 lbs et plus	24 1/2
B-5 lbs et plus	23 1/2
C-5 lbs et plus	22 1/2
A-moins de 5 lbs	23 1/2
B-moins de 5 lbs	22 1/2
C-moins de 5 lbs	21 1/2

**POULETS VIVANTS RACE LEGHORN**

A	20
B	18
C	16

**COQS VIVANTS**

5 lbs et plus	17
Moins de 5 lbs	15
Lapins vivants, 5 lbs et plus	20

**POULETS ABATTUS, ENGRAISSES AU LAIT**

Spécial	36
A	35
B	34
C	33

**POULETS ABATTUS, SELECTIONNES**

Spécial	34
A	33
B	32
C	31

**POULETS ABATTUS**

A	29 1/2
B	28 1/2
C	27 1/2

**JEUNES DINDES ABATTUES**

A	38
B	36
C	34

**OIES ABATTUES AVEC LA TETE ET LES PATTES**

A	26
B	24
C	22

**L'île Sainte-Hélène, parc public**

M. Frederick G. Todd, vice-président de la Ligue du progrès civique, a déclaré hier que cette association dirigera une campagne en vue de faire de nouveau l'an prochain l'île Sainte-Hélène, maintenant libérée de ses emplacements militaires, un parc public de récréation. Il est ainsi possible de diminuer la délinquance juvénile dans une proportion de 50 pour cent. Avant la guerre, des dizaines de milliers de personnes s'y rendaient le dimanche.

**Mme Cromwell obtient son divorce à Reno**

Reno, 22 (A.P.) — Mme Doris Duke Cromwell, héritière de la fortune Duke éditée dans le tabac, a obtenu hier son divorce d'avec James H. R. Cromwell, qui fut un temps ministre des Etats-Unis au Canada. Elle accuse de crimes physiques et mentaux constants, si bien qu'elle dut se séparer de lui pour ne pas ruiner sa santé. Les ex-époux ne vivaient plus ensemble depuis mai 1940. Depuis ce temps, a soutenu Mme Doris Duke, sa santé s'est grandement améliorée.

**Pas d'affiliation avec la C. C. F.**

Québec, 22 (C.P.) — M. Paul-Emile Marquette, directeur provincial du Congrès canadien du Travail, a déclaré hier soir, à une conférence de pompiers que le Congrès n'est pas affilié à la C.C.F., ni à aucun autre parti politique et qu'il offre aux travailleurs du Canada les meilleures garanties.

# LA VIE SPORTIVE

## Le Canadien sera au grand complet pour la joute de samedi au Forum

Léo Lamoureux sera de retour sur l'alignement du tricolore alors que les hommes de Dick Irvin auront à faire face aux Eperviers de Chicago — Une bonne pratique hier soir sous la direction de Toe Blake — Détroit aux prises avec le Chicago ce soir — Les Rangers iront batailler contre les Ailes Rouges demain soir

Les Ailes Rouges de Détroit et les Eperviers de Chicago en viendront aux prises ce soir dans une joute régulière des séries de la Ligue Nationale et les gars de Paul Thompson comptent pouvoir s'éloigner davantage du club de Jack Adams dans la course au championnat, car ils ont l'avantage de jouer cette partie sur leur propre glace.

Le Chicago est actuellement en 4<sup>e</sup> place avec trois points de moins que les Bruins de Boston, qui ont triomphé des Leafs hier soir, et une victoire pour les hommes de Thompson placerait ce club un seul point en arrière des protégés d'Arthur Ross.

Demain soir, une autre partie sera disputée dans le circuit de Red Dutton, alors que les Rangers de New-York se rendront à Détroit pour y rencontrer le club de l'endroit. Lester Patrick croit que son club est maintenant de taille à lutter avantageusement contre ses rivaux. Le club new-yorkais a gagné sa 2<sup>e</sup> partie de la saison dimanche dernier. Avec les nouvelles recrues obtenues du Canadien, le pilote des Rangers croit que ses protégés mettront fin à la longue série de défaites depuis l'inauguration de la saison. Sur 17 parties jouées à date, le club New-York a subi 14 échecs, a gagné deux parties et a fait une joute nulle. Le record n'est pas bien imposant, mais il y a lieu d'espérer à de meilleurs résultats dans l'avenir.

Le Canadien, de son côté, est à se préparer pour la partie de samedi soir, au Forum, contre les Eperviers de Chicago. Hier soir, nos Habitants ont eu une excellente pratique sous la direction de Toe Blake, qui a chargé de l'équipe en l'absence de Dick Irvin, qui est actuellement au milieu de sa famille à Regina. Irvin sera de retour pour la partie de samedi soir, mais il est probable qu'il conduira son club à une nouvelle victoire, ce qui permettrait au Tricolore de conserver et même d'augmenter son avance

## Un programme double pour les juniors

Les quatre clubs de la Ligue Junior, du président Lloyd McGowan, reprendront leurs activités dimanche après-midi, au Forum, alors qu'il y aura deux parties à l'affiche la 1<sup>ère</sup> à 2 h. 15.

Le puissant club Royal, de Lorne White, qui n'a pas encore connu la défaite en sept parties s'attaquera au surprenant club Concordia, de Sylvio Mantha, dans la plus intéressante joute initiale. Le Canadien de Wilfrid Gude rencontrera les Ferriers de Verdun, d'Arthur Thérien. Les clubs Concordia et Verdun se promettent tous deux de remporter la victoire sur leurs adversaires.

Les quatre clubs du circuit McGowan continueront à être bien occupés malgré la période des fêtes, et un autre programme double sera présenté deux jours plus tard, soit mardi soir, toujours au Forum. Ce soir-là, le Verdun s'attaquera au Royal, et le Concordia livrera combat au Canadien.

On a appris de plus qu'à l'avenir, il y aura tout probablement présentation d'une partie junior, le dimanche après-midi, au Forum, avant la joute senior qui mettra le Royal aux prises avec un autre club du circuit Slater. Antérieurement, quand il y avait hockey senior au Forum, les clubs Royal et Alouettes étaient tous deux à l'affiche, mais avec le retrait du club du C.A.R.C., il n'y aura plus qu'une seule joute au programme et on croit intéresser les amateurs en leur offrant de pair avec cette joute senior, une joute entre clubs juniors qui débutera à 2 heures, afin que la joute Senior puisse débuter vers 3 h. 30.

## Nouvelle balle pour l'an prochain

New-York, 22. — Le président de la Ligue Nationale, Ford Frick, a déclaré qu'une nouvelle balle dont le centre sera fait de caoutchouc synthétique a été approuvée par les deux ligues majeures et que la production de cette balle sera suffisante pour répondre à la demande des clubs en 1944.

Cette nouvelle balle remplacera la fameuse balle "balata" en usage la saison et qu'on a blâmée pour la diminution des moyennes enregistrées dans les deux ligues majeures.

Frick a dit: "Les manufacturiers m'ont proposé cette nouvelle balle peu de temps après la dernière Série mondiale et nous l'avons vite approuvée. Nous désirons une balle qui ressemblerait autant que possible à celle en usage en 1939 et nous espérons bien que le nouveau modèle donnera entière satisfaction".

Le président de la Ligue Nationale a également fait allusion à la rareté des joueurs de baseball et a dit que son circuit fera l'impossible pour continuer ses activités, malgré la guerre, en autant que chaque club du circuit pourra aligner une équipe au complet.

Frick a terminé en disant qu'il avait été question de l'avenir du baseball lors de l'assemblée annuelle des majeures, au début du mois courant à New-York et que les deux circuits en étaient arrivés à la décision que les pertes financières, même lourdes, seraient payées par certains clubs, ne suffisant pas à fermer les parcs de baseball.

dans la course au championnat du circuit professionnel.

Pour la pratique d'hier soir, le Canadien était au grand complet, à l'exception de Maurice Richard et Phil Watson, à cause de leur travail dans les usines de guerre. Léo Lamoureux, blessé il y a une dizaine de jours, a chaussé les patins et a évolué sur la glace pendant que les autres équipiers se partageaient en deux camps. Tout semble indiquer que notre joueur de défense sera de retour sur l'alignement samedi et qu'il aidera Bouchar, Harmon et McMahon à défendre les buts gardés par Bill Duran.

Il a été confirmé au cours de la journée que Phil Watson pourrait prendre part à toutes les parties des Canadiens sans exception, ce qui signifie que Watson sera sur l'alignement lorsque les Canadiens joueront contre les Rangers à New-York à l'avenir.

Wilfrid Gude, ancien gardien de buts des Canadiens, était assistant de Toe Blake à la pratique et remplissait le rôle d'arbitre en même temps que d'assistant-instructeur.

Mike McMahon et Bobby Filion qui furent légèrement blessés lors de la joute de dimanche dernier ici contre les Bruins, étaient à la pratique hier et évoluaient à toute vitesse.

Les récents déplacements de Tony Demers, Fernand Gauthier, Johnny Mahaffy et Murray Armstrong aideront à balancer les équipes et rendront la tâche des Canadiens plus difficile à l'avenir.

Les billets pour cette importante joute du soir de Noël sont actuellement en vente et on sait que cette joute débutera à huit heures précises, les Eperviers ayant à prendre un train à 10 h. 30, pour New-York.

On s'attend encore à une assistance considérable, car les Eperviers ont livré une intéressante lutte au Canadien lors de leur dernière visite ici et ils ne furent réellement battus que durant les 10 dernières minutes de jeu.

Alignement des équipes: TORONTO. Buts: Grant; défenses: Morris et R. Hamilton; centre: Bodnar; ailes: Carr et Davidson. Subs.: Kennedy, Ingoldshy, Boothman, Pratt, McLean, J. Hamilton, O'Neil.

BOSTON. Buts: Gardiner; défenses: Clapper et Crawford; centre: Cowley; ailes: Boll et Cain. Subs.: Gallinger, Guidolin, Calladine, Hollett, A. Jackson, H. Jackson, Palazzari.

Arbitre: Lamport; juges des lignes: Ag. Smith et Cleary. Première période

1 Boston: Clapper . . . . . 1.06 (Cowley, Boll)  
2 Boston: Gallinger . . . . . 3.24 (Calladine, Hollett)  
3 Boston: Guidolin . . . . . 3.26 (Gallinger, Hollett)  
4 Toronto: J. Hamilton . . . . . 9.07 (Morris)

5 Boston: Hollett-Clapper . . . . . 16.19  
6 Boston: Cowley . . . . . 18.59  
Pun.: Cowley, R. Hamilton, Guidolin.

Deuxième période

7 Toronto: Carr . . . . . 10.17 (Davidson, Bodnar)  
8 Boston: Cowley . . . . . 17.18 (Cain, Boll)  
Pun.: H. Jackson, Bodnar, Guidolin.

Troisième période

9 Toronto: Davidson . . . . . 0.43 (Carr, R. Hamilton)  
10 Boston: Guidolin . . . . . 13.24 (Crawford)

11 Boston: Cowley . . . . . 15.45 (Cain, A. Jackson)  
12 Toronto: Morris . . . . . 16.47  
13 Toronto: Boothman . . . . . 18.05  
Pun.: A. Jackson, Pratt (moyenne et majeure).

## Un dortoir pour les militaires

Le premier dortoir à Montréal mis à la disposition des soldats canadiens français de passage dans la métropole sera officiellement inauguré la veille de Noël. Les premiers à l'occuper seront les invités à révéler la Païestrale nationale. On doit l'installation de ce dortoir aux souscriptions à la campagne de \$150,000 que patronne présentement l'Association athlétique nationale de la jeunesse.

L'un des nombreux projets élaborés par cette association que dirige M. Wilfrid Gagnon, ce dortoir sera d'autant plus utile que la pénurie de logements est très grande à Montréal. On a fait les rénovations nécessaires et on compte bien installer ces lits jeudi soir ou vendredi matin. Les soldats y seront les bienvenus. Un groupe de jeunes filles, du cercle Evangéline, sont chargées d'organiser le réveil, après lequel on chantera et on servira des rafraîchissements.

En annonçant les projets établis à l'occasion des vacances de Noël, M. Gagnon fait remarquer que si le Centre d'accueil représentait un besoin urgent qu'on est en train de satisfaire, non moins important sont les services que la Païestrale nationale rend à toute la jeunesse canadienne-française en général.

On ne connaît que tard aujourd'hui le total des souscriptions à date en faveur de la campagne inaugurée lundi, a-t-on rapporté au secrétariat de la Païestrale nationale. On a aussi annoncé que la remise d'un chèque de \$2,000 de la part du club Kiwanis St-Laurent, donnera lieu ce soir à une cérémonie spéciale. Le club Kiwanis St-Laurent tient à ce que cette souscription serve exclusivement à l'établissement d'un comptoir de rafraîchissement dans la salle à manger dont l'inauguration aura lieu ce hiver.

## Les Bruins ont eu raison des Torontos

Boston, 22. — Les Bruins de Boston se sont rapprochés des Leafs de Toronto pour la deuxième position de la Ligue Nationale de Hockey lorsque les gars d'Arthur Ross ont eu raison des représentants de la Ville Reine par le résultat de 8 à 5, et les hommes du gérant Ross ne sont plus qu'un point en arrière des Torontos.

Bill Cowley, qui est actuellement le meilleur compteur de la ligue, s'est encore éloigné du peloton en comptant 3 points et aidant à en compter un 4<sup>e</sup> pour porter son total à date à 40. Herbie Cain, son co-équipier, qui vient en deuxième place, a obtenu 2 assistances pour se consolider en 2<sup>e</sup> place, pendant que Lorne Carr a compté un point et aidé en sa position.

Dit Clapper, tout en jouant à la défense, a dirigé les Bruins à la place d'Art. Ross, malade, et leur a fait connaître leur 9<sup>e</sup> joute sans défaite à Boston, cette saison. Clapper donna l'exemple à ses gars en comptant lui-même le premier but de la partie. Après moins de 2 minutes de jeu, comptant sur une passe de Cowley et avec moins de 4 minutes de jeu les Bruins menaient déjà par 3 à 0 car Guidolin et Gallinger complètent presque aussitôt après leur capitaine. Guidolin fut également en vedette pour le Boston et le vété-an ollet fit noblement à son tour, comptant 1 but et fournissant 2 assistances.

Hamilton, Morris, Carr, Davidson et Boothman furent les compteurs des Leafs. Pratt, vétéran joueur de défense du Toronto, dut purger une punition de joute pour inconduite, à la période finale, après qu'il eut trop argumenté avec l'arbitre Lamport au sujet d'une punition que ce dernier lui décerna quand il fit trébucher Crawford.

Le vétéran Grant, dont le départ a souvent été mentionné dans les journaux, n'a sûrement pas aidé sa cause par sa tenue à Boston hier. Plusieurs points ont été comptés sur des lancers faciles à bloquer.

Après trois semaines, le Mont St-Louis conserve la 1<sup>ère</sup> position qu'il s'est adjugée haut la main des premières parties. Puis se suivent de très près, le Plateau, St-Stanislas et Ste-Marie, avec peu de variantes entre le senior et l'intermédiaire.

Voici les points enregistrés: SENIORS: Tanguay, Ste-Marie . . . . . 30 McKinney, M.S.L. . . . . 29 Trotter, M.S.L. . . . . 24 Vezeau, St-Stanislas . . . . . 21 Renaud, Plateau . . . . . 16 Bastien, St-Stanislas . . . . . 15 Lacombe, St-Stanislas . . . . . 12 Paquette, Ste-Marie . . . . . 10 Thériault, M.S.L. . . . . 10 Mercier, M.S.L. . . . . 10

INTERMEDIAIRES: Dansereau, M.S.L. . . . . 25 Langlois, M.S.L. . . . . 14 Brouillette, Plateau . . . . . 8 Lamarre, Plateau . . . . . 6 Delisle, M.S.L. . . . . 6 Besormeur, Ste-Marie . . . . . 4 Beaugregard, Plateau . . . . . 4 Hébert, St-Stanislas . . . . . 3 Valois, M.S.L. . . . . 3

Les activités reprendront mardi, le 11 janvier, à 7 h. 30. Le comité de la ligue de ballon au panier offre ses meilleurs vœux de joyeux Noël et d'heureuse année aux instructeurs, aux joueurs de nos collèges et à leurs supporters.

Victoire facile pour Tippy Larkin Providence, R.I., 22 (P. A.). — Tippy Larkin, 142 livres, de New-York, a facilement défait Gene Ward, de Chicago, 145 livres, ici hier soir, le mettant hors de combat après une minute et une seconde dans la 4<sup>e</sup> round. Patsy Brandino, de Hamilton, Ont., 137 livres 1/2, a battu sur décision Pat Demers, de Brockton Mass., 134 livres 1/2, après un match de dix rounds.

## Les Montagnards sont vainqueurs

Ottawa, 22. — Les Montagnards ont triomphé des Volants de Hull par le compte de 3 à 2, hier soir, dans une joute régulière des séries de la Ligue Senior de la cité d'Ottawa. Par cette victoire les Montagnards sont passés sur le pied d'égalité avec le club Amprior pour la première position du circuit.

## Un sportsman qui disparaît

Ottawa, 22. — James-Kenniston Paisley, un des fondateurs du Connaught Park Jockey Club, est décédé hier à l'âge de 85 ans, quelques heures après la mort de sa sœur, Mlle Jennie Paisley. Tous deux sont morts dans le même hôpital.

Le défunt fut l'un des premiers officiels à la piste Connaught, située à Avlyner, et il remplissait les fonctions de juge et de commissaire à cette populaire piste. Ses funérailles auront lieu jeudi après-midi.

## Les militaires feront la lutte aux aviateurs

La Ligue de hockey de la Défense nationale, qui a dû retarder son programme de lundi soir dernier pour permettre la fête des femmes et des enfants des soldats, reprendra ses activités demain soir au Forum alors que deux parties seront à l'affiche.

Dans la première partie les clubs McGill et de la Marine en viendront aux prises tandis que dans la seconde on s'attend à une vive lutte entre les clubs de l'Armée et de l'Aviation.

On a rapporté les jours derniers que le club du C. A. R. C., piloté par le sergent Guido, serait considérablement renforcé par l'addition de plusieurs joueurs étoiles du club des Alouettes, club du C. A. R. C. qui vient de suspendre ses opérations dans la ligue Senior, par suite d'un nouvel édit émis par les quartiers généraux de l'Aviation, à Ottawa, et qui veut qu'aucun club de hockey formé de joueurs du C. A. R. C. ne puisse continuer d'appartenir à une ligue organisée après le 6 janvier prochain. Or cela est absolument faux car un règlement de la ligue de la Défense stipule clairement que pas plus de trois seniors peuvent s'aligner pour un même club de la Ligue de la Défense. Cela fera certes le bonheur des autres clubs de ce circuit militaire car le club de l'Aviation est déjà assez puissant, pour son circuit, actuellement.

Demain soir, le club de l'Armée sera passablement affaibli pour la bonne raison que Johnny Mahaffy a été congédié honorablement par l'Armée canadienne et que Henry Lown vient d'être posté à Petawawa. On a annoncé de plus que Killby McDonald était à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue et qu'il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il reçoive son congé honorable, tout comme Mahaffy. On attend une bonne foule pour les deux parties demain soir.

## Ligue intercollégiale de ballon au panier

Les collégiens sont en vacances et nos joueurs de ballon au panier de l'intercollégiale s'offrent un repos bien mérité. Nous profitons de l'accalmie pour comparer les positions des équipes et les points des joueurs.

Après trois semaines, le Mont St-Louis conserve la 1<sup>ère</sup> position qu'il s'est adjugée haut la main des premières parties. Puis se suivent de très près, le Plateau, St-Stanislas et Ste-Marie, avec peu de variantes entre le senior et l'intermédiaire.

Voici les points enregistrés: SENIORS: Tanguay, Ste-Marie . . . . . 30 McKinney, M.S.L. . . . . 29 Trotter, M.S.L. . . . . 24 Vezeau, St-Stanislas . . . . . 21 Renaud, Plateau . . . . . 16 Bastien, St-Stanislas . . . . . 15 Lacombe, St-Stanislas . . . . . 12 Paquette, Ste-Marie . . . . . 10 Thériault, M.S.L. . . . . 10 Mercier, M.S.L. . . . . 10

INTERMEDIAIRES: Dansereau, M.S.L. . . . . 25 Langlois, M.S.L. . . . . 14 Brouillette, Plateau . . . . . 8 Lamarre, Plateau . . . . . 6 Delisle, M.S.L. . . . . 6 Besormeur, Ste-Marie . . . . . 4 Beaugregard, Plateau . . . . . 4 Hébert, St-Stanislas . . . . . 3 Valois, M.S.L. . . . . 3

Les activités reprendront mardi, le 11 janvier, à 7 h. 30. Le comité de la ligue de ballon au panier offre ses meilleurs vœux de joyeux Noël et d'heureuse année aux instructeurs, aux joueurs de nos collèges et à leurs supporters.

## Il succombe à la suite d'un combat de boxe

Chicago, 22. — Al Reasoner, un poids-léger de 23 ans, est décédé ici à l'hôpital Columbus moins de cinq heures après sa mise hors de combat technique aux mains de Freddie Dawson, de Chicago, dans un combat de 10 rounds disputé ici lundi soir.

Reasoner, qui est devenu professionnel il y a un peu plus d'un an, était inconscient quand on le transporta à l'hôpital après la dixième ronde et il est mort sans avoir repris connaissance. Le docteur E. J. Bucan, a déclaré que la mort de Reasoner était attribuable à une hémorragie cérébrale et il a ajouté qu'il y avait enquête au sujet de la mort du boxeur en question bien qu'il faille attribuer ce décès à "un accident".

C'est dans la dixième ronde que survint la mise hors de combat. Dawson avait eu l'avantage dans les neuf premières assauts et au début du dixième, il envoya le boxeur de Hines, Ill., au tapis avec un crochet de gauche.

Reasoner pesait 137 1/2 livres et Dawson, 135 1/2. Après avoir été envoyé trois fois au plancher dans la dixième assaut, Reasoner fut déclaré battu par K. O. technique par l'arbitre Tom McGarity. Il put se relever mais il tomba en se rendant dans son coin: Le Dr Buchan ordonna son transport à l'hôpital.

## Sammy Angott contre Beau Jack

New-York, 22. — Beau Jack et Sammy Angott qui sont reconnus comme champions du monde des poids-légers, le premier par l'Etat de New-York et le second par la National Boxing Association, se rencontreront le 28 janvier prochain, au Madison Square Garden, dans un combat de 10 rounds où aucun titre ne sera en jeu comme les deux pugilistes pourront peser plus que le poids requis.

Beau Jack livrera un combat d'ici ce temps car il doit rencontrer Lulu Constantino au Garden, le 7 janvier prochain. Angott, qui espère prouver lors de ce combat avec Jack qu'il mérite bien un combat pour décider d'un seul champion dans la catégorie des poids-légers, est originaire de Washington.

## W.-E. Roughton réélu président

Lors du 56<sup>e</sup> congrès annuel de l'Amateur Skating Association of Canada, tenu à l'hôtel Windsor, M. William E. Roughton a été réélu président de cette association et M. Champlain Prevostier a été élu président réélu secrétaire-trésorier honoraire pendant que les autres officiers nommés furent les suivants: 1<sup>er</sup> vice-président, F. W. Coombs, Saint-Jean, N.-B.; 2<sup>e</sup>me vice-prés., Jack Speak, M.A.A.A.; 3<sup>e</sup>me vice-prés., Stephen F. Spinney, Saint-Jean, N.-B.

Le comité exécutif de l'association se composera des sportsmen suivants: John W. McGregor, F. L. Leslie Robertson, A. J. Montabone, Jean Saint-Pierre, Willie Logan et Arthur Rowlands, Montréal; H. J. Kilpatrick, F. M. Shannon, E. R. Ingraham, Saint-Jean, N.-B., A. A. Campbell, Edmonton, Alberta; H. C. Roberts, Toronto; E. N. Estey, Vancouver, C.G.; représentant du département du patinage de fantaisie sur glace de la A.S.A. of Canada, Geo. M. Patterson, Montréal. La prochaine convention aura lieu à Montréal, samedi, le 18 novembre 1944.

## Cartes Professionnelles

ASSURANCES  
**HORACE LABRECQUE**  
COURTIER EN ASSURANCE  
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.  
441, St-François-Xavier - Montréal  
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS  
**YVES PELLETIER**  
AVOCAT  
Bureau: 60, St-Jacques O., LA. 7209  
Soir: 3875 Wellington, Verdun  
WE. 2214

**M. Hellman Swards**  
AVOCAT et PROCUREUR  
Edifice de la Cie des Tramways  
159 Craig ouest PLATEAU 5222

Anatole Vanier, C.E. Guy Vanier, C.R.  
**VANIER & VANIER**  
AVOCATS  
87 ouest rue Saint-Jacques  
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTIONS  
**Le Manuel de l'Inventeur**  
et formule de preuve d'invention  
10\$  
Écrivez à  
**ALBERT FOURNIER**  
PROCUREUR DE BREVETS D'INVENTION  
934 St-CATHERINE Est, MONTREAL

**MARQUES DE COMMERCE**  
Protégées en tous pays  
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.  
**MARION & MARION**  
Fondée en 1892  
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

**Anderson & Valiquette**  
Comptables-Vérificateurs  
J. Charles Anderson, L.L.G.  
Jean Valiquette, C.A. L.L.G.  
Roméo Carle, L.S.C. C.A.  
A. Dagenais, L.S.C. C.A.  
D. Cloutier, C.A.  
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

ASSURANCES  
**Compagnie d'Assurance sur la Vie**  
**La Saubegarde**  
MONTREAL  
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés - Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-Frédéric C.A.  
Lucien P. Bégin, C.A. Lionel Roussin, C.A.  
Jacques Angers, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Huot, C.A. Albert Gagneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Bourzoin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Marc Angers, C.A. Roger Roy, C.A

Les rumeurs d'un remaniement du cabinet fédéral

(suite de la première page)

"L'homme"

M. Mackenzie n'est pas compassé, s'il prend des airs solennels lorsqu'il se lève pour intervenir dans les débats parlementaires. Il parle très vite. On le comprend difficilement. Mais il a le feu du tempérament. Il est spécialisé dans la procédure parlementaire. Il souève souvent des points d'ordre, bloquant ainsi les interventions des oppositionnistes et évitant des embarras au gouvernement. Il assiste fidèlement aux séances, suit les débats avec intérêt, surveille les intérêts du ministère. Il est donc naturel que l'on songe à lui comme successeur de M. Beauséjour. Sa nomination serait probablement bien vue. Elle n'affaiblirait pas le cabinet. Elle éviterait aussi à l'impétueux ministre de demander l'entière confiance, dont il a parlé ces jours derniers, sur l'alliance de certains financiers et de politiciens. M. Mackenzie se tirerait à bon compte d'une affaire ennuyeuse.

M. J.-J. McCann

Le départ de M. Mackenzie permettrait au premier ministre de diviser le ministère des Pensions et de la Santé publique. Ces deux services, principalement celui des Pensions, ont pris une importance considérable à cause de la guerre. Comme ministre de la Santé publique, on a parlé du Dr J. J. McCann, député libéral de Henfreew-Sud, Ontario. Le Dr McCann est député fédéral depuis 1935. Des confidences lui ont déjà fait une tapageuse publicité. On s'est demandé pourquoi, car il ne s'est jamais distingué par des qualités particulièrement brillantes. On estime toutefois qu'il ferait un bon ministre de la Santé publique. Il est difficile d'en dire davantage sur son compte parce qu'il n'est pas du nombre des personnalités marquantes de la Chambre des Communes. Le régime est plutôt pauvre en hommes de haute valeur.

M. MacMillan

M. Cyrus McMillan, député libéral de Queens, est fils de l'île-du-

L'actualité

(suite de la première page)

contient ces pages, ce qu'elle dit, ce qu'elle pense, ce qu'elle imagine, ce qu'elle veut et ce qu'elle craint, c'est cela, à mon Dieu, c'était la nature, telle que Vous l'avez faite et aimée, qu'on la voit et l'admire, c'était la joie, l'âme vivante et éternelle, et humaine telle qu'elle est encore en vous, sans les ailes maintenant usées de la jeunesse! c'était la poésie que même notre prose reconnaît, embrassait et aimait...

Petite Anne, que nous ne connaissons pas, nous vous demandons pardon, petite Anne, nous chahutons désormais à tous les vents que nous vous aimons, que nous sommes heureux que vous existiez, que c'est un bonheur, pour notre littérature tant décriée, de posséder votre douce et fraîche voix... Petite Anne, nous lirons à nos amis qui aiment les bêtes, votre ravissant poème sur les Chats, mais surtout vos prières si touchantes, et ces vers écrits pour votre père et pour votre mère, et les fantaisies et les choses si profondes cachées sous le voile léger du rythme...

Petite Anne, on ne raconte que vous avez été malade, mais je crois que vous avez bien raison de remercier Dieu comme vous le faites, le don que vous avez reçu, il est si rare... Continuez à travailler, à dire ce que vous entendez dans le vent qui souffle, continuez à chanter et à faire vibrer le cristal des coeurs, avec ces petites pièces de vers si sensibles, si légères, et qui sur la page blanche font tout de suite et enlèvent tout l'air du monde! Car l'air du monde, ce n'est pas ce qui se cache dans les coffres-forts, dans les banques ou dans les bourses. L'air du monde, c'est cela que vous possédez; voir et montrer les choses que les autres oublient même de regarder; sentir l'air, les parfums, les arbres, les étoiles, les nuits, et aimer le vent comme vous l'aimez, ne jamais le laisser parler sans l'écouter... L'air du monde, c'est aussi de sentir sa souffrance sans amertume et de montrer à la vie et à la douleur, ce visage de joie, de pureté et de paix.

Michelle Le NORMAND

22-XII-43

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSÉY, (Limitée) Qualité supérieure Montréal

ACHÉTEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est. S.-CATHERINE Écoutez le lundi C.H.L.P. 12 h. 15 12 h. 30 PL. 1786-1787

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie Populaire (la responsabilité limitée) éditeur-proprétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

La rééducation de soi-même

Lundi dernier, les membres de la Société St-Jean-Baptiste, section Ville-Émard, dans la paroisse de Notre-Dame du Perpétuel Secours, ont tenu leur réunion mensuelle sous la présidence de M. J.-A. Ste-Marie. On avait invité pour cette réunion, M. Oscar Blain, B.A., licencié en Sciences commerciales et comptable public, sociologue et économiste, pour faire une conférence qu'il a intitulée "La rééducation de soi-même aux points de vue social, économique et financier".

Le conférencier a d'abord examiné ce qu'est l'individu aux points de vue physique, naturel et intellectuel. Comme l'individu n'est pas appelé à vivre seul au fond des bois, il doit vivre en société.

D'où un plus de loi naturelle qui existe dans chaque individu et qui met en lui un esprit de conservation, d'individualisme, d'égoïsme même, qui met dans son âme cette mentalité de liberté d'action, il existe donc une nécessité de lois sociales et de lois économiques qui doivent le gouverner. Pour l'établissement de ces lois, il est nécessaire qu'il existe ce qu'on appelle une politique législative et un gouvernement qui en assurent le fonctionnement.

Au-dessus de ces lois des gouvernements, il y a des lois morales qui dirigent autant les gouvernements que les individus. Des lois morales sont instituées, appliquées et interprétées par les religions et par leurs ministres qui en sont les gardiens et les propagateurs. Il est donc nécessaire dans tout pays qu'une religion existe et nous n'avons pas dans notre province à nous demander quelle religion doit nous gouverner.

Faux donc, le principe de laisser le curé dans son presbytère, le professionnel dans son bureau, l'homme d'affaires dans son commerce ou dans son usine, comme indépendants les uns des autres.

Ces principes une fois établis, le conférencier s'est appliqué à examiner notre situation à nous, Canadiens français, dans notre pays.

Il a fait remarquer que nous manquons d'un principe d'action basé sur le respect du droit des autres pour les choses respectées; que nous manquons également d'un chef qui, basé sur ce principe, sache bien ce qu'il nous faut, le réclame de la bonne façon et cesse de chanter le coq, qui le matin réveille les poules et ne fait rien du reste de la journée. Il a même fait remarquer qu'il est malheureux que notre propre défense soit prise par des Anglais, tel que Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, et le Dr James, de l'Université McGill qui dit aux Canadiens français: "Soyez les gardiens des qualités françaises dans notre province afin que vos qualités alliées aux nôtres puissent faire du peuple canadien un peuple au moins égal sinon supérieur aux autres peuples, par l'union de diverses qualités, qui de cette façon augmentent la force de notre peuple au lieu de l'amoindrir."

M. C.-G. Beauséjour, licencié en Sciences Commerciales et diplômé en Relations Industrielles de l'Université Queen's de Kingston, qui avait également accompagné le conférencier à cette assemblée, a aussi dit quelques mots et la réunion s'est terminée par une courte allocution de M. l'abbé Joly, aumônier de la section.

Léopold RICHER

Bloc-notes

(suite de la première page)

voir sa pensée traduite sur des feuilles imprimées, mimeographées ou dactylographées atteint l'état endémique. Magazines, revues, fascicules, opuscules, manifestes, lettres, mémoires, plaquettes, feuilles de tous formats, sollicitent leur lecture disparates.

L'œil du journaliste, pourtant inlassablement inquisiteur par fonction, se refuse à parcourir toutes ces lignes, et il s'enlève satisfait s'il rencontre un peu de bon grain à travers ces monceaux de paille.

Le "Centre de documentation" d'Alger

Des correspondants d'Alger font grand état d'un Centre de documentation allié établi dans cette ville sous la direction d'un Montréalais canadien-français. La capitale algérienne est devenue en même temps que le chef-lieu du Comité français de libération nationale, le centre stratégique des Nations-Unies en Méditerranée.

Le Centre de documentation désire renseigner les Français et les étrangers en Algérie sur notre pays. Mais il ne semble pas disposer d'un grand assortiment de publications sur le Canada français. "De l'excellente littérature nous est fournie par Londres et les États-Unis, dit le lieutenant Marcolle, en charge de la Documentation, et elle est rapidement enlevée dès qu'on la reçoit", mais il ajoute: "On essaie de se procurer des livres français publiés à Montréal, mais on se butte à des difficultés de transport par bateau". Et l'on se rabat sur le sucre d'érable dont les échantillons obtiennent un grand succès de dégoûtation.

Il faut regretter que les organisateurs du Centre de documentation algérien n'aient pas réussi à garnir ses tablettes de livres français de chez nous. Ces publications fourniraient aux visiteurs une image plus véritable et plus durable de nos érabes, si succulents qu'ils puissent être.

Louis ROBILLARD

22-XII-43

Le bacille de la tuberculose fut découvert par Koch en 1882.

Les ravages de la tuberculose vont heureusement en décroissant dans le monde entier.

Deux autres beaux ouvrages réimprimés

Donnez-les en cadeaux La Montée du Carmel de Saint Jean de la Croix, par le chanoine H. Hoornaert, 3 volumes — plus de 700 pages. Au comptoir \$3.00, par la poste \$3.25.

La Grande Amitié, par le R. P. G. Lebacqz, S.J. 310 pages. Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Nouvelles des États-Unis Grève prochaine des employés ferroviaires américains

Elle commencera le 30 décembre — Le marché noir des alcools mis à jour — Enquête sur les assurances

Washington, 22 (A.P.) — Les chefs des quinze unions ferroviaires non affiliées aux trains — unions qui groupent 1,100,000 employés — ont décidé hier soir de faire grève le 30 décembre à 6 h. du matin. Les cinq fraternités des employés de trains, qui groupent 350,000 employés de chemins de fer, ont déjà décidé une grève de 4 jours à compter le 30 décembre.

Les chefs des unions d'employés non préposés aux trains ont dit que 98% de leurs membres ont voté en faveur du recours à la grève pour appuyer leurs demandes de salaires.

Les cinq fraternités d'employés de train ont rejeté l'offre de règlement du président Roosevelt fondée sur le salaire du temps supplémentaire. M. Roosevelt a suggéré qu'on accorde salaire et demi pour tout travail en plus de quarante heures par semaine. Les employés de chemins de fer sont spécifiquement soustraits à la loi qui fixe la semaine de base de quarante heures pour tout travail affectant le commerce interétats. La plupart d'entre eux n'ont que le salaire régulier pour les 48 premières heures de travail de la semaine. La semaine de base de quarante heures représenterait pour eux une augmentation de salaire substantielle.

M. Roosevelt a dit hier à sa conférence de presse qu'il faut empêcher une grève ferroviaire, et qu'il serait prêt à s'adresser au Congrès pour accorder les compromis qu'il a suggérés si les compagnies n'y voulaient pas consentir. Il a dit qu'une telle grève n'est pas dangereuse seulement pour la production, mais

même pour l'approvisionnement des troupes qui combattent outre-mer. Il a ajouté que le plus beau cadeau de Noël pour la population ce serait la nouvelle que la grève est évitée.

Le marché noir des alcools

New-York, 22 (A.P.) — Les autorités fédérales de l'impôt sur l'alcool ont porté hier un coup dur au marché noir du whisky, d'une valeur de \$1,000,000, le plus important jamais découvert aux États-Unis, en procédant à l'arrestation de sept individus dans des hôtels de New-York. Ces arrestations ont suivi des négociations de quatre jours entre ces individus et un agent qui, avec l'aide de l'hôtel Astor, s'est fait passer pour un acheteur. Cet agent a fait semblant de vouloir acheter pour \$43,000, 500 caisses de whisky au nom de l'hôtel.

Ces fraudeurs sont arrêtés sous l'accusation de conspiration pour violer le plafond des prix sur les liqueurs.

Enquête sur les assurances

Washington, 22 (A.P.) — Le sénateur Joseph O'Mahoney, démocrate du Wyoming, a proposé hier une enquête du Congrès dans les taux d'assurance-incendie aux États-Unis qui, dit-il, accordent un traitement de faveur aux grosses entreprises par le jeu des exemptions. M. O'Mahoney a témoigné devant le sous-comité judiciaire du sénat pour s'opposer à la législation qui voudrait soustraire les compagnies d'assurance aux clauses des lois contre les trusts.

461 vocations de religieux et de prêtres à St-Jacques

Paroisse du comté de Montcalm — 100 prêtres dont 39 vivants — De 1847 à nos jours

Joliette, 22. — L'abbé Azellus Houle, vicaire à la paroisse de Saint-Jacques de Montcalm, vient de mettre au point, à l'occasion de l'ordination du centième enfant de la paroisse, l'abbé François Lanoue, la liste complète des hommes et femmes de cette paroisse qui ont embrassé le sacerdoce ou la vie religieuse. Le premier prêtre, enfant de Saint-Jacques de Montcalm, a été ordonné prêtre en 1847. La liste couvre près d'un siècle et elle ne manque pas d'être imposante. Elle fournit le total de cent prêtres, dont 39 vivants; et le grand total de 461 prêtres, religieux et religieuses, dont 243 sont vivants.

Voici la liste des vocations sacerdotales: religieuses de la paroisse de Saint-Jacques de Montcalm:

Prêtres

- 1847 — Alfred Dupuis, 1848 — Joseph Perreault, 1850 — Louis Bruneau, 1856 — Stanislas Rivest, 1856 — Adrien Brien, 1857 — Fabien Perreault, 1857 — Théophile Thibodeau, 1858 — Marcel Mireault, 1860 — Hildège Dupuis, 1862 — Georges Dugas, 1862 — Ernest Viger, P.S.S., 1862 — J.-Trefflé Gaudet, 1864 — Maxime Leblanc, chan., 1864 — Magloire Légaré, 1867 — Joseph Gaudet, 1867 — J.-M.-A. Brien, chan., 1868 — Eugène Dugas, 1868 — Médéric Thibodeau, 1868 — Mgr Marcel Dugas, P.A., 1868 — Urgel Gaudet, 1870 — Joseph Brien, 1871 — Mgr M. Lesage, P.D. cha., 1872 — J.-E. Dugas, O.M.I., 1873 — J.-Louis Gaudet, 1873 — Zacharie Lacasse, O.M.I., 1873 — Médéric Provost, O.M.I., 1875 — Cam.-Tanc. Viger, 1876 — F.-X. Ecorément, 1876 — Tancrède Archambault, 1877 — Emile Pénin, 1878 — Mgr Azarie Dugas, P.A., 1880 — N.-Azarie Dugas, 1880 — Auguste Picotte, 1881 — Ernest Desjardins, S.J., 1881 — Gilbert Moreau, 1884 — Yrhuur Morin, 1884 — Napoléon Morin, 1885 — Édouard Contant, 1886 — Alphonse Dugas, 1886 — Emile Foucher, c.s.v., 1887 — Mgr Athanase Desrosiers, P.D., 1887 — Tancrède Dugas, c.s.v., 1889 — Pierre-Euclide Forest, O.C., 1890 — Pierre Labrèche, chan., 1890 — Camille Desroschers, 1890 — J.-E. Brien, 1891 — Albert Marsolais, 1893 — Joseph Thibodeau, 1893 — Amédée Foucher, 1893 — Édouard Leblanc, 1894 — Gustave Melançon, 1894 — Alphonse Bourgeois, 1895 — Remi Contant, 1896 — Nap. Dugas, S.J., 1898 — Jacques Dugas, S.J., 1898 — Jacques Brien, 1900 — Mgr Eustache Dugas, P.A., V.G., 1901 — Napoléon Amund, 1901 — Lucien Landreville, 1903 — Albert Granger, o.p., 1906 — Eugène Forest, 1906 — Alcide Forest, 1906 — Alphonse Dugas, o.m.i., 1907 — Joseph Cloutier, 1909 — Olivier Bellevue, 1909 — Médéric Payette, 1909 — Jacques Piquette, 1910 — Rodolphe Marion, 1910 — Jean-Louis Martin, 1911 — Mgr Ambroise Leblanc, (Adolph), o.f.m., 1911 — Rosario Forest, 1912 — Marcel Cloutier,

Donnez des livres

Littérature du Vingtième Siècle, André Rousseaux, 2 volumes (550 pages). Au comptoir, \$2.50; par la poste, \$2.65.

Le Monde Classique, André Rousseaux, 250 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35. Littérature, Jean Giraudoux, 270 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35. Mes Idées Esthétiques, Léon Daudet, 272 pages (public averti). Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35.

L'Équipage, J. Kessel. Roman pour adultes, 220 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35. Mermoz, J. Kessel. Pour adulte, 275 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35. Victor Hugo et les illuminés de son temps, Auguste Viatte, 285 pages. Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.60. Les Juifs, en collaboration. Collection Présences, 340 pages. Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.60. Philosophie du Langage, R. P. Louis Lachance, O.P. 216 pages. Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.60. L'Amérique Latine John Gunther, 360 pages. Au comptoir, \$3.00; par la poste, \$3.15. Turenne, Général Weygand, 250 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35. Richelieu, Auguste Bailly, 350 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35. Chopin ou le Poète, Guy de Pourtales, 250 pages. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.35. Service de Librairie du Devoir.

- 1913 — Arthur Richard, 1917 — Eugène Martin, 1921 — Napoléon Lèvesque, 1922 — Achille Lachapelle, 1923 — Édouard Jetté, 1925 — J.-Armand Amund (Armand-Marie), o. c., 1929 — Alphonse Neveu, chan., 1930 — Henri Marsolais, f. s., 1931 — Guy Courteau, S.J., 1931 — Gérard Coderre, 1931 — Eugène Desroschers, 1934 — Yvan Forest, S. J., 1934 — Etienne Marion, c. s. v., 1935 — Arthur Forest, c. s. v., 1935 — Fernando Blouin, 1936 — Laurent Dupuis, o. m. i., 1937 — Gérard Amund, p. s. s., 1939 — Stoland Desrosiers, (P. Adjuor), o. f. m., 1940 — Donatien Bertrand, o.s.m., 1940 — Gaston Venne, o. s. m., 1941 — Clément Latendresse, 1941 — Gaétan Coderre, o. s. m., 1941 — Gérard Lévêillé, o. s. m., 1941 — Etienne Gareau, o. m. i., 1942 — Laurent Lèvesque, c.s.s.r., 1943 — François Lanoue.

Séminaristes décédés

- Georges Pellerin, Alcide Dugas, s., Anatole Ecrement.

Religieuses

- 1 — Sainte-Anne ..... 199 95 2 — Providence ..... 37 29 3 — Dames Sacré-Coeur 20 4 — Miséricorde ..... 10 9 5 — Sainte-Croix ..... 10 7 6 — Srs Grises, Montréal 8 1 7 — Srs Noms J. et M. 6 4 8 — Sac-Coeur d'Ottawa 5 5 9 — Srs Coeurs J. et M. 5 3 10 — Imm.-Conception 1 1 11 — Congrégation N.-D. 4 3 12 — Bon-Pasteur ..... 3 1 13 — Franciscaines de M. 2 2 14 — Petites Filles S.-J. 2 2 15 — Imm.-Conception 1 1 16 — Précieux-Sang ..... 1 1 17 — Hospit. de Québec 1 1 18 — Ste-Famille ..... 1

Religieux

- 1 — St-Gabriel ..... 31 31 2 — Maristes ..... 3 3 3 — Clercs St-Viateur ..... 3 2 4 — Jésuites ..... 2 2 5 — Oblats M.-Im. .... 2 2 6 — Franciscains ..... 2 1 7 — Dominicain ..... 1

Total ..... 317 163 Grand total ..... 461 243

Romans policiers

PAR MAURICE LEBLANC L'Aiguille creuse, 192 pages. "813", 224 pages. Arsène Lupin gentleman-cambrioleur, 192 pages. Le Bouchon de cristal, 224 pages. Les trois crimes d'Arsène Lupin, 224 pages. Les huit coups de l'horloge, 224 pages. Au comptoir, 50s.; par la poste, 55s. Les six romans, \$3.00 franco.

Service de Librairie du Devoir.

OUVERTS DE 10 à 6:30, Pas de soirées d'achats chez DUPUIS durant décembre. DUPUIS Du blanc pour les Fêtes Chapeaux gaies en peluche blanche pour compléter votre tenue de Noël et du Jour de l'An 7.50 LE BLANC... très net, si sale, est bien ce qu'il faut choisir quand il s'agit de paraître au mieux... à l'heure des multiples réceptions au temps des FÊTES... Venez choisir le votre pour NOËL... Peluche blanche à garniture de ruban, voilette... Plusieurs modèles dont quelques-uns illustrés. DUPUIS — deuxième (De Montigny) ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Ordination du 100e prêtre de Saint-Jacques Mgr Papineau préside la cérémonie en l'église de cette paroisse du comté de Montcalm — L'abbé François Lanoue — Parents et paroissiens présents

Joliette, 22. — Le dimanche 19 décembre, S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, a conféré l'ordination sacerdotale à l'abbé François Lanoue, fils de M. Hildège Lanoue, de la paroisse St-Jacques de Montcalm, en l'église paroissiale de St-Jacques.

L'abbé Lanoue est le centième prêtre que St-Jacques de Montcalm donne à l'Église.

S. Exc. Mgr Papineau était assisté à la cérémonie de Mgr Alphonse Piette, curé de St-Jacques, comme prêtre-assistant, de M. le chanoine Omer Bonin, archidiacre, comme diacre d'honneur, et du R. P. Wilfrid Sénéchal, C.S.V., supérieur du scolasticat St-Charles de Joliette, comme sous-diacre d'honneur. Agissaient comme diacre et sous-diacre d'office, MM. Yves Laporte et Aimé Piette, vicaires.

M. l'abbé Joseph Cloutier, curé de Terrebonne et cousin de M. Lanoue, assistait le nouvel ordonné et M. l'abbé René Bounardé, secrétaire, dirigeait les cérémonies.

La chorale, sous la direction de M. l'abbé Az. Houle, vicaire, chanta la messe grégorienne des dimanche de l'Avent.

Assistaient au chœur: l'abbé G. Melançon, ancien curé; R. P. Ernest Aubin, C.S.V., supérieur du Séminaire de Joliette; R. P. J. Asselin, C.S.V., l'abbé I. Coderre, prêtre, les abbés Léo Forest et René Gagnon, prêtres.

Dans les premières rangées de la nef, on remarquait les parents du nouvel ordonné: M. Hildège Lanoue, Mlle Hélène Lanoue, MM. et Mmes Jos. Lanoue, Paul Marsolais, Anatole Forest, Soeur Marie-Hildège, S.S.A., MM. Albert et Réal Lanoue, Soeur Marie-Evangéliste, S.S.A., M. et Mme Emile Desroschers. Les paroissiens ont assisté à la cérémonie.

Churchill, quand il prépare un discours, le dicte à une dactylotypiste, parce qu'il n'a pas confiance à la sténographie.

Le col du Brenner est la passe la moins élevée dans les Alpes et son niveau est moins d'un mille au-dessus de celui de la mer.

Pour le jour de l'An Voici des livres qui feront plaisir aux jeunes et aux moins jeunes Nord-Sud, roman. Le livre des mystères, volume de nouvelles. L'Accalmie (régime de Durham). Commencements, histoire. Les Opiniâtres, roman. Sources, roman. Tous ces livres de Léo-Paul Desrosiers sont en vente à notre service de librairie, ainsi que: Autour de la maison. La plus belle chose du monde, roman. La maison aux Phlox... Une âme religieuse et maternelle, biographie, de Michelle Le Normand. Au comptoir \$1.00 l'exemplaire, par la poste \$1.10. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"